

# L'IMPARTIAL

Feuille d'Avis des Montagnes 1806

Quotidien neuchâtois et jurassien édité à La Chaux-de-Fonds  
Rédactions régionales: Le Locle, Fleurier, Neuchâtel, Saint-Imier, Tramelan, Saint-Brais

Rédaction  
Administration:  
2301 La Chaux-de-Fonds  
Rue Neuve 14  
Tél. (039) 21 11 35  
Télex 95 2114

la voix d'une région

Société éditrice: Imprimerie Courvoisier - Journal L'Impartial S.A.

O

opinion

## Reaganomic

L'OPEP avait mis à genoux l'économie mondiale en la prenant à la gorge. Encore convalescente de deux chocs pétroliers, elle étouffe aujourd'hui sous l'effet «Reaganomic», médecine anti-inflationniste de cheval distillée par le président des Etats-Unis.

A quelque temps du sommet économique de Versailles, M. Mitterrand en est déjà à lancer de sévères mises en garde aux Etats-Unis à cause de leur conduite qui aggrave la situation économique de l'Europe, et à propos des dérèglements du dollar. Que reste-t-il de ce sommet?

Le souvenir d'un Ronald Reagan sorti à peine entamé des conversations tenues dans l'un des plus brillants palais du monde où, face aux pressions de ses alliés, il illustre son programme économique avec force. Sans accepter le risque d'un peu plus d'inflation pour relancer l'économie américaine et du même coup le commerce mondial. M. Reagan, convaincu que sa méthode est la seule à offrir au monde la meilleure chance de se retrouver en période de croissance, puise dans cette conviction la force de poursuivre sur sa lancée. En dépit des critiques qui lui sont adressées à l'intérieur même de son pays.

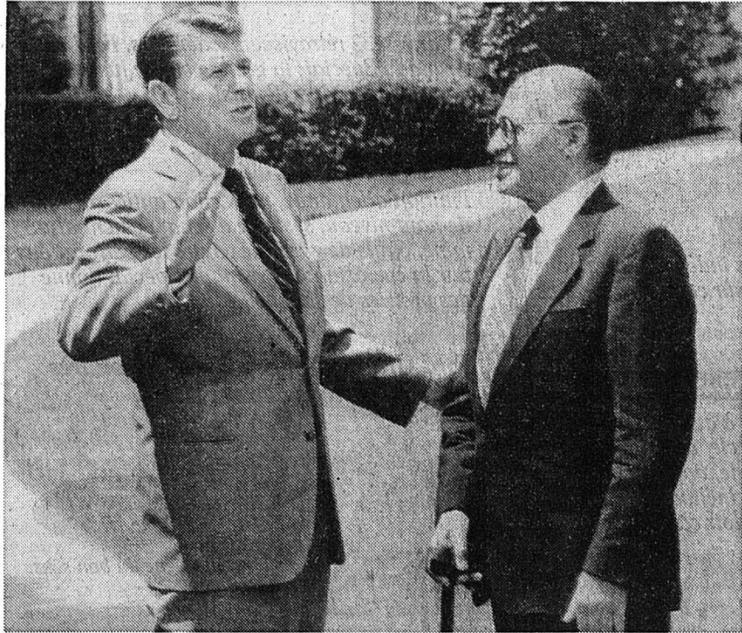
Comment l'économie mondiale résistera-t-elle au traitement imposé lorsque le dollar, qui la domine, provoque de trop fortes tensions.

C'est vrai qu'hier, il a repris son souffle en pleine montée. Après s'être fixé à un niveau qui dépasse maintenant la parité des pouvoirs d'achat entre grandes monnaies occidentales.

Ce qui signifie par exemple que pour 1 franc 90 ou 2 marks 20 on achète la même chose que pour un dollar.

► Page 3 Roland CARRERA

## Après de nouveaux et violents combats dans l'est du Liban Israël accepte un cessez-le-feu avec la Syrie



Rencontre Reagan-Begin: avec malgré tout le sourire. (Béline AP)

Israël a accepté hier à 18 h. (16 h. GMT) de conclure un cessez-le-feu avec les forces syriennes après de violents combats à l'est de Beyrouth, a annoncé la radio israélienne.

Le premier ministre par interim, M. Simcha Ehrlich, a accepté le cessez-le-feu après s'être entretenu par téléphone avec le premier ministre, M. Menahem Begin, actuellement aux Etats-Unis.

La trêve avait été proposée par l'envoyé spécial du président Reagan au Proche-Orient, M. Philip Habib, qui a conféré avec le «Comité de salut national» libanais. La radio a précisé que le cessez-le-feu dépendait de l'arrêt des hostilités du côté syrien.

En attaquant hier, les positions syriennes à l'est du pays, l'armée israélienne a donné l'impression qu'elle voulait illustrer sur le terrain les déclarations du premier ministre israélien, M. Menahem Begin.

Celui-ci a en effet réaffirmé au cours d'un entretien à Washington avec le secrétaire d'Etat américain, M. Alexander Haig, qu'Israël faisait du départ de toutes les forces étrangères actuellement au Liban un préalable au retrait israélien.

► Page 3

## Visite de M. François Mitterrand à Madrid L'Espagne attend des actes

Le président François Mitterrand est arrivé hier en visite officielle à Madrid pour tenter d'assainir les relations franco-espagnoles marquées depuis des années par les désaccords sur la situation des séparatistes basques en France et sur l'entrée de l'Espagne dans la Communauté européenne.

M. Mitterrand, accueilli par le roi Juan Carlos avec les honneurs dus à un chef d'Etat, a déjà indiqué que sa première visite officielle outre-Pyrénées visait à persuader les dirigeants espagnols d'établir une relation privilégiée entre les deux pays voisins malgré les récriminations suscitées par ces deux problèmes.

De son côté, le président du gouvernement espagnol, M. Leopoldo Calvo Sotelo, a déclaré dans une interview au «Matin» qu'il souhaitait aussi «une réconciliation franco-espagnole». Il a cependant ajouté que la France devrait faire un geste important sur l'un des deux grands problèmes pour que la tension entre les deux pays puisse vraiment se dissiper.

Le mécontentement de l'Espagne, reflété dans la presse d'hier, se centre sur le refus de la France d'extrader les séparatistes basques de l'ETA (Pays basque et liberté) et de ne pas les contrôler sur son territoire. L'autre pomme de dis-

corde est la méfiance de Paris envers l'entrée de l'Espagne dans le Marché commun.

A la veille de l'arrivée de M. Mitterrand à Madrid, la France a posé, au Luxembourg, de sévères conditions à l'entrée de l'Espagne dans la Communauté économique européenne (CEE). Dans son interview au «Matin», M. Calvo Sotelo a déclaré que la France était à l'origine de tous les retards apportés à la candidature de l'Espagne, malgré le soutien politique qu'elle lui accorde.

Sur le problème des séparatistes basques, cependant, le ministre espagnol de

l'Intérieur, M. Juan Jose Roson, laissait entrevoir hier une possibilité de rapprochement en déclarant au quotidien indépendant «El Pais» que les conversations bilatérales avaient acquis «plus de profondeur».

Plusieurs séparatistes basques ont récemment été arrêtés en France, et parmi eux Domingo Iturbe Abasolo, dit «Txomin», que la police espagnole estime être l'une des têtes de la branche militaire, la plus dangereuse, de l'ETA.

(ats, reuter)

## L'agresseur du président Reagan jugé irresponsable Libre dans 50 jours?



Le jury du procès de John Hinckley (notre béline AP), accusé d'avoir tenté d'assassiner le président Ronald Reagan, le 30 mars 1981 à Washington, a reconnu le jeune homme mentalement irresponsable de son geste.

Hinckley, 27 ans, va être interné dans un établissement spécialisé de Washington pour examen. Après un délai de 50 jours le juge fédéral Barrington Parker devra décider s'il présente ou non un danger pour la société. S'il estime que ce n'est pas le cas, il pourra être libéré. Dans le cas contraire, il restera encore six mois interné avant de repasser devant le juge Parker.

Les parents de Hinckley étaient présents à la lecture du verdict et se sont effondrés en larmes. Leur fils risquait la réclusion criminelle à perpétuité.

Le procès de Hinckley a duré 39 jours et les sept femmes et cinq hommes du jury ont délibéré pendant 25 heures avant de se mettre d'accord sur un verdict. (ats, apf)

## Union soviétique: pas de répit pour le Mouvement pacifiste indépendant

- par Steven HURST -

Des groupes de policiers en civil continuent à empêcher les journalistes de prendre contact avec les membres du seul Mouvement pacifiste indépendant soviétique dont trois dirigeants sont appréhendés.

Deux journalistes ont réussi à sonner à la porte de l'appartement de Sergueï Batovrine, 25 ans, co-fondateur du groupe, mais deux policiers en civil ont surgi de l'ombre.

«Ce n'est pas permis», ont-ils dit avant d'éloigner les reporters de la porte qui s'était légèrement entr'ouverte.

Dans le bâtiment où vit un autre membre du groupe, Vladimir Fleishgaker, les journalistes avaient à peine franchi la porte du hall d'entrée que deux policiers les ont empêchés de gravir les escaliers. «Ce n'est pas permis» leur a-t-on dit comme unique explication. Fleishgaker est un ingénieur de 28 ans.

Le téléphone de Batovrine ne fonctionne plus depuis le 12 juin. Par contre celui de Fleishgaker marchait jusqu'à lundi.

L'appartement du second co-fondateur du groupe Sergueï Rozenoer, 29 ans, n'était apparemment pas bloqué par la police mais le mathématicien a précisé qu'il ne pouvait pas partir de chez lui. Lors du vote de dimanche, des policiers en civil l'avaient escorté jusqu'au bureau de vote. Lundi il n'est pas sorti de peur d'être arrêté.

Un autre membre du groupe, Viktor Blok, serait également en résidence surveillée depuis plusieurs jours mais il n'y a aucun moyen de vérifier. Il n'a pas le téléphone et sa maison est située dans une zone interdite aux étrangers à Moscou.

Selon Rozenoer, les autorités soviétiques ne savent pas comment réagir à l'égard du groupe. «Les autorités locales ont dit qu'elles ne savent pas comment sortir de cette situation».

Le groupe dont la constitution a été annoncée le 4 juin, s'est donné pour objectif de créer la confiance entre l'Union

soviétique et les Etats-Unis comme première étape en vue d'un désarmement total. Ses adhérents affirment qu'il ne faut blâmer ni l'Est ni l'Ouest pour la course aux armements et ils soutiennent qu'ils ne sont pas des dissidents.

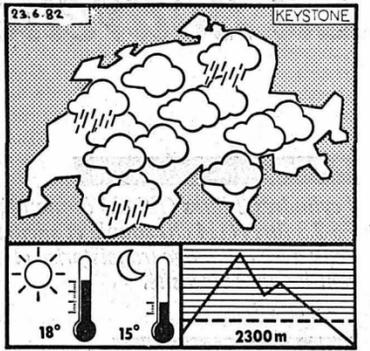
Les autorités soviétiques ne tolèrent pas les organisations indépendantes. Depuis le 11 juin, elles ont arrêté 11 membres du «Groupe pour l'établissement de la confiance entre l'Union soviétique et les Etats-Unis». Plusieurs adhérents ont été menacés de poursuites. (ap)

## Un Boeing rate son atterrissage à Bombay Au moins 19 morts

Dix-neuf personnes au moins ont trouvé la mort hier à bord d'un Boeing-707 de la compagnie Air-India, qui s'est écrasé en atterrissant à Bombay.

Plusieurs dizaines de personnes sont indemnes, mais une trentaine ont été blessées et on compte plusieurs manquants.

L'avion, qui venait de Singapour via Kuala-Lumpur et Madras, transportait au moins 111 personnes, dont 12 membres d'équipage. Il a dépassé le bout de piste et est tombé dans un canal de drainage, où il s'est désintégré. (ap)



M

météo

Nord des Alpes, Valais, et centre des Grisons: le ciel sera encore très nuageux et quelques averses sont encore à craindre. L'après-midi le temps s'améliorera et un peu de soleil est à prévoir. La température accusera une baisse sensible.

Evolution pour demain et vendredi: temps assez ensoleillé et chaud. Orange vendredi.

Mercredi 23 juin 1982  
25e semaine, 174e jour  
Fête à souhaiter: Alice

	Mercredi	Jeudi
Lever du soleil	5 h. 37	5 h. 37
Coucher du soleil	21 h. 32	21 h. 32

	Lundi	Mardi
Lac des Brenets	750,73	750,62
Lac de Neuchâtel	429,43	429,43

S

sommaire

Etats: oui à la taxe sur les poids lourds  
SUISSE Page 5

Programmes  
TELEVISION RADIO Page 6

Industrie horlogère: toujours le creux de la vague  
ECONOMIE Page 9

R

région  
2e cahier

Hold-up à la Banque Coopérative de Neuchâtel  
Le second en moins d'un an

PAGE 15

GARAGE DE L'OUEST

LOUE-MOI

Service de location de véhicules toutes catégories dès Fr. 8.- l'heure

La Chaux-de-Fonds - L.-Robert 165  
Tél. 039/26 50 86 + 26 50 85

Service d'urgence  
Tél. 039/23 04 60

# La synthèse parfaite de l'agrément de conduire et du plaisir de voyager. Sensationnel!

**Fr. 17 800.-, boîte automatique, direction assistée et vitres teintées comprises.**

## La nouvelle Granada Special.

### Pour le choix: les moteurs!

4 cylindres 2 litres (101 ch) économique ou V6 2,3 litres (114 ch) souple et silencieux. Tous deux avec allumage transistorisé et thermo-ventilateur à viscosité.

### Pour le profit: Special!

Avec la boîte automatique, la direction assistée et les vitres teintées, seulement

**Fr. 17 800.- pour la limousine 2,0 l**

**Fr. 18 580.- pour la limousine V6 2,3 l**

**Fr. 19 170.- pour le break 2,0 l**

**Fr. 19 950.- pour le break V6 2,3 l**

### Pour l'étonnement: la place!

Grâce à un empattement long et à un châssis à voie large, l'habitacle de la Granada Special est vraiment «de première classe» et le coffre impressionnant.

### Pour le plaisir: le confort!

Suspension à quatre roues indépendantes pour un comportement routier sûr et de longs trajets en toute détente.

### Pour la comparaison: l'équipement!

Phares halogènes, montre à quartz, témoins d'économie de carburant, clé avec lampe incorporée, console centrale, appuis-tête réglables en hauteur et en inclinaison, volant à quatre branches, accoudoir central

à l'arrière, 2 rétroviseurs extérieurs. Ford Granada Special: la grande classe jusque dans les moindres détails!

### Pour l'épreuve: la qualité!

Finition allemande, protection anticorrosion de haut niveau, système d'échappement aluminé, 6 ans de garantie contre les perforations par la corrosion: la Granada Special donne des preuves de sa valeur!

**Ford Granada Special: une raison très spéciale de vous décider vite!**



Le signe du bon sens.



## Garage des Trois-Rois S.A.

J.-P. et M. Nussbaumer

**La Chaux-de-Fonds:** Boulevard des Eplatures 8, tél. (039) 26 81 81  
Avenue Léopold-Robert 92 - Serre 102

**Neuchâtel:** Pierre-à-Mazel 11, tél. (038) 25 83 01

**Le Locle:** Rue de France 51, tél. (039) 31 24 31

44-6824



A VENDRE

## MAISON FAMILIALE

comprenant: 2 appartements de 4 pièces, 1 appartement de 2 pièces

Jardin. Confort. Bon état d'entretien

Pour visiter et traiter, s'adresser à:

28-12189

**CHARLES BERSET**  
gérant d'immeubles  
La Chaux-de-Fonds  
Jardinière 87 - Tél. (039) 23 78 33

A vendre dans quartier résidentiel, sur les hauts de Saint-Blaise, vue panoramique imprenable

## splendide villa de 8 pièces

comprenant 6 chambres à coucher, salon, salle à manger, cuisine, 3 salles d'eau.

Surface habitable 210 m<sup>2</sup> + sous-sol, dépendances et garage double.

Prix de vente: Fr. 850 000.-

S'adresser à: Régie Michel Turin SA,  
Bachelin 8, 2074 Marin,  
tél. 038/33 20 65-45.

28-51

**Etude Clerc et de Dardel, notaires**  
2, rue Pourtalès, 2000 Neuchâtel  
Tél. 038/25 14 69

A vendre à Colombier dans une très belle situation

## propriété

comprenant une maison de 10 pièces, cuisine agencée, salles de bains, cheminées de salon, véranda, nombreuses dépendances.

Pavillon de jardin, garage double, vaste dégagement, verger.

Une parcelle de terrain peut être détachée pour des constructions.

28-138

## A LOUER, av. Léopold-Robert 51-53 LOCAUX COMMERCIAUX

différentes surfaces, 1er et 2e étages, conviendraient pour des bureaux, cabinets médicaux ou autres.

Libres immédiatement ou à convenir.

S'adresser à:

**ROLAND ZWAHLEN**

Agent général

Winterthur-Assurances

Tél. (039) 23 23 45

91-480

A vendre AUX BAYARDS

## CHALET

de construction récente.

Séjour 45 m<sup>2</sup> avec cheminée de salon, cuisine équipée, 3 chambres à coucher, chauffage électrique, surface habitable 120 m<sup>2</sup>, entièrement meublé.

Situation très calme dans les pâturages.

Prix Fr. 178 000.-

Tél. 038/55 20 06.

28-25600

## AFFAIRES IMMOBILIÈRES

### AU CENTRE DU LOCLE I

A vendre, proximité Migros, poste et de tout

**petit immeuble simple de 4 appartements loués et bon marché avec jardin et garage**

Incredible: Fr. 135 000.-  
Capital nécessaire: Fr. 45 à 50 000.-

Exceptionnel pour peintre, artisan, installateur ou privé.

**AGENCE IMMOBILIÈRE CLAUDE BUTTY & Cie, Estavayer-le-Lac,**  
tél. 037/63 24 24.

81-11

A louer pour tout de suite à la rue de l'Arc-en-Ciel 7, à La Chaux-de-Fonds, un grand et bel

### APPARTEMENT D'UNE PIÈCE

au 6 étage, loyer Fr. 273.- charges comprises.

Concierge:

M. Marchon, tél. (039) 26 81 75

79-5155

Particulier cherche à acquérir un

### immeuble locatif

de bon rendement, régions Yverdon, Bière ou canton de Neuchâtel.

Ecrire sous chiffre 87-60 à Assa Annonces Suisses SA, 2, fbg du Lac, 2001 Neuchâtel.

87-628

A louer pour octobre

### locaux à l'usage d'atelier

4 pièces, plain-pied. Prix Fr. 166.- par mois.

Téléphoner au tél. 039/26 50 04 (heures des repas).

48922



**LA CHAUX-DE-FONDS AU CENTRE**

A louer pour tout de suite ou date à convenir

**CHAMBRE MEUBLÉE**

Loyer Fr. 200.-

Discretion assurée. 93-396/16

AGENCE IMMOBILIÈRE

**DECALCO SA**

2612 CORMORET  
Tél. 039/44 17 41

Etude de Mes Pierre et Henri Schluep, notaires à Saint-Imier

## VENTE D'UNE PROPRIÉTÉ

Les héritiers de Madame Marcelle Tieffenbach née Wiesser à Villeret offrent à vendre de gré à gré la propriété qu'ils possèdent au lieu dit «Rue du Brue» habitation No 4a, poulailler No 4a, assises, aïsaie, jardin de 13.20 ares et d'une valeur officielle de Fr. 123 700.-

Entrée en jouissance immédiate ou pour époque à convenir.

Adresser les offres à l'Etude de Mes P. et H. Schluep à Saint-Imier.

Saint-Imier, le 16 juin 1982.

Par commission: P. Schluep not.

93-513

# MONDE

**E**

entre autres

## Triste comédie

*Pauvre prince Sihanouk, contraint une nouvelle fois d'avaloir une couleuvre. La plus grosse peut-être qu'il ait jamais dû ingurgiter.*

Lui qui pourtant avait juré que jamais plus il ne ferait confiance aux Khmers rouges, le voilà qui signe un accord de coalition avec les fanatiques de Khieu Samphan. Et tout cela parce que les assassins de centaines de milliers de Cambodgiens demeurent, aux yeux de la légalité internationale, les seuls représentants légitimes du Kampouchea démocratique.

L'événement a eu pour cadre Kuala Lumpur, en Malaisie.

Sous l'amicale mais ferme pression des Etats-Unis et de plusieurs nations asiatiques, les dirigeants des trois groupes cambodgiens opposés au gouvernement pro-vietnamien de Phnom Penh y ont signé, après moult hésitations, un accord gouvernemental. Lequel stipule que le prince Sihanouk devient président de cette coalition hétéroclite, M. Khieu Samphan vice-président, alors que M. Son Sann occupera la fonction de premier ministre.

Inutile de préciser que ce n'est pas de gaité de cœur que l'ancien chef d'Etat lie une nouvelle fois son sort aux bourreaux du peuple khmer. Il semble en fait que la constitution de ce front uni soit le dernier espoir des opposants au régime pro-vietnamien de pouvoir conserver leur siège à l'ONU face à l'offensive diplomatique que prépare le bloc communiste pour septembre.

De plus, en faisant dorénavant partie du gouvernement «légitime» du Kampouchea, les résistants groupés soit autour du prince Sihanouk, soit autour de M. Son Sann, espèrent recevoir enfin les armes et le soutien qui leur font depuis toujours cruellement défaut.

On peut toutefois douter que ces quelques avantages suffisent à compenser l'énorme impact négatif que cet accord contre nature ne manquera pas d'avoir sur le principal intéressé. A savoir le peuple cambodgien qui, s'il n'apprécie guère la présence pesante de l'ennemi héréditaire vietnamien, craint par-dessus tout un retour au pouvoir des Khmers rouges.

En fait, devant cette curieuse comédie, on ne peut s'empêcher de penser que le prince cherche surtout à se donner l'illusion d'assumer encore un rôle historique qu'il n'est en fait depuis longtemps plus à même de jouer.

Quel que soit l'appui que les maigres troupes nationalistes recevront, il ne leur permettra en effet jamais d'expulser les quelque deux cent mille soldats qu'Hanoi maintient sur sol khmer. Tout au plus leur permettra-t-il de multiplier les actions de harcèlement qu'elles mènent épisodiquement contre les forces d'occupation. Contraignant par là le Vietnam à maintenir sur place une coûteuse infrastructure militaire.

Mais, plus qu'une très aléatoire indépendance du Cambodge, n'est-ce pas justement cela que désirent Washington et ses alliés asiatiques?

Roland GRAF

## France: devant l'opposition des syndicats du patronat Une loi pour bloquer les salaires et les prix

Le gouvernement français a décidé hier de bloquer les salaires et les prix pendant quatre mois jusqu'au 31 octobre prochain au moyen d'une loi qu'il soumettra demain au Parlement.

Le premier ministre français, M. Pierre Mauroy, engagera deux fois la responsabilité de son gouvernement devant l'Assemblée nationale à majorité socialiste dans le cadre de cette décision, indique-t-on à la présidence de la République française: une première fois aujourd'hui sur une déclaration de politique générale et une seconde fois demain sur le texte de loi proprement dit.

Le blocage des salaires - mesure d'accompagnement de celui des prix

- selon le projet de loi décidé hier en Conseil des ministres, implique une suspension temporaire de la libre négociation des salaires entre partenaires sociaux en vigueur dans la législation française depuis 1950.

Selon le projet, les salaires seront bloqués à leurs niveaux du 11 juin dernier, à la veille de la dévaluation du franc (10 pour cent par rapport au mark allemand).

Ces mesures sur le prix et les salaires combinées à la dévaluation récente du franc ont pour objectif de freiner l'inflation et la ramener de 14 à 10 pour cent à la fin de l'année.

Ce double blocage n'ayant reçu ni l'adhésion du patronat en faveur de

la liberté des prix, ni celle des syndicats ouvriers partisans de la politique contractuelle des salaires, il ne restait au gouvernement qu'à prendre seul ses responsabilités et à légiférer pour appliquer sa politique.

Une seule exception est consentie en faveur d'un million de salariés (sur 18,5 millions) au bas de l'échelle qui touchent environ 3300 ff par mois et qui continueront pendant cette période à bénéficier des augmentations normalement prévues.

Ce plan de rigueur de la gauche, critiqué par le patronat pour ce qui le concerne, l'est également par les syndicats bien qu'aucun front ne se soit constitué pour le combattre.

(ats, afp)

## Les Japonais vont paraît-il travailler moins...

Cédant apparemment aux suggestions entendues à l'étranger selon lesquelles les Japonais travaillent trop, le gouvernement envisage de réviser la législation en vue de diminuer la durée légale du travail. Une commission spéciale du Ministère du travail s'est prononcée pour que soient plafonnées à cinquante par mois les heures supplémentaires que pourra fournir le travailleur masculin. Si elle est adoptée, la proposition entrerait en vigueur le 1er janvier, indiquent-on au Ministère du travail, qui prévoit toutefois d'exempter de cette nouvelle clause certaines professions, dont le journalisme. Selon les statistiques officielles japonaises, la moyenne d'heures supplémentaires travaillées par la main-d'œuvre a été de 204 heures au Japon en 1980 contre 104 en RFA, 125 en Grande-Bretagne et 146 aux Etats-Unis. (afp)

## Cambodge: les opposants au gouvernement pro-vietnamien s'unissent

Au terme de près de deux ans de discussions, trois organisations cambodgiennes de résistance ont signé hier à Kuala-Lumpur un accord de coalition pour combattre l'occupation vietnamienne de leur pays.

Le document a été signé par le prince Norodom Sihanouk, le leader khmer rouge Khieu Samphan et l'ancien premier ministre Son Sann, dirigeant du Front de libération nationale du peuple khmer.

«Pour la Malaisie, c'est un grand honneur, messieurs», a déclaré, au cours de la cérémonie, M. Ghazalie Shafie, ministre malais des Affaires étrangères, qui a joué un rôle important dans de difficiles discussions entre factions au départ méfiantes les unes des autres.

Les négociations avaient commencé après que 200.000 soldats vietnamiens eurent envahi le Cambodge en décembre

1979, renversé le gouvernement khmer rouge et installé, à Phnom-Penh, un gouvernement qui leur était favorable, celui de M. Heng Samrin.

L'association des pays du sud-est asiatique (Malaisie, Singapour, Thaïlande, Indonésie et Philippines) a également incité les rebelles cambodgiens à s'unir, estimant qu'un front uni ferait pression sur les Vietnamiens, pour les amener à quitter le Cambodge.

Aux termes de l'accord, la coalition tripartite fera fonction de gouvernement provisoire, qui établira son siège en territoire tenu par les rebelles, près de la frontière thaïlandaise. (ap)

## Le président Mitterrand critique sévèrement les Etats-Unis

Le président François Mitterrand a «mis en garde en termes sévères, les Etats-Unis contre une politique internationale qui tend de plus en plus à entraîner l'Europe vers l'aggravation de la crise», a indiqué mercredi M. Pierre Berégovoy, secrétaire général de l'Elysée, à l'issue du Conseil des ministres.

M. Berégovoy a précisé que M. Mitterrand ferait connaître incessamment, par une déclaration publique, la position de la France face à cette situation. M. Mitterrand, a souligné le secrétaire général de l'Elysée, a notamment évoqué le dérèglement du dollar et la hausse des taux d'intérêt américains. (ats, afp)

## Israël accepte un cessez-le-feu avec la Syrie

Page 1

Le regain d'activité militaire à l'est du pays a été accompagné d'un certain apaisement dans la région de Beyrouth. Cette accalmie fait suite aux intenses bombardements déclenchés par les Israéliens sur les camps et les quartiers palestiniens de Beyrouth-Ouest depuis dimanche. L'OLP quant à elle continue de parler de «génocide» mais a indiqué par la voix de son numéro deux, M. Abou Ayad, qu'elle était prête à accepter une «démilitarisation» du secteur occidental de Beyrouth. Cette proposition a été qualifiée «d'ultime concession» possible.

Sur le terrain, les blindés israéliens, précédés et appuyés par des raids aériens et des tirs d'artillerie, ont avancé hier dans les montagnes de l'est du Liban. L'OLP a affirmé dans un communiqué que l'objectif de cette opération était de prendre aux Syriens qui l'occupent un

tronçon d'une trentaine de kilomètres de la route Beyrouth-Damas.

Cette portion de route est occupée par une forte concentration de blindés syriens et est vitale pour l'approvisionnement des troupes syriennes.

La radio officielle libanaise et plusieurs radios privées ainsi que l'OLP ont indiqué que les blindés israéliens avaient progressé jusqu'au village de Mansouriyeh qui domine la ville d'Aley, tenue par les Syriens, et la route Beyrouth-Damas. Selon l'agence palestinienne Wafa, les Israéliens ont continué de bombarder toute la région de Dar el Baidar à Aley pendant toute l'après-midi d'hier. La ville de Bhamdoun, située à une vingtaine de kilomètres de Beyrouth, aurait également subi une grande partie des tirs israéliens. C'est là que se trouve le bataillon d'infanterie iranien envoyé il y a deux semaines par Téhéran.

De son côté le commandement militaire israélien a accusé les Syriens d'avoir rompu le cessez-le-feu en déclenchant de «violents tirs d'artillerie» depuis la garnison syrienne d'Hammana, à 25 km à l'est de Beyrouth.

### REUNION DU CONSEIL DE SALUT NATIONAL

Le Conseil de salut national libanais, récemment créé, s'est réuni pendant deux heures hier au palais présidentiel pour essayer de trouver une formule de compromis permettant un désengagement des forces israéliennes, palestiniennes et syriennes. La proposition de l'OLP en faveur d'une démilitarisation du secteur occidental de Beyrouth devait lui être notamment soumise.

Pour la première fois, le conseil s'est réuni en présence de l'envoyé spécial du président Reagan au Proche-Orient, M. Philip Habib. A l'issue de la réunion du conseil, le premier ministre libanais, M. Shafik Wazzan, a parlé de «progrès importants et tangibles» mais n'a donné aucune précision. Le conseil doit à nouveau se réunir aujourd'hui.

Malgré l'impasse actuelle, chaque camp faisant du retrait de l'autre un préalable à son propre départ du territoire libanais, M. Begin, qui se trouve toujours aux Etats-Unis, s'est montré assez optimiste à l'issue d'un petit déjeuner qu'il a eu hier matin avec M. Alexander Haig. (ap)

## Alors que toute la Grande-Bretagne est en liesse Diana et le petit prince ont quitté l'hôpital

La princesse de Galles et son fils ont quitté l'Hôpital St-Mary de Paddington à Londres, hier, peu après 18 heures, soit moins de 24 heures après l'accouchement. La princesse, qui paraissait en excellente forme et était accompagnée du prince Charles radieux, portait son enfant dans les bras. Après avoir posé un instant pour les photographes, le couple princier a pris place à bord d'une voiture bleue pour se rendre à sa résidence de Kensington.

Toute la Grande-Bretagne a célébré hier la naissance du bébé qui un jour sera roi. Quarante et un coups de canon ont résonné à travers Londres, les cloches de toutes les églises retentissaient et les bouchons de champagne sautaient dans chaque ville et hameau pour fêter la nouvelle de la mise au monde, lundi soir par la princesse de Galles, d'un garçon bien portant, blond aux yeux bleus, pesant 3,2 kg.

A l'issue de la première visite qu'il a rendue à la princesse Diana après l'ac-

couchement (auquel il a assisté), le prince Charles a déclaré hier que «tout est merveilleux» et que son fils «à l'air plus humain». Malgré sa fatigue, la jeune mère a reçu beaucoup de visites.

On ne connaît toujours pas le prénom du bébé. Le prince Charles est resté intraitable, ne voulant pas divulguer le secret.

Mme Margaret Thatcher, premier ministre britannique a envoyé un télégramme de félicitations au prince et à la princesse de Galles et a déclaré au Parlement que «la nation toute entière partage leur bonheur». Quant à M. Willie Hamilton, député travailliste écossais et antiroyaliste convaincu, il n'a pas été, on s'y attendait, très flatteur. «Il va être le bébé le plus privilégié, le plus choyé et le plus en vue du monde entier» a-t-il déclaré avec mécontentement, ajoutant: «Contrairement à la plupart des jeunes de ce pays, celui-ci a un métier tout tracé, indépendamment de ses capacités».

A l'aéroport de Heathrow (Londres), les boutiques hors-taxe ont offert aux passagers se rendant à l'étranger du whisky vieux de 21 ans (âge de la princesse) de leur réserve, appelé «Salut royal».

(ats, afp, reuter)

## opinion

Page 1

### Reaganomic

Or, il cotait lundi 2 francs 14/4 ou 2 marks 48: une surévaluation de plus de 50 centimes par dollar sur la parité des pouvoirs d'achat; en léger tassement hier.

On a écrit et répété que les taux d'intérêt élevés dopaient la monnaie américaine.

Divers indicateurs - comme les derniers indices des prix US - démontrent que, selon toute vraisemblance, les taux ne sont pas à la veille d'une baisse.

Encore que l'on commence à s'agiter du côté des autorités américaines à ce sujet.

Mais les autorités monétaires, la Banque Fédérale, ne sont pas directement placées sous la dépendance des autorités politiques et il faudrait une loi pour y chan-

ger quelque chose. Autant dire que ce serait une révolution...

Le dollar reste attrayant pour les capitaux en mal de spéculation. Sans doute, mais il n'y a pas que cela.

M. Reagan a réussi à redorer - c'est le cas de le dire - la réputation du dollar et des Etats-Unis tout à la fois, présentés comme terre libre, sûre, riche et pleine de promesses - malgré un chômage théoriquement passager même s'il est le plus important du monde, inévitable choc de la médication actuelle - terre pleine de ressources et de vitalité...

Et surtout terre de refuge pour capitaux craintifs dans la conjoncture politique et militaire présente.

Notions psychologiques essentielles? Peut-être, mais lorsqu'elles se doublent d'une forte rémunération du capital changé en dollars, les gros possédants écoutent leur peur. L'or baisse et le dollar monte.

Il y a eu hier une pause: ceci pourrait fort bien ne signifier rien d'autre que d'importantes prises de bénéfices...

Roland CARRERA

### En bref

● MOSCOU. - Le vaisseau spatial Soyouz T-6, à bord duquel prendra place demain un équipage soviéto-français, a été placé hier sur son aire de lancement à Baïkonour.

● KLEVE (RFA) - Quatre enfants âgés de 11 à 15 ans ont été tués hier par l'explosion d'une bombe datant de la Première Guerre mondiale.

● BRASILIA. - Accusés d'avoir incité des paysans à la violence, deux prêtres français ont été condamnés à 15 et 10 ans de prison par un tribunal brésilien.

● BERNE. - Amnesty International a demandé au Nicaragua de réviser les procès de plus de 3000 personnes condamnées après la révolution sandiniste.

● ROME. - La Banque du Vatican, institut pour les œuvres de religion, a été mise en cause hier par des députés à propos de la mort de Roberto Calvi et de la déroute du groupe privé dirigé par ce banquier.

● LONDRES. - La Grande-Bretagne compte à nouveau plus de trois millions de chômeurs.

● LUXEMBOURG. - La CEE a décidé de mettre les Etats-Unis en accusation devant les organismes internationaux du GATT et de l'OCDE pour violation du droit international à la suite des récentes mesures prises contre les importations d'acier européen.

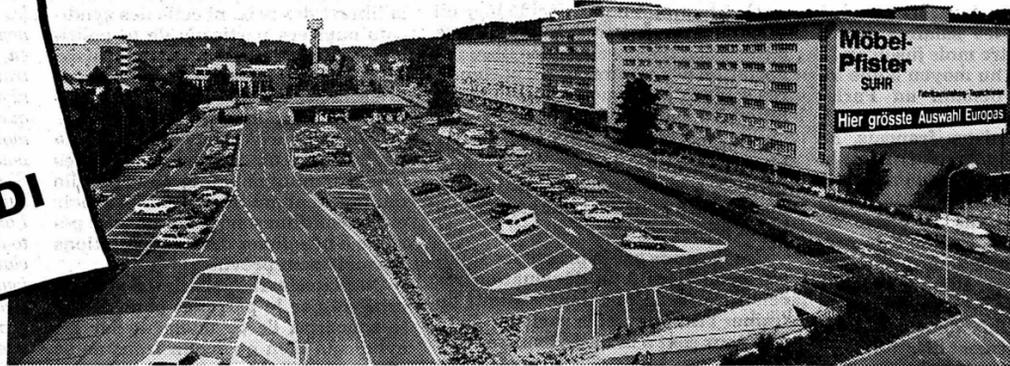
● TÉHERAN. - L'imam Khomeini a déclaré vouloir poursuivre la guerre contre Bagdad en dépit du retrait d'Iran des troupes irakiennes.

● WASHINGTON. - Les prix à la consommation ont augmenté de 1% en mai aux Etats-Unis.

# Voyage gratuit

## au centre européen du meuble à SUHR

Les plus récentes créations aux prix surprenants vous attendent!



### L'horaire du car:

- Le Locle:** Place du Marché 8.15 h.
- La Chaux-de-Fonds:** Place de la Gare 8.30 h.
- Neuchâtel:** Devant magasin 9.00 h.

### Renseignements et réservations:

**Pfister Meubles**  
Neuchâtel  
Tél. 038-257914

G 18

**598.-**  
C'est le set 100% Minolta

- 1 boîtier MINOLTA XG 1
- 1 objectif MINOLTA Zoom 3,5/35-70mm
- 1 courroie MINOLTA extra-large

le tout : 598.- francs seulement

avec en plus : votre Carnet de Chèques Service (valeur 120.-) GRATUIT

**La Chaux-de-Fonds**  
53, avenue Léopold-Robert

**RADIO TV STEINER**

**DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE**

A la suite de la mise à la retraite de la titulaire actuelle, un poste de

### bibliothécaire à temps partiel (environ 8 h. par semaine)

est à repouvoir à l'Office neuchâtelois de la documentation pédagogique (ONDP).

**Exigences:**

- formation de bibliothécaire
- intérêt pour l'éducation en général
- aptitudes pour le travail administratif.

**Obligations et traitement:** légaux.

**Entrée en service:** à convenir.

Les places mises au concours dans l'administration cantonale sont ouvertes indifféremment aux femmes et aux hommes.

Pour tout renseignement, s'adresser au directeur de l'Office, tél. 038/22 32 70 ou 038/22 39 65.

Les offres de services manuscrites, accompagnées d'un curriculum vitae ainsi que des copies de diplômes et de certificats, doivent être adressées à l'office du personnel de l'Etat, rue du Musée 1, 2001 Neuchâtel, jusqu'au 30 juin 1982.

### AFFAIRES IMMOBILIÈRES

**À LOUER À LA CHAUX-DE-FONDS,** à proximité de la gare, pour date à convenir

## 72 m<sup>2</sup> de bureaux

au 4<sup>e</sup> étage, ascenseur.

**IMMOTEST SA, Bienne**  
Tél. (032) 22 50 24 06-1783

A louer, rue du Parc 8

## APPARTEMENT 3 1/2 PIÈCES

rez-de-chaussée, libre dès le 1<sup>er</sup> juillet 1982. Loyer Fr. 535.- charges comprises.

Tél. (039) 28 24 57 dès 18 h. 30. 49978

A louer pour tout de suite, cause départ, rue de la Paix 19

## STUDIO MEUBLÉ

Conditions avantageuses les premiers mois. Tél. (039) 23 82 45 de 12 à 13 h. 30 et de 17 à 19 h. 49063

A louer à La Chaux-de-Fonds, rue de la Tuilerie 16, dès le 1<sup>er</sup> juillet

## APPARTEMENT DE 4 1/2 PIÈCES

tout confort. Loyer Fr. 350.- + charges Fr. 150.-

Tél. (038) 33 20 45 28-51

A louer à partir du 1<sup>er</sup> septembre à La Chaux-de-Fonds, rue du Progrès 19

## STUDIO

de 27 m<sup>2</sup> entièrement rénové, salle de bains, cuisinette, TV, chauffage central, eau chaude, conciergerie. Fr. 290.- toutes charges comprises. Tél. (039) 23 96 65. 05-14552

A louer pour tout de suite ou date à convenir, av. Léopold-Robert 118

## bel appartement

de 3 pièces avec salle de bains, Coditel, tout confort.

Loyer net: Fr. 254.25 + charges.

S'adresser à Fiduciaire Kubler & Huot Av. Léopold-Robert 50, La Chaux-de-Fonds Tél. (039) 23 23 15 48426

## À LOUER

dès le 1<sup>er</sup> juillet, Fiaz 40

### BEL APPARTEMENT de 4 PIÈCES

sud, confort, grand balcon, WC et bains séparés. Fr. 577.- charges et Coditel compris.

## GERANCIA SA

Léopold-Robert 102  
La Chaux-de-Fonds, tél. 039/23 54 33 91-358

GRAND BUREAU ALPHASÉRIE  
ADMINISTRATION SERVICE ENTRETIEN  
SERVICE COMPTABLE EXPERTISES-CONSEILS

**LA CHAUX-DE-FONDS**  
Rue de la Charrière 87  
A louer pour tout de suite ou date à convenir

## APPARTEMENT de 2 pièces STUDIO

93-396/14

AGENCE IMMOBILIÈRE

## DECALCO SA

2612 CORMORET  
Tél. 039/44 17 41

### 2 magnifiques occasions

**Datsun Cherry break 1,2 l.**  
bleu métal, 1980, 37 000 km, Fr. 7 800.-

**Fiat Ritmo 85, 1,5 l., 1981**  
gris métal, 21 000 km, Fr. 10 900.-

Véhicules expertisés + Garantie + Facilités de paiement  
Ouvert le SAMEDI toute la journée  
Location de voitures

## GARAGE CARROSSERIE DE L'EST

P. Visinand - La Chaux-de-Fonds  
Tél. 039/23 51 88

A louer pour tout de suite ou date à convenir, av. Léopold-Robert 118

## bel appartement

de 3 pièces avec salle de bains, Coditel, tout confort.

Loyer net: Fr. 254.25 + charges.

S'adresser à Fiduciaire Kubler & Huot Av. Léopold-Robert 50, La Chaux-de-Fonds Tél. (039) 23 23 15 48426

### Entreprise de la place cherche

## locaux industriels

de 150 à 200 m<sup>2</sup>, avec facilité d'accès.

Ecrire sous chiffre OW 48367 au bureau de L'Impartial.

A vendre voiture

### TOYOTA «COPAIN» 1000

jamais accidentée, expertisée juin 1982.  
Prix à discuter.

Tél. 039/23 93 50. 49028

### TAXIS BLEUS

P. Mury  
Service jour et nuit  
Ville et extérieur

## 26 91 91

34664

## Bulletin de souscription

Veuillez me considérer comme nouvel abonné de **L'IMPARTIAL**

dès le: \_\_\_\_\_ Je paierai par 3 - 6 - 12 mois\*

Nom et prénom: \_\_\_\_\_

Domicile: \_\_\_\_\_

No - Localité: \_\_\_\_\_

Signature: \_\_\_\_\_

**Prix d'abonnement:**  
3 mois: Fr. 37.50 - 6 mois: Fr. 71.- - annuellement: Fr. 135.-

\* biffer ce qui ne convient pas.  
Compte de chèques postaux 23 325, La Chaux-de-Fonds

**Ne pas payer d'avance, mais à réception du bulletin de versement**

A retourner «L'Impartial» - 2301 La Chaux-de-Fonds

## DEMANDES D'EMPLOIS

### CADRE TECHNICO-COMMERCIAL

plusieurs années d'expérience, cherche changement de situation, branche industrielle ou autre.

Faire offres sous chiffre JN 48621 au bureau de L'Impartial.

### AIDE EN MÉDECINE DENTAIRE

diplômée, à Neuchâtel en 1977, y cherche emploi pour mi-août.

Tél. 021/54 18 54, heures de bureau. 28-300385

### CHAUFFEUR OU MAGASINIER-CHAUFFEUR

cherche place pour début août 1982, parle français, allemand.

Monsieur Joseph Baumgartner, République 1 2300 La Chaux-de-Fonds. 48647

### CADRE

cherche place stable, contremaître, agent de méthodes, de planning-lancement, d'achats. Etudie toutes propositions.

Faire offres sous chiffre FG 49058 au bureau de L'Impartial.

### MAGASINIER

plusieurs années d'expérience, cherche changement de situation. Branche industrielle ou autre.

Ecrire sous chiffre ED 48224 au bureau de L'Impartial.

### CHAUFFEUR POIDS LOURDS

cherche emploi.

Libre tout de suite.

Tél. 039/37 11 09.

### ÉLECTROPLASTE CFC

occupant poste à responsabilités, cherche changement de situation, titulaire du permis de frontalier.

Tél. (00 33 81) 43 05 45 ou (039) 31 11 81. 47713

## Tous vos imprimés

en vente au bureau de L'Impartial

# SUISSE

## Au Conseil des Etats

### Oui à la taxe sur les poids lourds

C'est par 23 voix contre quatre et une douzaine d'abstentions que le Conseil des Etats a accepté hier la taxe sur les poids lourds. L'opposition venait surtout des rangs des radicaux. Auparavant, les députés avaient renoncé, avec une majorité d'une voix seulement, à renvoyer le projet à la commission pour complément d'information. Le texte finalement accepté comprend deux parties, une taxe fonction de la distance parcourue par les camions et, en attendant que celle-ci soit réalisée, une taxe forfaitaire dépendant du poids des véhicules. Les députés ont ensuite commencé le débat sur la vignette autoroutière, une idée vivement combattue par le libéral vaudois Hubert Raymond. Les deux projets retournent maintenant au Conseil national.

Contrairement au Conseil national en octobre 1981, la Petite Chambre a donc repris l'idée première du Conseil fédéral, celle qui consiste à faire de la taxe sur les poids lourds un instrument de la politique des transports. Une taxe, fonction de la distance parcourue, frappe plus fortement les transports à longue distance (pouvant être effectués par le chemin de fer) et ménage le trafic régional. De surcroît, le produit de cette taxe doit couvrir les frais d'infrastructure que les poids lourds occasionnent effectivement. Pour l'immédiat cependant, les Etats se sont ralliés au National en inscrivant dans les dispositions transitoires de la Constitution une taxe dépendant du poids des véhicules. Il s'agit là d'une mesure purement fiscale qui rapporte 150 millions par an et qui doit être abrogée dès l'entrée en vigueur d'une loi précisant le détail de la taxe fonction de la distance. La mise en place de cette dernière nécessite en effet une certaine or-

ganisation. Le National n'avait approuvé que la taxe forfaitaire.

Dans son premier message, le Conseil fédéral avait estimé à 350 millions de francs le déficit de la position « poids lourds » dans le compte routier (une comptabilité des coûts et des recettes pour chaque catégorie de véhicules). Or, selon les premières conclusions d'une commission d'experts (conclusions publiées à la suite d'une indiscretion), ce « trou » ne serait que de 150 millions de francs. C'est ce qui a incité le radical zougé Othmar Andermatt à déposer une motion demandant le renvoi de la discussion. Il faut, a-t-il déclaré, attendre les résultats définitifs de cette étude pour pouvoir décider sur des bases claires.

#### MOTION REJETÉE

M. Willy Donzé (soc, GE), président de la commission qui a préparé cet objet, s'y est opposé. Le projet d'article constitutionnel a-t-il dit, ne précise pas le montant du découvert devant être compensé par la taxe. Cette dernière pourra être adaptée au montant effectif calculé selon la nouvelle méthode. Ce débat est indigne d'un Parlement, a ajouté le socialiste soleurois Walter Weber. Cette motion sert uniquement à retarder le débat. Plusieurs démocrates-chrétiens sont encore venus combattre la motion de M. Andermatt. Au vote, celle-ci a été refusée par 25 voix contre 16.

M. Edouard Debétaz, radical vaudois, avait prévu de faire une proposition de non-entrée en matière. Pour lui, il faut renoncer purement et simplement à cette taxe. Il a finalement retiré sa proposition au profit d'un compromis proposé par le Lucernois Alphons Egli (pdc). Approuvons l'entrée en matière, a dit ce dernier, puis renvoyons le projet à la commission. La commission pourra alors tranquillement mettre au point les derniers détails contestés. Cela n'apportera rien à rétorqué M. Willy Donzé. Tout a été dit sur ce projet. Il faut maintenant décider: surprise!: par 21 voix contre 20, la proposition de M. Egli est refusée.

M. Hubert Raymond s'est ensuite lancé dans la bataille contre la vignette autoroutière, autre projet que le National a adopté en octobre dernier. Au prix de 30 francs par voiture, cette vignette qui donnerait accès aux autoroutes rapporterait près de 250 millions de francs dont la majeure partie serait versée par les automobilistes étrangers. On voit d'ici, a dit le libéral vaudois, les files de voitures à la frontière attendant pour acheter une vignette. Quelle carte de visite pour la Suisse qui se veut accueillante pour les touristes. De plus, la perception de cet impôt exige une énorme infrastructure. Enfin, cette vignette est le plus sûr moyen de fâcher le souverain et de faire capoter le nouveau règlement des droits de douane sur les carburants, projet bien plus important pour la Confédération.

Ce débat se poursuivra aujourd'hui. Par ailleurs, le Conseil des Etats a: - adopté une modification de la loi sur la protection des eaux. Il s'agissait de corriger une double réduction des subventions fédérales. - Admis par 37 voix contre deux la clause d'urgence concernant une modification de la loi sur l'assurance-chômage (gain assuré). (ats)

### Port de la ceinture et limitation de vitesse Des résultats encourageants

Pour les assureurs sur la vie, l'obligation du port de la ceinture de sécurité, en conduisant une voiture, ainsi que les limitations de vitesse, notamment à l'intérieur des localités, commencent à porter leurs fruits, signale le centre d'information de l'Association suisse d'assurances, à Lausanne. L'an dernier, le nombre (718) des assurés sur la vie décédés à la suite d'un accident de la circulation a diminué de 18 % par rapport à celui de l'année précédente (877).

Selon la statistique de l'Union des compagnies suisses d'assurances sur la vie, les dix-neuf compagnies helvétiques et les deux étrangères affi-

liées ont perdu, en 1981, 10.597 de leurs assurés (10.722 en 1980). 3563 (33,6 %) d'entre eux sont décédés à la suite de troubles circulatoires contre 3410 (31,8 %) l'année précédente, alors que 3015 (28,5 %) sont morts des suites d'un cancer (3188 ou 29,7 % en 1980).

Par ailleurs, les victimes d'un accident (à l'exception de ceux de la circulation) ont été au nombre de 659 (625), celles d'une maladie des organes digestifs de 428 (470), alors que 251 personnes ont perdu la vie à la suite de troubles des organes respiratoires (248 en 1980) et 69 autres par les maladies infectieuses. (ats)

### Appel de la Croix-Rouge suisse en faveur du Liban

La Croix-rouge suisse a lancé hier un appel en faveur du Liban, où des milliers de blessés et des centaines de milliers de réfugiés ont un urgent besoin d'aide.

Les quatre œuvres d'entraide, la Croix-Rouge suisse, Caritas suisse, l'Entraide protestante suisse et l'Oeuvre suisse d'entraide ouvrière ont d'ores et déjà consacré une somme de 500.000 francs pour contribuer aux interventions de leurs partenaires internationaux et locaux.

La Croix-Rouge suisse a également mis à la disposition du Comité interna-

tional de la Croix-Rouge (CICR), qui a engagé une vaste opération d'entraide, des médicaments, des produits sanguins, du matériel chirurgical, des couvertures, des ustensiles de cuisine et d'autres secours.

De son côté, Caritas Liban, soutenu par Caritas suisse, apporte une aide massive, dont quelque 70.000 personnes bénéficient dans la seule ville de Beyrouth. L'Entraide protestante suisse soutient son partenaire local en finançant l'achat de tentes, couvertures, vivres et autres secours de première nécessité. En collaboration avec ses partenaires locaux, l'Oeuvre suisse d'entraide ouvrière poursuit ses programmes sociaux en faveur des réfugiés libanais et palestiniens. (ats)

### Prix agricoles USP: satisfaction modérée

Les décisions en matière de politique agricole prises lundi par le Conseil fédéral donnent satisfaction à l'Union suisse des paysans (USP) même si ses revendications « n'ont pas été honorées pleinement ». C'est ce qu'a déclaré en substance mardi M. Juri, directeur de l'association.

Reprenant en détail les décisions de l'exécutif fédéral, l'USP exprime sa satisfaction devant la décision de corriger les méthodes de calcul du salaire paysan, non sans préciser que les directives émises « devraient être adaptées régulièrement à l'évolution sociale dans les milieux non agricoles ». Pour ce qui concerne les prix, l'USP se déclare satisfaite même si « cet objet est celui qui nous donne encore le plus de préoccupations ». Enfin les mesures d'aide en faveur de l'agriculture de montagne sont jugées moins positivement et l'USP de souhaiter qu'on fasse « avancer ce problème qui tarde à être réalisé ». (ats)

### Après la visite de Jean Paul II «Merci et à bientôt»

Dans un télégramme adressé le 17 juin à la Conférence des Evêques de Suisse (CES) le pape Jean Paul II la remercie de « son accueil ». Les remerciements pa-paux vont encore aux représentants des autres Eglises chrétiennes ainsi que les responsables des organisations internationales.

Dans son texte, le Pape précise à propos de sa visite annulée de l'an dernier: « J'espère que ce n'est que partie remise; car j'aimerais moi aussi sur place recueillir le témoignage de vos communautés chrétiennes ». Concernant sa prochaine visite en Suisse et à l'adresse des autres Eglises chrétiennes, Jean Paul II écrit encore: « Il nous sera donné d'approfondir nos contacts et nos entretiens ». (ats)

### Répartition des droits de base sur les carburants Le National veut couper la poire en deux

Le Conseil national a poursuivi hier matin l'examen de la nouvelle affectation des taxes prélevées sur les carburants. Les députés ont notamment accepté que la répartition des droits de base soit modifiée. La caisse fédérale devrait par conséquent recevoir 50% du produit net de ces droits, soit environ 500 millions de francs, contre 40% jusqu'à présent. Le Conseil national a en outre refusé d'inscrire dans l'article constitutionnel une quelconque allusion à une contribution en faveur des transports publics.

Avant d'aborder la discussion de détail, le Conseil national s'est prononcé sur une proposition de renvoi de M. Andreas Herzog (Poch, ZH), invitant le Conseil fédéral à supprimer l'affectation spéciale de la surtaxe et du produit net des droits de base sur les carburants. Cette proposition a été balayée, par 146 voix contre trois.

Le Conseil s'est ensuite penché sur la question de la répartition des droits de base prélevés sur les carburants, un enjeu d'environ un milliard de francs (26,5 centimes par litre). Deux thèses se sont affrontées: celle du Conseil fédéral et de la majorité de la commission tout d'abord, pour qui la répartition doit être « fifty-fifty », et celle d'une minorité qui demandait le statu quo, soit 40% pour la Confédération et 60% pour les routes.

A l'appui de cette dernière proposition, M. Gilbert Coutau (lib, GE) a notamment fait valoir que la part de la Confédération serait excessive, car de nombreux problèmes routiers doivent encore être résolus et exigent, par conséquent, des moyens financiers importants. La recette « moitié-moitié » a finalement emporté, par 124 voix contre 26.

Une proposition radicale d'inscrire explicitement l'affectation au seul domaine routier a également été refusée, par 96 voix contre 52.

Le conseil a ensuite passé à la liste définissant les domaines touchés par l'affectation de la surtaxe et des droits de base, une somme totale d'environ 1,8 milliard de francs. Là aussi, c'est le point de vue de la majorité de la commission qui l'a emporté, à l'exception d'un complément proposé par M. Willy Lorétan (rad, AG) sur la protection du paysage (accepté par 72 voix contre 40). Des propositions de M. Massimo Pini (rad, TI) prévoyant des contributions pour des

installations de stationnement aux frontières, et d'une minorité emmenée par M. Alfred Affolter (soc, ZH) en faveur des chemins pédestres et des pistes cyclables, ont été refusées. Deux propositions de M. Christian Grobet (soc, GE), concernant des aéroports subventionnés et des compagnies de navigation ont également été rejetées.

#### PAS D'ALLUSION AUX TRANSPORTS PUBLICS

Trois propositions ont d'autre part été présentées afin d'inscrire le principe d'une aide financière aux transports publics, aide prélevée sur les recettes provenant des carburants. La première, celle de M. Werner Carobio (psa, TI) - partager le gâteau entier en deux, entre la route et les transports publics - a été nettement battue. La deuxième, allouer la moitié des droits de base aux transports publics, idée développée par M. Alfred Affolter (soc, ZH) a fait un meilleur score. Et la troisième - la plus modérée - a été battue par 70 voix contre 51; développée par M. Walter Biel (ind, ZH), elle voulait attribuer aux transports publics les restes non utilisés par les affectations pour les routes.

Le débat se poursuivra aujourd'hui avec l'examen de la compensation que devraient en fournir les cantons, puisque la Confédération prendrait en charge des prestations qui étaient jusqu'ici de leurs compétences. Six propositions s'affrontent, dont celle de M. Claude Bonnard (lib, VD) qui, avec l'appui de son groupe, demande une refonte complète du système envisagé par le Conseil fédéral.

Au cours de sa séance d'hier matin, le Conseil national a encore adopté par 161 voix sans opposition la clause d'urgence pour la modification de la loi sur l'assurance-chômage.

### Le drapeau royal anglais flotte sur le Château de Grandson

Première réaction en Suisse après la naissance du fils de Lady Diana: à peine la nouvelle connue, l'intendant du Château de Grandson, dans le canton de Vaud, hissait le drapeau de la couronne britannique sur les vieux murs du château.

Ce geste symbolique est là pour rappeler les liens étroits qui ont unis aux XIIIe et XIVe siècles, les seigneurs du Château de Grandson et la Cour anglaise.

En effet, le châtelain Othon 1er passa la presque totalité de son existence en Angleterre. Il fut tour à tour membre du Parlement, conseiller militaire et diplomate au service de la Cour anglaise. Edouard 1er le chargea d'organiser deux croisades à la fin du XIIIe siècle et de réaliser une alliance militaire contre les musulmans. (ats)

### Bâle: éducateur indésirable...

L'exécutif de la ville de Bâle approuve le renvoi récent d'un orphelinat communal d'un éducateur homosexuel. Répondant hier à une interpellation du Conseil communal, les autorités bâloises précisent qu'il n'est pas de leur ressort de « résoudre les problèmes d'une minorité sociale comme les homosexuels, ni de faire à leur égard œuvre pionnière ».

Les autorités bâloises poursuivent en indiquant que ce licenciement était légalement « correcte, après que l'éducateur ait fait part à ses collègues et à la direction de ses goûts ». Sur le fond, les autorités bâloises déclarent qu'il n'est pas pour autant question d'une interdiction professionnelle à l'encontre des homosexuels. (ats)

### Objecteur parce qu'on lui interdit de fumer ses « joints »

Le Tribunal de division 7, sous la présidence du colonel Peter Saxer, a condamné à 45 jours de prison un citoyen de 28 ans, accusé de refus de servir. Le défenseur d'office assigné à l'accusé avait plaidé une peine identique, mais assortie d'un sursis de deux ans.

Le condamné avait déjà accompli trois cours de répétition, mais avait refusé d'entrer en service en septembre 1981, et d'accomplir ses tirs obligatoires. Il n'avait pas non plus retiré ses affaires militaires de l'arsenal où il les avait déposées avant un voyage à l'étranger.

L'objecteur, qui doit prochainement répondre devant un tribunal civil d'infraction à la loi sur les stupéfiants, a déclaré qu'il ne voyait pas l'intérêt qu'avait pour lui la défense d'un Etat qui lui interdisait de fumer ses « joints ».

L'auditeur tenait à faire condamner l'objecteur à cinq mois de prison. Mais la Cour a tenu compte pour son jugement de l'expertise psychiatrique et du fait qu'il était devenu dépendant de la drogue. Il a par ailleurs été exclu de l'armée pour cette raison. (ats)

## PUBLICITÉ

**En fait, le secret bancaire est le secret du client de la banque. Il protège la sphère privée du client et non la banque.**

Le secret bancaire protège la sphère privée du client. Le législateur interdit aux banques de jouer le rôle de délatrices. Le client doit répondre lui-même de ses agissements vis-à-vis de l'Etat et de tiers. Dans le cadre des procédures pénales fédérales et cantonales, les banques sont toutefois déliées du secret bancaire. Il en va de même dans certaines procédures civiles; dans les affaires de succession, par exemple, les banques sont tenues de fournir à l'autorité les renseignements nécessaires.

La protection de la personnalité connaît aussi ses limites; c'est le cas lorsque des actes criminels pourraient être couverts par le secret bancaire. Cela vaut également sur un plan international,



lorsque la Suisse accorde l'entraide judiciaire à d'autres Etats, par exemple en cas d'escroquerie en matière de contributions.

Les banques veulent protéger leurs clients, toutefois sans se laisser abuser par des procédés illégaux.

## LES BANQUES SUISSES

Une part active de notre économie

# mercredi

# TELEVISION RADIO

## TV ROMANDE

- 14.50 Point de mire: Programmes de la Radio suisse romande
- 15.00 Hippisme  
CHIO: Compétition internationale de saut de la RFA
- 17.45 TV à la carte

**17.50 Gaston Phébus, le Lion des Pyrénées**  
D'après l'œuvre de Myriam et Gaston de Béarn - 1er épisode - Avec: Jean-Claude Drouot: Gaston Phébus - Pascale Rivault: Myriam - Georges Marchal: Corbeyran - Dora Doll: Florine - Jean-François Poron: Espaign - Claude Marcant: Aude - François Dyrek: Ernauton - Michèle Grelhier: Comtesse Hélène - Monique Méliand: Comtesse Eléonore

18.45 TV à la carte - Cachecam  
En direct du Landeron - 1re partie: Prise de contact

18.50 Belle et Sébastien  
3. La Battue - Série écrite et réalisée par Cécile Aubry

19.15 TV à la carte - Cachecam  
En direct du Landeron - 2e partie: Le jeu de la télécommande

19.30 Téléjournal

20.00 TV à la carte - Cachecam  
En direct du Landeron - 3e partie: Qui choisit quoi - Présentation: Jean-Charles Simon

20.05 L'Esprit de Famille  
7e et dernier épisode - D'après les romans de Janine Boissard - Série interprétée notamment par: Maurice Biraud - Monique Lejeune - Claire Dupray - Anne Lesseydre - Véronique Delbourg - Carène - Paul Barge - Jean-François Garreaud - Edward Meeks - Eric Colin, etc.

21.05 Rencontres - L'amour de la musique  
Georges Kleinmann reçoit Alain Duault, rédacteur en chef du journal «Avant-Scène Opéra» et responsable de la rubrique musicale des «Nouvelles littéraires»

22.00 Téléjournal

22.10 Tour de Suisse  
8e étape: Täsch - Etoy

22.20 Nuits d'été: Festival du Bois de la Bâtie  
Avec, notamment: Noémi Lapzesong et Igor Francesco (danse) - Code (rock) - Elsa Roth et Mary Lucken (chansons) - I Vitelloni (jazz) - Avec le concours de Pierre Miserez

## FRANCE 1

- 12.10 Feuilletton: La Vérité tient à un Fil
- 12.30 Les visiteurs du jour
- 13.00 TF1 actualités
- 13.40 Un métier pour demain  
L'animation socioculturelle
- 13.55 Mer-cre-dis-moi-tout  
Dernière émission de la saison proposée par Christine Coutin
- 15.50 La belle santé  
Voir, comprendre, choisir
- 15.55 Les pieds au mur
- 17.05 Coupe du monde de football Italie - Cameroun, en direct de Vigo
- 19.05 A la une
- 19.20 Actualités régionales
- 19.45 Vous pouvez compter sur nous
- 19.53 Tirage de la Loterie nationale
- 20.00 TF1 actualités
- 20.30 Tirage du Loto
- 20.35 Les mercredis de l'information  
Les filières de l'immigration clandestine, un enquête de Jean-Pierre Moscardo, Frédéric Laurent et Gérard Bernard

**21.35 Les vaches sacrées**  
Charles Baudelaire - Avec: Claude Pichois, universitaire, responsable de l'édition des œuvres complètes de Baudelaire - Michel Chailou, écrivain et maître-assistant de communications à l'Université de Paris XIII - Une émission proposée par Françoise Giroud

22.40 La leçon de musique  
Ce soir: Julian Bream

23.25 TF1 actualités

## SUISSE ALEMANNIQUE

- 8.45 TV scolaire  
Vivre au Nord: 5. Le soleil de minuit
- 9.15 Littérature  
2. Un livre sur le marché
- 9.45 Pour les enfants
- 10.15 Cours de formation
- 10.30 TV scolaire  
Ecologie et biologie: 5. La vie de l'arbre
- 11.00 Vidéo  
3. La télévision faite maison
- 12.15 Coupe du monde de football
- 14.15 CSIO. En direct d'Aix-la-Chapelle
- 17.00 Pour les enfants: L'Afrique
- 17.45 Gschichte-Chischte
- 17.55 Téléjournal
- 18.00 Carrousel
- 18.35 Tour de Suisse
- 19.00 Actualités régionales
- 19.30 Téléjournal Sports
- 20.00 Tunnel du Gothard ou train du Splügen?  
Un débat en direct

## ANTENNE 2

- 12.05 Passez donc me voir: Par Philippe Bouvard
- 12.30 Jeu: J'ai la mémoire qui flanche
- 12.45 Journal
- 13.35 Magazine régional
- 13.50 La Vie des autres: Feuilletton: Le Secret des Valincourt

**14.00 Terre des bêtes**  
«Darwin», invité exceptionnel: Voyage en compagnie de Charles Darwin et des naturalistes qui lui ont succédé - Enquête de Brigitte Simonetta, supervisée par Yves Laissus, historien et conservateur de la Bibliothèque centrale du Musée d'histoire naturelle

14.50 Dessins animés  
Mia Mia O: Talpa - Wattoo: Les Médicaments

15.00 Goldorak

15.30 Récré A2 - Doggy Dog

16.00 Bricolages insolites

17.00 Zeltron

17.25 Carnets de l'aventure  
Les fous de la vallée

18.00 Platine 45

18.30 C'est la vie

18.50 Des chiffres et des lettres

19.20 Actualités régionales

19.45 Spécial Coupe du monde

20.00 Journal

20.35 Des chiffres et des lettres

20.55 Coupe du monde de football Argentine - Salvador, en direct d'Alicante

21.45-22.00 Plateau sports

22.50 Concert  
Scherzo fantastique, suite, Nos 1 et 2, de Stravinski, par le Nouvel Orchestre de Radio-France, dirigé par Gilbert Amy

23.15 Antenne 2 dernière

21.45 Téléjournal

21.55 Folklore international  
Panamericana: Rencontre avec le Pérou, ses gens et sa musique

22.55 CSIO  
En direct d'Aix-la-Chapelle

23.15 Coupe du monde de football

23.30 Téléjournal

## SUISSE ITALIENNE

- 17.10 Coupe du monde de football
- 19.10 Téléjournal
- 19.15 Feuilletton: Escrava Isaura (5)
- 19.55 Magazine régional
- 20.15 Téléjournal
- 20.40 L'Amante dell'Orsa maggiore  
Film de Valentino Orsini, avec Giuliano Gemma, Senta Berger et Bruno Cremer
- 22.15 Signes  
Rendez-vous culturels: Châteaux sur l'eau en Suisse (2)

## FRANCE 3

- 18.30 FR3 Jeunesse  
Le tour du monde en 42 jours (8)
- 18.55 Tribune libre
- 19.10 Soir 3: Informations
- 19.20 Actualités régionales
- 19.40 Télévision régionale
- 19.55 Il était une fois l'Homme  
Les Voyages de Marco Polo (4)
- 20.00 Jeux de 20 heures

## Cinéma 16

**20.35 Au Bout du Compte**  
Un film de Gérard Chouchan - Scénario: Philippe Defranc et Gérard Chouchan - Musique: Jean-François Gael - Avec: Maurice Garrel: Bernard - Rosine Rochette: Denise - Philippe Defranc: Olivier - Emmanuel Pierson: Delorme - Patrick Lancelot: Bergeret - Fabienne Arel: Marianne, etc.

22.25 Soir 3

22.55 Prélude à la nuit  
Musique ancienne au château: Air avec Double, de Lambert; Menuet, de Lulli

22.40 Téléjournal

22.50 Cyclisme

23.10 Aujourd'hui au Mondial  
Téléjournal

## ALLEMAGNE 1

16.10 Téléjournal

16.15 Des animaux devant la caméra  
La journée des moineaux

17.00 Marionnettes

17.30 Deux vieux lapins en découvrent un plus jeune  
Emission pour les enfants

17.50 Téléjournal

18.00 Programmes régionaux

20.00 Téléjournal

20.15 Defekte  
Téléfilm de Leopold Ahlsen

21.45 Le fait du jour

22.15 Coupe du monde de football  
Reflets filmés des rencontres de la journée. Commentaire et bilan

23.30 Titres, thèses, tempéraments  
Magazine culturel

0.15 Téléjournal

## ALLEMAGNE 2

16.00 Téléjournal

16.04 Anderland  
Flash d'actualités

16.35 Schmuggler  
Petits et Grands Poissons. Série

17.00 Téléjournal

17.08 L'illustré Télé

18.05 Rauchende Colts  
Train de Nuit vers Dodge City. Série avec James Arness

19.00 Téléjournal

## A PROPOS

### Football en images

Bien filmé, un mauvais match reste un à peine moins mauvais match. Mal filmé, un excellent peut beaucoup perdre. Un match peut être intéressant sans être bon: l'ambiance, l'enjeu, les suspens, la rage de vaincre peuvent remplacer la qualité de la «jouerie». La manière de filmer devient alors très importante.

N'évoquons aujourd'hui que l'image sur le petit écran. Il y a quelques principes à suivre pour respecter l'esprit du jeu. La télévision est «le» téléspectateur privilégié par excellence, celui auquel on donne les meilleures places, dans la tribune, très haut et à mi-hauteur, dans l'axe central du terrain, au sol, même position, ou derrière les deux buts. Bref, c'est un regard multiplié par cinq, avec en plus la mémoire immédiate de la répétition au ralenti à vitesse variable.

Il faut donc d'abord suivre la ballon, ensuite anticiper et montrer la zone qui sera celle de l'action probable. Un coup franc, un dégagement du gardien au pied, une longue passe pour changer le jeu demandent un plan large. Mais si la caméra est alors trop haute, les joueurs deviennent des nains; mieux vaut employer celle qui se trouve à mi-hauteur et est ainsi moins «écrasante». L'opérateur, quand une équipe attaque, de gauche à droite par exemple, devrait maintenir le ballon à gauche, et être suffisamment vif pour tout de même suivre des contres, c'est-à-dire panoramiser dans l'autre sens. Pendant les pauses, les temps d'arrêts, des engagements le long de la ligne, les gros plans peuvent être bienvenus. Et les changements d'une caméra à l'autre devraient donner l'impression que l'action est continue.

Le ralenti permet de mieux suivre ce qui vient de se passer. Il serait préférable de l'utiliser essentiellement pour restituer une fois encore les belles phases de jeu plutôt que les méchancetés ou les erreurs d'arbitrage, ce qui ne change rien au résultat.

Les équipes de la télévision espagnole ont passablement cafouillé pendant les premières journées. C'est nettement mieux depuis le week-end dernier...

Freddy LANDRY

L'oreille fine à la Radio suisse romande 1 à 10 h. 30.  
Indice de demain: Shirley Mc Laine.

- 19.30 Direct  
Un magazine pour les jeunes
- 20.15 Bilan  
La vie économique
- 21.00 Téléjournal
- 21.20 Loto
- 21.25 Die Profis  
Temps d'Essai pour Agents. Série
- 22.15 Se comprendre et vivre ensemble  
Rendez-vous des concernés
- 22.20 Contacts  
Un magazine sur les questions de la vie
- 23.05 Le chef-d'œuvre  
Richard Strauss: Don Quichotte
- 23.50 Téléjournal

## RADIO

- | SUISSE ROMANDE 1  | SUISSE ROMANDE 2   | FRANCE INTER  | FRANCE MUSIQUE   | FRANCE CULTURE  |
|---|--|---|--|---|
| 12.30 Journal de midi. 12.45 Magazine d'actualité. 13.30 La pluie et le beau temps. 16.00 Le violon et le rossignol. 17.00 Spectacles-première. 18.00 Journal du soir. 18.15 Act. régionales. 18.25 Sports. 18.30 Le petit Alcazar. 19.00 Titres de l'actualité. 19.05 Les dossiers de l'actualité. Revue de la presse suisse alémanique. 19.30 Le petit Alcazar. 20.00 Au clair de la lune. 22.30 Journal de nuit. 22.40 Théâtre du Québec: Chuchotements dans les roseaux, H. Ouvrard. 23.30 Blues in the night. 24.00-6.00 Relais de Couleur 3. (OUC, 100,7 mHz) | 12.00 Vient de paraître. 12.50 Les concerts du jour. 13.00 Formule 2. 13.30 Stéréo-balade. 14.00 Réalités. 15.00 Suisse-musique. 17.00 Informations. 17.05 Hot line. Rock line. 17.50 Jazz line. 18.30 Sciences au quotidien. 18.50 Per i laboratori italiani in Svizzera. 19.20 Novitads. 19.35 La librairie des ondes. 20.00 Le concert du mercredi: l'Orchestre de la Suisse romande et P.-L. Aimard, piano, interprètent des œuvres de Mozart, Beethoven et Klecki. 22.00 Pages vives. 23.00 Informations. 23.05 Relais de Couleur 3, musique et informations. | 12.45 Le Jeu des milles francs, Lucien Jeunesse. 13.00 Journal, Didier Lecat ou Pierre Ganz. 13.30 Les faiseurs d'histoire, par Pierre Miquel. 14.00 Gérard Klein. 16.00 Philippe Manœuvre, rock. 17.00 La musique des musiciens: Jacques Chancel. 18.00 Magazine de Bernard Deutsch et A. Blanc. 19.00 Journal. 19.10 Face au public. 20.05 Y'a de la chanson dans l'air, par Jean-Louis Foulquier. 21.00 Feed back: B. Lenoir. 22.00 Vous avez dit étrange: Jacques Pradel. 23.05 José Artur, en direct des Champs-Élysées. | 12.35 Jazz. 13.00 Jeunes solistes: J.-Y. Fourmeau, saxophone et D. My, piano. 14.04 Microcosmos. 17.02 Les intégrales d'Albert Roussel: avec l'Ensemble de cuivre de Paris, etc. 18.30 Studio-concert: Pages de Schumann et R. Strauss. 19.38 Jazz. 20.00 Les chants de la terre. 21.00 Concert en direct de la Villa Médicis à Rome. Récital de clavecin Scott Ross pour l'inauguration du clavecin ancien de la Villa Médicis: Musique italienne et française du XVIIIe s. 23.15-1.00 La nuit sur France-Musique: Le club des archives: cycle Wanda Landowska. | 12.05 Agora. 12.45 Panorama. 13.30 Les tournois du royaume de la musique. 14.05 Un livre, des voix: Jean Cau: «L'innocent». 14.47 L'école des parents et des éducateurs. 15.02 Les après-midi de France-Culture. 15.45 Archimède. 17.00 En roue libre. 17.32 Semaine de musique contemporaine à Rome. 18.30 Feuilletton: La Ve planète, de F. et G. Hoyle. 19.25 Jazz. 19.30 La science en marche. 20.00 La musique et les hommes: Franz Liszt ou les ténèbres de la gloire: 6 récitals, par le pianiste Kun Woo Paik. 22.30 Nuits magnétiques. |

- Informations - recueillies avec le concours de l'ATS - toutes les heures (sauf à 22.00 et 23.00) et à 12.30, 22.30. - 0.00 Relais de Couleur 3, musique et informations. 6.00 Journal du matin. 6.00, 7.00, 8.00 Editions principales. 6.30 Actualités régionales. 6.35 Sports. 6.55 Minute œcuménique. 7.30 Titres. 8.10 Revue de la presse romande. 8.25 Mémento des spectacles et des concerts. 8.30 Sur demande. 9.03 La gamme, un jeu de Michel Dénériaz. 9.30 Saute-mouton. 11.30 Chaque jour est un grand jour.
- 0.00 Relais de Couleur 3. 7.00 RSR 2 présente... 7.05 Suisse-musique. (Œuvres de Williamson, Gershwin, Liebermann, Rachmaninov, Wilmanon, Dvorak. 9.00 Informations. 9.05 Le temps d'apprendre. 9.15 Sélection-Jeunesse. 9.35 Cours d'allemand. 10.00 Portes ouvertes sur la vie. 10.58 Minute œcuménique. 11.00 Informations. 11.05 Perspectives musicales. Hommage à Hugues Cuenod, qui fête ses 80 ans, par Claudine Perret. 12.00 Vient de paraître: œuvres de Liszt, Wagner, R. Strauss.
- Programme susceptible de modifications. 1.00 Tempo. 2.00 Allô Macha. 3.00 Les bleus de la nuit. 5.00 Michel Touret. 6.50 P. Chatignoux, avec les chroniques de: Dominique Jamet (7.10), E. Toulouse (7.15), D. Saint-Hamont (7.20), M. Cardoze (7.25), M. Lis (7.28). 7.30 C. Chabot: Invité (7.40), E. de la Taille (7.50), Guy Claisse (8.15). 8.20 Revue de presse: Jacques Thévenin. 8.30 Eve Ruggieri et Bernard Grand. 10.30 Nicolas Hulot. 11.30 Pierre Douglas: Jeux en public au studio 106.
- Toutes les émissions en stéréophonie. Informations: 6.00, 7.00, 8.00, 9.00, 12.30, 14.00, 17.00, 19.30, 24.00. - 6.02 Musique du matin, par Philippe Caloni. 8.07 Quotidien musique, par A. Benhamou. 9.05 L'oreille en colimaçon: «L'ogre de Barbarie». 9.20 En direct de la Villa Médicis: Musiciens français dans la Ville Eternelle. 4. Les jugements de l'Institut et les réactions du public parisien; Charpentier, Bizet, Galibert, Bourgault-Ducoudray, Debussy, Silver, Rabaud, Wormser, Erlanger.
- Inf.: 7.00, 7.30, 8.30, 9.00, 11.00, 12.30, 14.45, 17.30, 19.00, 23.55. - 7.02 Matinales, magazine de C. Dupont et J. Fayet. 8.00 Les chemins de la connaissance avec à 8.00 Autres temps, toujours Freud (4). 8.32 Dans le sillage de Jean Rostand (4). 8.50 L'étoile et son Berger. 9.07 Les matinales de France-Culture: la littérature, par R. Vigny avec la collaboration de Ch. Guidicelli, G.-L. Guinot, J.-P. Horn et R. Gouze. 10.45 Questions en zigzag. 11.02 Jeunes chorégraphes, avec J. Patarozzi, N. Frize.

Aujourd'hui

Demain

# MAGAZINE

# vie pratique

## Cinq conseils pratiques de conservation

Rien de plus simple que de conserver des aliments. En principe, il n'y a que cinq choses auxquelles il faut faire attention. Premièrement: presque toutes les denrées doivent être gardées au sec, à l'abri de la lumière et le plus au frais possible. Deuxièmement; s'il n'y a pas de date imprimée, il faut marquer la date d'achat sur l'emballage. Troisièmement: il faut ranger les derniers produits achetés derrière les autres et consommer ceux qui sont devant. Quatrièmement: un contrôle régulier, chaque mois environ, évite les mauvaises surprises et donne l'occasion de remplacer ce qui manque. Cinquièmement: en mettant régulièrement au menu les produits stockés, on ne leur laisse pas le temps de vieillir et de s'abîmer.

### DU CABAS À L'ARMOIRE À PROVISIONS

Il ne faut acheter que des produits d'une extrême fraîcheur. Mais actuellement le consommateur marche encore souvent à l'aveuglette dans ce domaine. La nouvelle réglementation concernant la déclaration des produits alimentaires n'impose que l'obligation d'informer sur leur composition. Mais elle ne force personne à donner des indications sur la durée de conservation des denrées. Les fabricants et les commerçants sont pourtant de plus en plus nombreux à inscrire, de leur propre chef, au moins une date limite de vente sur les emballages ou une date sur l'étiquette de prix. Ces indications facilitent le contrôle. Lorsqu'il n'y a pas de date inscrite sur un produit, il faut noter la date d'achat en le sortant du panier à commissions. De préférence au stylo-feutre; c'est ce qui va le mieux pour écrire sur le métal, la cellophane et les étiquettes brillantes, ainsi que sur le verre et le plastique.

### LE BON ENDROIT POUR LES RÉSERVES

A la chaleur et à l'humidité, moisissures et bactéries sont comme des poissons dans l'eau. Et les réactions chimiques aussi sont favorisées. Certains aliments s'altèrent sous l'influence de la lumière et de l'oxygène de l'air. D'autres peuvent être la proie des souris ou de divers parasites. Il importe donc de bien choisir l'endroit où l'on range ses réserves et aussi de les emballer comme il faut. L'emballage peut protéger de l'humidité, de la lumière et de l'air, mais pas de la chaleur. C'est pourquoi la première qualité que l'on exigera d'une armoire à provisions sera d'être fraîche, sans toutefois que la température n'y descende jamais en dessous de zéro. Le papier, la cellophane ou les sacs en plastique ne peuvent être conseillés que si les provisions sont à l'abri des souris, dans une caisse

ou un bahut. Sinon, on se servira de bocal de verre ou de boîtes en fer.

### COMMENT STOCKER ET COMBIEN DE TEMPS ?

Bien au sec, sel et sucre se gardent des années. La graisse et l'huile s'oxydent à l'air et à la lumière - elles rancissent. Il faut les garder à l'obscurité et au maximum six mois. Dans une bouteille fermée, l'huile est à l'abri de l'air. Et actuellement la graisse est presque toujours vendue dans des emballages propres à la conservation. Si l'on veut conserver de la graisse que l'on a préparée soi-même, il faut protéger le récipient qui la contient avec une feuille d'aluminium. Les conserves de légumes et de fruits, les bocaux et les confitures peuvent se garder jusqu'à deux ans. Toutes les conserves en bocaux doivent être rangées à

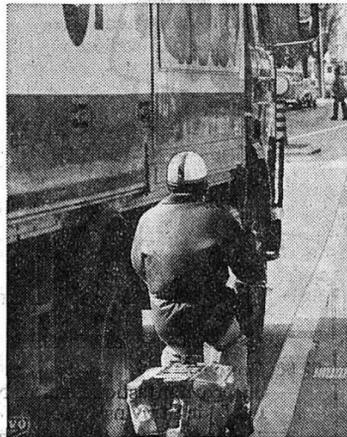
l'abri de la lumière. Les ravioli et les conserves de viande ne se gardent pas plus d'un an. Les pâtes alimentaires, la farine et les céréales moulues six mois. En règle générale, on peut dire que les aliments sur lesquels s'est formée de la moisissure, qui ne sentent pas bon ou dont la couleur et la consistance ont nettement changé ne devraient plus être consommés. Il faut être particulièrement prudent avec les aliments qui contiennent de l'albumine, c'est-à-dire les conserves de viande et de poisson. Quelles que soient les provisions dont il s'agit, chaque ménage doit chercher à équilibrer au mieux la quantité de ses réserves et sa consommation. Il faut faire rouler le stock. En effet, à la longue, tous les aliments perdent des vitamines et des oligo-éléments et leur goût s'altère plus ou moins. C'est pourquoi il faut commencer petit à petit ses réserves, les reconstituer au fur et à mesure et éviter les achats massifs. Si vous achetez cinquante boîtes de petits pois d'un seul coup, vous ne pourrez éviter que les dernières restent très longtemps dans vos armoires. Mais si vous en stockez une par personne et que vous remplacez chaque boîte utilisée, vous aurez toujours des petits pois relativement frais sur votre table.

## Non aux véhicules encore plus larges

Des camions et des autocars encore plus larges signifieraient des pièges mortels pour 2,6 millions de cyclistes. Présentement, une procédure de consultation est en cours auprès des gouvernements cantonaux afin de savoir si des véhicules de 2 m. 50 de large (jusqu'ici 2 m. 30) doivent être admis d'une manière générale.

Le paragraphe 2 de l'art. 9 de l'Ordonnance fédérale sur la circulation fixe la largeur maximale des véhicules à 2 m. 30, mais autorise néanmoins le Conseil fédéral, d'entente avec les cantons, à déclarer certaines routes ouvertes à des véhicules jusqu'à une largeur de 2 m. 50. Ce faisant, le Conseil fédéral a autorisé les véhicules, de 2 m. 50 de large sur toutes les routes principales signalées, les autoroutes ainsi que sur toutes les routes (c'est-à-dire aussi sur des routes secondaires étroites) dans les localités qui sont touchées par une route principale signalée.

Les Chambres fédérales se sont prononcées contre un message du Conseil fédéral en date du 26 mai 1971; ce message portait la largeur maximale des véhicules à 2 m. 50. Elles ont certainement été bien conseillées, puisque le nombre de routes d'une largeur entre 4 m. 50 et 5 m. 50, sur lesquelles le croisement de véhicules larges de 2 m. 30 est un problème très grand. Ce sont justement ces routes secondaires qui sont restées aux vélos et vélocyclistes en tant que chemins de campagne. Même avec des camions et des autocars de 2 m. 30, ces routes sont déjà assez dangereuses. Si des véhicules encore plus larges ont le droit de circuler,



ces routes deviendront des pièges mortels aussi longtemps que les vélos et vélocyclistes ne seront pas séparés du trafic rapide par des pistes cyclables. Il est d'autre part à craindre que, dans le cas d'une largeur maximale autorisée de 2 m. 50, la quantité de véhicules superlarges augmente d'une façon alarmante. Est-ce que l'Ordonnance fédérale sur la circulation accorde trop de compétence au Conseil fédéral? Ce qui est à supposer si on regarde les autorisations données aux véhicules superlarges sur un toujours plus grand nombre de routes selon la tactique «salami». Mais le non doit résulter des cantons consultés pour la sécurité de 2,6 millions de conducteurs de deux-roues suisses.

## Manques et excès du troisième âge à table

Il semble bien établi, tant du point de vue des médecins que des spécialistes de la nutrition, que des erreurs alimentaires perturbent, fréquemment d'une façon grave, l'état de santé de la personne âgée. L'obésité constitue, par exemple, une des conséquences les plus fréquentes de ces erreurs; on estime qu'elle touche sous nos latitudes jusqu'à 40 % et plus de cette couche de la population âgée, et c'est elle qui est toujours responsable du diabète et souvent de l'hypertension du vieillard. Or, l'on sait que le diabète, aussi bien que l'obésité, sont tenus pour responsables de l'augmentation des précipités de cholestérol dans les parois artérielles. Expérimentalement, il faut bien le dire, on n'a pas pu établir la part de l'excès des graisses alimentaires ou l'apport restreint en protéines sur la morbidité vasculaire accrue de l'animal rendu obèse; les experts sont néanmoins d'accord pour estimer qu'une administration calorique globale excessive raccourcit la longévité de l'animal.

Aux Etats-Unis, sous la pression de nombreuses associations médicales et diététiques, on préconise depuis longtemps une alimentation journalière comprenant 15 % de protéines (soit environ 1 gr par kilo de poids idéal, dont la moitié d'origine animale et la moitié d'origine végétale); 55 % d'hydrates de carbone (dont 10 % seulement en sucres simples, raffinés, etc. et 45 % en sucre sous forme de polysaccharides, sucres complexes contenus dans les céréales, les légumes et les fruits et liés aux fibres alimentaires) et seulement 30 % de graisses (dont 10 % de graisses animales). Ces recommandations ne sont pas restées lettre morte puisque cette diète équilibrée

(«prudent diet») préconisée depuis plusieurs décennies est probablement à l'origine d'une spectaculaire diminution de la mortalité cardio-vasculaire aux USA.

Pour en revenir aux personnes âgées, il est bien connu qu'elles se nourrissent mal, que ce soit pour des raisons économiques, de mauvaise information, de solitude aussi. Cette observation quasi générale a été chiffrée par de larges enquêtes, faites aussi bien en milieu rural qu'en ville. Les nutritionnistes et les spécialistes en alimentation ont découvert que les personnes âgées faisaient (selon la revue «Actualité en gérontologie») consciemment ou inconsciemment toujours les mêmes écarts alimentaires néfastes: excès de calories de 10 à 20 %; excès de sources de protéines «grasses» telles que viande grasse, poisson gras, lait entier, œufs, fromages entiers; excès de graisse de 20 à 25 % sous forme de beurre, crème, margarine et huile pour la préparation culinaire; excès de sucre et de boissons sucrées; excès de farine raffinée à outrance (pain blanc, pâtisseries); insuffisance de lait et laitages maigres (3 à 4 dl au lieu de la quantité optimum de 6 dl, préconisée par les nutritionnistes); manque de poisson mais aussi de fruits (75 gr au lieu des 100 gr optimum), de légumes (90 gr au lieu des 250 gr recommandés) et de pain complet. Ceci conduit à un excès d'apports en lipides et en cholestérol, à un excès de sucres, un certain excès de protéines «grasses», un manque en vitamines A et B2, en calcium et en fibres alimentaires. L'importance de celles-ci n'est plus à démontrer dans la lutte contre la constipation habituelle chez la personne âgée. On a récemment découvert que ces fibres alimentai-

## Partir en vacances avec sa propre voiture

C'est une formule de vacances valables et pratiques.

Partir en vacances avec sa propre voiture offre de multiples avantages. Un maximum de liberté et d'indépendance d'abord. Et pour les familles, beaucoup de commodités pour un prix fort avantageux comparé à celui d'autres moyens de transports. Mais il faut s'organiser, il faut avoir une idée de ses vacances, il faut aussi tenir compte que le tourisme en voiture se fait de plus en plus intense et que, de ce fait, il devient aussi difficile de trouver à se loger dans les grandes agglomérations.

### tourisme

Ces réflexions ont notamment mené le Touring-Club Suisse - Voyages à faire figurer, dès 1976, des autotours en France. Les expériences faites depuis dans ce domaine ont prouvé que c'était un bon choix. Raison pour laquelle, TCS-Voyages a inscrit pour cette année des autotours nouveaux en Scandinavie, en Finlande, en Islande et en URSS. Ces circuits viennent s'ajouter à ceux proposés auparavant en Hongrie, en Roumanie, en Grèce et surtout en France.

Partir en toute liberté et sans obligation avec sa voiture suivant un itinéraire suggéré, et trouver chaque soir une chambre d'hôtel réservée pour vous, telle est la formule que propose le TCS. Les autotours ont pour point de départ le domicile du client, chacune de leurs étapes aboutit à un hôtel où une réservation a été faite. L'itinéraire suggéré sous la forme d'un programme détaillé indiquant les kilométrages, fait traverser

de petites villes ou des villages intéressants à côté desquels l'automobiliste pressé passe généralement sans prendre la peine de s'arrêter. Il suffit souvent d'un petit détour de quelques kilomètres pour arriver dans un coin extraordinaire, resté intact, à l'écart des grandes routes et plus près de la vie réelle, des paysages inattendus et des gens intéressants.

TCS-Voyages offre plusieurs itinéraires. Ceux des dernières années restent naturellement au programme, bien sûr, mais il y a du nouveau avec celui de la Scandinavie. L'itinéraire est varié avec la possibilité originale et intéressante d'apprendre à connaître et à aimer l'Europe du Nord. Outre les circuits classiques à travers la Norvège, le Danemark, la Suède et la Finlande, il est proposé un voyage dans les fjords, une traversée en bateau postal, un voyage en train (voiture chargée) jusqu'au cap Nord ou encore un trajet plein de découvertes à travers l'Islande. Les prix de ces différents circuits comprennent naturellement aussi les passages nécessaires sur les ferry-boats et la plupart de ces voyages peuvent avoir lieu à n'importe quelle date.

Dans un autre domaine et c'est très intéressant, le TCS - il innove cette année - distribue des «guest-checks» d'une chaîne américaine. Les bons donnent droit à se loger à un prix unique de 60 francs dans plus de 500 hôtels de première et de classe moyenne de douze pays différents. La formule vient des Etats-Unis, certes, mais elle peut simplifier considérablement les formalités à accomplir pour l'automobiliste qui part individuellement.

Partir en vacances avec sa propre voiture, une formule qui mérite un essai.

R. DERUNS

## Une Suisse plus propre, plus économe?

Au cours des dix dernières années, la quantité de déchets enregistrée a passé en Suisse de 0,9 à 2,1 millions de tonnes. Elle s'est développée de manière pratiquement linéaire. Ces chiffres ne concernent toutefois que les déchets urbains évacués systématiquement et officiellement vers les installations communales. Restent les décharges incontrôlées ou sauvages; on estime qu'il y en a environ 500 en Suisse (0,1 million de tonnes), situées dans des régions où l'évacuation ordonnée est impossible, les installations communales n'étant pas encore aménagées. Si 96% de la population helvétique est théoriquement «raccordée», il faut nuancer ce nombre et éviter de crier victoire trop vite. Car, dans certaines régions, seule une partie des déchets est livrée au ramassage. Le reste (une quantité qui reste inconnue) est déversée sur des décharges sauvages.

Comme bon nombre de pays européens, la Suisse a fait passablement d'efforts ces dernières années pour le recyclage en tout genre. Mais, il faut relever tout simplement l'action dans les ménages, chez qui il est plus courant maintenant de séparer le verre du vieux papier et des piles au mercure. L'idéal serait de pouvoir élargir encore le champ de séparation des déchets ménagers. Les consommateurs, au sein de leurs groupements, poursuivent leur effort de sensibilisation et continuent leur action de récupération, notamment de l'aluminium. Pas question de minimiser les résultats obtenus! Mais pas question non plus de perdre de vue un esprit critique pour la suite des opérations: «le recyclage des déchets, c'est mieux que l'élimination pure et simple. Mais il y a mieux encore que le recyclage: ne pas produire de déchets!»

Si l'on excepte les déchets nucléaires (ils ne sont pas de sa compétence), l'Office fédéral pour la protection de l'environnement a publié bon nombre de documents relatifs à la collecte et à la gestion des déchets en tout genre au cours de cette dernière décennie. En attendant la mise en vigueur de la loi sur l'environnement, nombre de recommandations, directives, rapports, ont été préparés par les spécialistes de l'OFPE. Certains ont traité de la pollution de l'air; c'est le cas des directives visant à limiter le dégagement de fumées des foyers domestiques et industriels (chauffage et chaufferie) et des directives sur le dégagement de fumées lors de l'incinération de déchets urbains mais aussi de celle concernant l'emplacement, la préparation, l'exploitation et la surveillance des décharges aménagées (leur coût est plus élevé que par le passé).

L'Office a publié aussi des recommandations pour l'installation et l'exploitation de centres de ramassage des toxiques, pour la construction d'unités collectrices de résidus liquides dans les centres collecteurs communaux. Il a d'autre part dressé une liste des exploitations de récupération et d'élimination des déchets. Les brèves descriptions des entreprises fournissent un aperçu de la technologie appliquée en Suisse et des capacités disponibles. Les groupes de déchets suivants sont concernés: déchets inorganiques solides ou liquides, huiles usées et déchets huileux, solvants, vernis, déchets chimiques, déchets d'abattoirs et cadavres d'animaux, déchets contenant des parties métalliques récupérables (métaux précieux également), et déchets de matières synthétiques et de caoutchouc.

Ajoutons enfin que c'est dans la loi sur la protection des eaux que l'on trouve à l'heure actuelle l'essentiel des bases légales concernant les déchets sur le plan fédéral. Les cantons ont souvent adopté des dispositions à ce sujet. (cria-pac)

(Dr J. F. - cria)

### troc de trucs

On pourrait étudier l'évolution de notre civilisation à travers... les sauces, car gastronomie et art saucier ont cheminé côte à côte tout au long des siècles. C'est ce que déclare Edith Schindler dans son livre «Cuisine variée - recettes de mets en sauce fine».

De tout temps, les sauces raffinées ont été prisées et la tradition rapporte que jadis l'officier de cuisine inventeur d'une sauce nouvelle était grassement récompensé par son seigneur et maître. Un empereur romain comblait de biens terrestres les sauciers doués mais ceux de ses cuisiniers qui avaient le malheur de lui servir une sauce médiocre se voyaient condamnés à manger le détestable brouet jusqu'à ce qu'ils en réussissent de meilleurs.

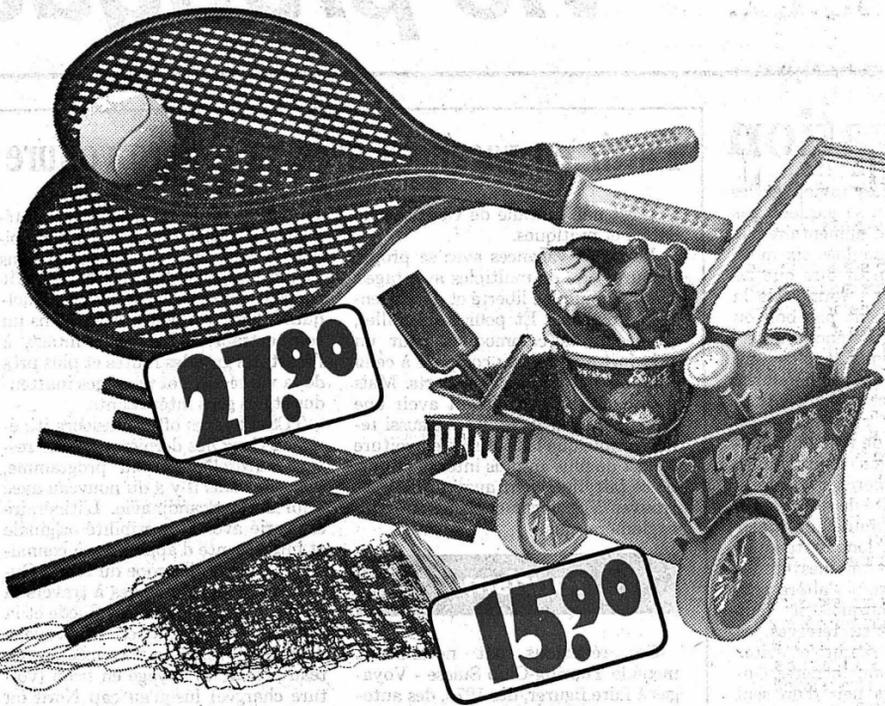
Au Moyen Age, il entrainait dans la composition des sauces des pommes, des jaunes d'œufs, du safran, du raisin frais, les recettes étaient plus complexes que les nôtres. Hélas, presque tous les secrets de la cuisine romaine antique se sont perdus, il a fallu réinventer ce que les Romains avaient créé avant nous.

La cuisine des sauces s'est naturellement modifiée au cours des âges. Elle est actuellement influencée chez nous par les cuisines étrangères et l'éventail de ses composants est plus largement ouvert. Mais, comme nos ancêtres, nous savons qu'une bonne sauce affine et complète la saveur d'un aliment et qu'elle a de ce fait une grande part du plaisir que procure un repas.

On trouve aujourd'hui dans le commerce des sauces préparées, vendues en sachets, en tubes ou en bocaux. Certaines d'entre elles sont parfaites, d'autres méritent d'être agrémentées selon les goûts personnels, voir servir de base pour une sauce «maison».

Les sauces donnent aux mets une saveur particulière mais n'en abusons toutefois pas pour les incorporer à tous les plats. Une viande ou un légume servis simplement avec une noix de beurre frais sont également délectables!

Armène



27.90

15.90



Set 40.-

5.-

**Tenn'Ball**  
Contenu: 2 raquettes en plastique massif, 1 balle molle, 1 filet avec montants, ajustable **27.90**

**Brouette avec garniture**  
Plastique. Garniture: seau, pelle, râteau, arrosoir, tamis, moules à sable **15.90**

**Balle**  
Divers dessins **5.-**

**Bassin à barboter**  
Garniture comprenant: 1 bassin à barboter. Ø env. 150 cm, divers décors, 1 soufflet, 1 trousse de réparation, 1 ballon, Ø env. 30 cm, 1 bouée de natation «Cygne» **40.-**

**Bonnet de bain «Jersey» pour homme ou garçon**  
82% polyamide, 18% élasthan, bicolore **2.90**

**Caleçon de bain pour garçon**  
Lykra, 82% polyamide, 18% élasthan, avec poche intérieure, divers modèles et dessins, imprimé. Tailles 104-164 **8.- à 12.-**

**Chapeau de soleil**  
100% coton, uni, 5 coul. au choix **6.90**

**Maillot de bain une pièce «Schwimmer» pour dame**  
Lykra, 80% polyamide, 20% élasthan, uni avec rayures contrastées en 2 variantes. Tailles 36-46 **23.-**

**Bonnet de bain pour dame**  
Caoutchouc, div. reliefs et coloris **5.90**

**Bikini pour dame**  
Lykra, 82% polyamide, 18% élasthan, divers modèles et dessins, imprimé. Tailles 36-44 **22.-**

**Casquette avec porte-lunettes de soleil**  
100% coton, uni, 6 coul. au choix **5.90**

**Linge de plage «Jacquard»**  
100% coton, divers dessins et coloris, 75 x 140 cm **10.-**

**Caleçon de bain pour homme**  
Lykra, 82% polyamide, 18% élasthan, avec poche intérieure et cordonnet, divers modèles, imprimé et uni avec rayures contrastées **14.-**

**Maillot de bain une pièce «Schwimmer» pour fillette**  
Lykra, 80% polyamide, 20% élasthan, uni avec rayures contrastées en 2 variantes. Tailles 104-164 **14.- à 18.-**

**Bikini pour fillette**  
Lykra, 82% polyamide, 18% élasthan, imprimé, divers modèles et dessins. Tailles 104-164 **12.- à 16.-**

**Sac de bain**  
PVC, imprimé et piqué longueur env. 44 cm **19.90**



6.90

5.90

5.90 (sans lunettes de soleil)

2.90

10.-

23.-

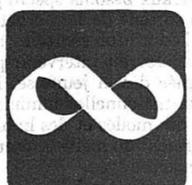
22.-

14.-

14.- - 18.-

8.- - 12.-

19.90



Coop City

**La Chaux-de-Fonds**  
Rue de la Serre  
Ouverture:  
lundi 13 h 30 à 18 h 30.  
Mardi à vendredi  
8 h à 18 h 30.  
Samedi 8 h à 17 h. ☐

# ECONOMIE

## Alimentation

### Colgro: un ferme soutien aux commerces indépendants de détail

«Colgro» Union suisse du commerce de gros en alimentation, dont le siège est à Berne et qui groupe 26 maisons de gros en Suisse, est peut-être moins connue du grand public que certains magasins à succursales multiples. Elle se situe pourtant par l'importance de son chiffre d'affaires (1,07 milliard en 1981) au troisième rang des groupes suisses de l'alimentation, derrière les Coopératives Migros (7,16 milliards de francs en 1981 dans les commerces de détail sans les magasins spécialisés), les Coopératives Coop (détail) qui ont réalisé en 1981 4,85 milliards de chiffre d'affaires et devant Usego SA (commerce de gros consolidé 1,05 milliard en 1981).

A l'instar d'Usego précisément, cette association entend de nombreux efforts aux fins d'améliorer la productivité et la compétitivité du commerce indépendant des denrées alimentaires. En visant notamment à resserrer la collaboration entre les maisons de commerce en gros et la distribution.

Par exemple au plan marketing pour les commerces «Familia» et «Monamigo» dans le cadre d'Alro-Distributa SA de promouvoir une adaptation continue des commerces aux habitudes et au mode de vie des consommateurs.

Au fait, il n'est pas tout à fait possible de comparer les chiffres d'affaires réalisés par les différents groupes, tant les

dépendant, relève le 88e rapport d'activité de Colgro, qui vient de sortir de presse.

Colgro - dont font partie pour notre bassin de diffusion: Unigros SA La Chaux-de-Fonds; Jean Pianaro, Couvet et Rippstein & Cie SA Delémont - facilite dans le cadre de sa politique, la modernisation et l'amélioration des commerces existants. Les mesures prévues consistent surtout à assurer de manière systématique les emplacements adéquats, la relève professionnelle indispensable et la formation des jeunes commerçants.

Elle pratique deux types de commerce à son niveau: le commerce de gros sous forme de livraisons aux clients et entrepôts (en 1981 une activité représentant 600,4 millions de chiffre d'affaires) le commerce de gros sous forme d'enlèvement ou le domaine du «cash and carry» - paie et emporte - a connu une évolution nettement plus favorable du chiffre d'affaires que le commerce de gros mentionné plus haut (part de cette seconde

catégorie au chiffre de Colgro: 477,9 millions en 1981).

Son action est favorable au maintien des commerces de quartiers qui font partie d'un certain mode de vie de la clientèle, à côté des grands distributeurs.

Il n'empêche que 1981 a encore été marqué par la disparition de plus de 300 détaillants indépendants, selon toute probabilité de petits commerçants.

Or, il ressort du rapport d'activité de Colgro que le commerce indépendant des denrées alimentaires ne pourra faire face aux exigences dues à diverses circonstances que dans la mesure où il pourra concentrer ses forces sur le plan du commerce de gros et resserrer la coopération entre gros et détail.

A noter au plan des commerçants indépendants que les plus graves désavantages d'ordre structurel affectant leur capacité de concurrence résultent de surfaces de vente trop faibles et de situation défavorable des points de vente.

Pour parer efficacement à la disparition des petits magasins il faut supprimer ces inconvénients le plus tôt possible. Le renchérissement continu des surfaces, des capitaux et des loyers ne rend pas cette tâche aisée.

#### ALRO, TOURA BERTHOUD

Pour revenir à l'association elle-même relevons avant de conclure ce très bref panorama que le chiffre d'affaires réalisé avec les fournisseurs contractants par l'intermédiaire d'Alro, de Toura SA et d'EG Berthoud a atteint 90,6 millions, en ajoutant ces chiffres et d'autres aux données précédentes, on obtient pour l'ensemble du groupe Colgro un mouvement d'affaires de 1,24 million pour 1981. Le taux de progression de 9,8% en 1980 a passé à 6,4% en 1981.

## L'industrie horlogère toujours au creux de la vague

L'industrie horlogère suisse évolue toujours au creux de la vague dans lequel elle a glissé à la fin de l'année dernière. Mauvaises en avril, ses performances de mai ne se sont guère améliorées. Les exportations de montres et mouvements ont reculé de 34,9% en pièces et de 12,5% en valeur par rapport à celles de mai 1981. Et le détail de ces chiffres laisse apparaître que même les produits électroniques, qui étaient jusqu'à ces derniers mois en constant progrès, ont régressé en pièces de 4,4%. Une correction de ces résultats vers le haut devrait toutefois intervenir en juin, car il convient d'avoir à l'esprit, en les interprétant, que le mois écoulé ne comptait que 18 jours ouvrables contre 21 jours en mai 1981. Quant aux indicateurs horlogers, mis en lumière par le test conjoncturel de la Fédération horlogère suisse (FH) - test réalisé auprès d'un échantillon de 70 entreprises de toute taille, membres de la FH et spécialisées dans le produit fini - ils ne permettent pas d'entrevoir une amélioration de la conjoncture, mais tout au plus un arrêt de la dégradation des affaires.

Si globalement la situation n'a guère varié ces dernières semaines, divers phénomènes se sont produits au sein de la branche. Ainsi, on a assisté, comme prévu à la fin de l'hiver, à un processus de destockage chez les détaillants qui n'ont procédé ces derniers temps qu'à des achats limités et, d'autre part, la vente aux consommateurs ne s'est pas détériorée. Ce mouvement de réduction, qui est favorable compte tenu des charges élevées de financement des stocks, tend à déployer aussi peu à peu ses effets chez les grossistes.

#### PRUDENCE CHEZ LES FABRICANTS ÉGALEMENT

Moins prévisible, par contre, a été l'ampleur du réapprovisionnement qui est la conséquence logique de la diminution des stocks. On constate, en effet, que les achats, moteurs de l'activité des secteurs situés en amont, sont effectués avec prudence, par petites quantités et pour des besoins immédiats. Les fabricants d'horlogerie sont incités aujourd'hui, lorsqu'ils sont en manque de pièces, à se tourner tout d'abord vers un collègue aux réserves plus importantes, avant de s'adresser aux fournisseurs.

#### RÉPERCUSSION CHEZ LES FOURNISSEURS

A cette diminution d'activité s'ajoutent pour ces fournisseurs, et en particulier pour ceux qui produisent des pièces pour montres bon marché, les effets similaires d'un nouveau comportement constaté aussi bien chez les fabricants suisses que japonais. Désireux de tenter leur chance sur d'autres terrains, ces fabricants s'efforcent d'orienter leur production vers des produits dont le prix se situe immédiatement au-dessus de celui qui vient d'être quitté. Les difficultés de la firme Rihs à Orpund illustrent les retombées de ce glissement vers le haut de la gamme.

#### ECOSWISS: PERSPECTIVES PESSIMISTES

Dans les secteurs autres que celui du produit fini, la situation n'est pas parti-

culièrement encourageante, comme l'indique la FH dans son bulletin conjoncturel de juin. Ainsi, le secteur Ecoswiss considère, sur la base de ses informations d'avril, que les perspectives pour les mois à venir sont pessimistes. Demande à la traîne et maintien du chômage partiel devraient être ces prochains temps les caractéristiques de ce secteur. Dans celui des pièces constitutives du mouvement, la marche des affaires s'est révélée mauvaise au cours des quatre premiers mois de l'année. Les ventes de pièces constitutives mécaniques ont été inférieures de plus de la moitié à celles de la même période de l'an passé. Les entrées de commandes, quant à elles, ont été très faibles au début de l'année et les stocks ont légèrement progressé. Ici aussi, on ne s'attend pas à une amélioration rapide de la situation.

#### HABILLEMENT: LE HAUT DE GAMME PRIVILÉGIÉ

Dans le secteur de l'habillement, enfin, les fabricants de boîtes font état de commandes faibles en bas de gamme et d'une baisse qui se confirme dans le milieu de la gamme. En revanche, le haut de la gamme continue à n'être que faiblement touché. Quant aux spécialistes des cadrons, ils ont enregistré une légère augmentation du chiffre d'affaires grâce au déplacement de la production vers le haut de la gamme. Toutefois, les entrées de commandes ont brutalement reculé en avril. (ats)

● La Bank of America est redevenue à la fin de 1981, la première banque commerciale du monde par la taille de ses dépôts et de ses avoirs, a affirmé lundi le quotidien économique «American Banker». Elle passe ainsi devant la Banque Nationale de Paris, classée première en 1980. A la fin de 1981 le montant total des dépôts de la Bank of America atteignait 95,9 milliards de dollars (contre 89,3 milliards à fin 1980).

La troisième banque mondiale reste le Crédit Lyonnais avec 85,2 milliards de dollars de dépôts, suivie par la Barclays Bank de Londres (82 milliards) et le Crédit agricole mutuel (81,5 milliards).

Rubrique économique: Roland CARRERA

structures d'achat, la politique des prix, la politique commerciale et de distribution est différente entre eux.

#### MAINTIEN DES COMMERCES DE QUARTIER

A examiner de plus près les données à disposition, on se rend compte de la situation toujours plus forte occupée sur le marché par le commerce intégré, par rapport au commerce indépendant. Et les chiffres ne laissent pas encore entrevoir la fin du rétrécissement de la part de marché revenant au dit commerce in-

Prix de l'énergie		
<b>Produits pétroliers en gros</b>		
Rotterdam (US\$/T)	15.6.82	22.6.82
Gasoil	286.—	274.—
Super	378.—	363.—
Normale	366.—	349.—
<b>Bâle (F.S./T)</b>		
Gasoil	605.—	599.—
Super	775.—	772.—
Normale	750.—	748.—
<b>Produits pétroliers au détail</b>		
(Région La Chaux-de-Fonds - Le Locle)		
Essence (cts/l)		
Prix officiels		
Super	1.34	1.34
Normale	1.32	1.32
Diesel	1.29	1.29
<b>Fuel dom. (F.S./100 kg)</b>		
Citerne de ménage	66.35 % lit. 66.35 % lit.	
2000 à 5000 l.	72.— % kg 72.— % kg	
5000 à 8000 l.	70.50 % kg 70.50 % kg	
8000 à 11000 l.	69.50 % kg 69.50 % kg	
Bois de cheminée	19.50 le sac 19.50 le sac	
Briquettes (pq 25 kg)	54.50 % kg 54.50 % kg	
Anthracite	77.50 % kg 77.50 % kg	
CICA + Groupement des marchands		

## Groupe La Bâloise, compagnie d'assurances

Les assemblées générales ordinaires de La Bâloise, compagnie d'assurances sur la vie et de La Bâloise, compagnie d'assurances ont eu lieu le 26 mai 1982. Elles ont approuvé les rapports de gestion et les comptes de l'exercice 1981, ainsi que les propositions du Conseil d'administration concernant l'utilisation du bénéfice net. Les deux compagnies ont enregistré un bon résultat annuel.

Les recettes de primes brutes consolidées du groupe ont passé de 1495 millions de francs en 1980 à 1570 millions de francs en 1981.

Le dividende brut de La Bâloise, compagne d'assurances sur la vie a été fixé à nouveau à 7%. L'attribution aux réserves de bénéfices pour les as-

surés s'élève à 93 millions de francs. L'assemblée générale de La Bâloise, compagnie d'assurances a décidé la distribution d'un dividende brut, inchangé par rapport à l'année précédente, de 14 francs.

Le Conseil d'administration de la Bâloise-Holding a approuvé le compte de résultats pour l'exercice 1981-82 qui fait ressortir un bénéfice net de 8.162.426 francs. Il propose à l'assemblée générale de verser à nouveau, sur le capital-actions et de bons de participation augmenté, un dividende brut de 14 francs.

L'assemblée générale des actionnaires de la Bâloise-Holding aura lieu le 18 juin 1982 à 10 h. 15 dans la grande salle des fêtes du Casino de Bâle.

Les cours de clôture des bourses suisses vous sont communiqués par le groupement local des banques

(A = cours du 21.6.82) (B = cours du 22.6.82)

NEUCHÂTEL	
A	B
Cr. Fonc. Ne.	635 635
La Neuchâtel.	465 465
Cortailod	1150 1100
Dubied	100 100
HORS BOURSE	
A	B
Roche b/jce	53750 53750
Roche 1/10	5400 5375
Asug	50 50
Galencia b.p.	285 285
Kuoni	4250 4100
Astra	-13 -13
ACTIONS SUISSES	
A	B
B. Centr. Coop.	700 700
Swissair p.	672 683
Swissair s.	612 616
Bank Leu p.	3400 3475
UBS p.	2750 2780
UBS n.	490 494
SBS p.	275 279
SBS n.	194 197
SBS b.p.	225 227
C.S. p.	1630 1650
C.S. n.	312 312
BFS	975 985
BFS b.p.	96.— 97
Ada Int.	1820 1810
Elektrowatt	2300 2300
Holder p.	572 554
Interfood B	5500 5450
Landis B	800 800
Motor col.	430 430
Moeven p.	2050 2075
Buerhle p.	1110 1135
Buerhle n.	243 247
Buerhle b.p.	247 250
Schindler p.	1500 1500
Bâloise n.	505 510
Rueckv p.	5900 5900
Rueckv n.	2780 2780
W'thur p.	2420 2450
W'thur n.	1420 1475
Zurich p.	14350 14400
Zurich n.	8850 8850
Atel	1320 1300
BBC 1-A-	845 860
Ciba-gy p.	1170 1180
Ciba-gy n.	540 544
Ciba-gy b.p.	960 990
Jelmoli	1280 1280
Hermes p.	225 215
Globus p.	— 1930
Nestlé p.	3195 3210
Nestlé n.	1970 1975
Galencia b.p.	3880 3875
Sandoz n.	1415 1410
Sandoz b.p.	520 528
Aluisse p.	467 480
Aluisse n.	163 165
Sulzer n.	1650 1650
ACTIONS ÉTRANGÈRES	
A	B
Abbott Labor	58.75 58.50
Aetna LF cas	71.25 70.50
Alcan alu	34.— 35.—
Amx	39.— 39.25
Am Cyanamid	52.75 52.50
ATL	108.— 107.50
ATL Richf	82.— 79.50
Baker Intl. C	48.— 49.—
Baxter	71.75 71.—
Boeing	33.50 33.25
Burroughs	66.75 67.25
Caterpillar	74.— 74.—
Citicorp	53.50 52.50
Coca Cola	70.25 71.—
Control Data	49.75 49.25
Du Pont	68.— 66.50
Eastm Kodak	146.— 146.50
Exxon	57.75 57.25
Fluor corp	34.50 34.50
Gén. elec	128.50 128.50
Gén. Motors	97.50 97.—
Gulf Oil	58.75 58.50
Gulf West	26.25 26.25
Halliburton	58.25 59.—
Homestake	37.25 37.75
Honeywell	137.50 140.—
Inco ltd	18.— 18.50
IBM	124.50 123.50
Litton	84.25 86.50
MMM	108.50 107.50
Mobil corp	48.— 46.75
Owens-Illin	46.50 47.—
Pepsico Inc	82.— 81.—
Pfizer	114.50 114.—
Phil Morris	104.50 103.—
Phillips pet	62.50 62.—
Proct Gamb	177.50 175.—
Rockwell	63.25 61.75
Schlumberger	81.50 81.25
Sears Roeb	40.25 39.25
Smithkline	136.— 135.—
Sperry corp	47.75 48.—
STD Oil ind	87.50 85.75
Sun co inc	70.50 70.50
Texaco	60.50 60.25
Warner Lamb.	44.— 43.50
Woolworth	37.50 37.75
Xerox	67.— 66.50
Zenith radio	22.75 23.—
Akzo	18.— 18.—
Amro Bank	38.— 38.75
Anglo-am	14.— 14.—
Amgold	92.— 95.50
Mach. Bull	9.50 9.50
Cons. Goldf I	11.50 12.—
De Beers p.	7.— 7.—
De Beers n.	6.— 6.—
Gen. Shopping	425.— 421.—
Norsk Hyd n.	87.50 90.—
Phillips	17.25 17.25
Rio Tinto p.	13.25 13.—
Robeco	156.— 156.—
Rölnico	152.— 151.50
Royal Dutch	67.— 66.75
Sanyo eletr.	3.35 3.45
Aquitaine	36.25 37.25
Sony	27.— 27.75
Unilever NV	113.— 113.—
AEG	25.75 26.50
Basf AG	101.50 102.—
Bayer AG	97.75 97.75
Commerzbank	115.— 116.50

# BOURSE

BILLETS (CHANGE)		
	Achat	Vente
1 \$ US	2.06	2.18
1 \$ canadien	1.58	1.70
1 £ sterling	3.50	3.85
100 fr. français	29.75	32.25
100 livres	-1.14	-1.650
100 DM	84.25	87.25
100 fl. hollandais	76.25	79.25
100 fr. belges	3.85	4.25
100 pesetas	1.75	2.05
100 schilling autr.	12.—	12.40
100 escudos	2.25	2.85
DEVICES		
	Achat	Vente
1 \$ US	2.11	2.14
1 \$ canadien	1.6175	1.6475
1 £ sterling	3.63	3.71
100 fr. français	30.60	31.40
100 livres	-1.490	-1.570
100 DM	85.60	86.40
100 yen	-8.125	-8.375
100 fl. hollandais	77.60	78.40
100 fr. belges	4.46	4.54
100 pesetas	1.86	1.94
100 schilling autr.	12.13	12.25
100 escudos	2.45	2.65
MARCHÉ DE L'OR		
	Achat	Vente
Once \$	300.—	303.—
Lingot	20350.—	20600.—
Vreneli	139.—	149.—
Napoléon	140.—	152.—
Souverain	150.—	162.—
Double Eagle	785.—	825.—
CONVENTION OR		
23. 6. 1982		20800.—
Plage		20390.—
Achat		20390.—
Base argent		380.—

NEW YORK		
	A	B
Aetna LF & CASX	33%	33%
Alcan	16%	17%
Alcoa	23%	23%
Amx	18%	19%
Att	50%	50%
Atl Richf	37%	37%
Baker Intl	22%	24.—
Boeing CO	15%	15%
Burroughs	31%	33.—
Canpac	19%	20%
Caterpillar	35%	36.—
Citicorp	24%	25%
Coca Cola	33%	35%
Crown Zeller	17%	17%
Dow chem.	20%	20%
Du Pont	31%	32%
Eastm. Kodak	69%	70%
Exxon	27%	27%
Fluor corp	16%	16%
Gen. dynamics	28%	28%
Gen. elec.	60%	62.—
Gen. Motors	45%	46%
Genstar	9%	9%
Gulf Oil	27%	27%
Halliburton	27%	25%
Homestake	17%	18%
Honeywell	66%	66%
Inco ltd	8%	8%
IBM	58%	59%
ITT	22%	23.—
Litton	41.—	42.—
MMM	51%	52%
Mobil corp	22%	22%
Owens Ill	23%	23%
Pac. gas	23%	23%
Pepsico	38%	38.—
Pfizer inc	54%	54%

## Les maisons spécialisées

COIFFURE  
**Tyffelle**

Manager: Serge Hölzel  
Place de l'Hôtel-de-Ville 6  
CH - 2300 La Chaux-de-Fonds  
Tél. (039) 22 24 55

**Gaille**

votre boucherie \* votre charcuterie

La Chaux-de-Fonds  
Hôtel-de-Ville 4  
Téléphone (039) 22 23 29

marcel jacot  
4 étages d'exposition  
formes nouvelles sa  
rue neuve 1  
le mobilier de l'habitat d'aujourd'hui

**La Plume librairie**

- Artisanat  
- Galerie  
Rue de la Balance 3  
Tél. (039) 22 62 20



Hôtel-de-Ville 7  
Passage du Centre 4  
Rue de la Serre 55

PRODUITS LAITIERS

Le magasin  
Hôtel-de-Ville 7  
est ouvert le dimanche et  
jours fériés de 7 h. 30 à  
10 h.

Centre **cojo** Etoile

- votre boucherie  
- votre alimentation générale  
aux meilleures conditions !

**aux Travailleurs**

VÊTEMENTS DE TRAVAIL ET DE SPORT-CHEMISERIE  
BONNETERIE-CHAPELLERIE-MANTEAUX DE PLUIE  
La Chaux-de-Fonds Balance 2  
Pl. Hôtel-de-Ville 7 Tél. 22 13 17

Boutique **Chrys**  
Spécial grandes tailles  
40 à 60  
4, av. Léopold-Robert  
La Chaux-de-Fonds

# QUARTIER VIEILLE VILLE

Place Hôtel-de-Ville

## NET PRESSING

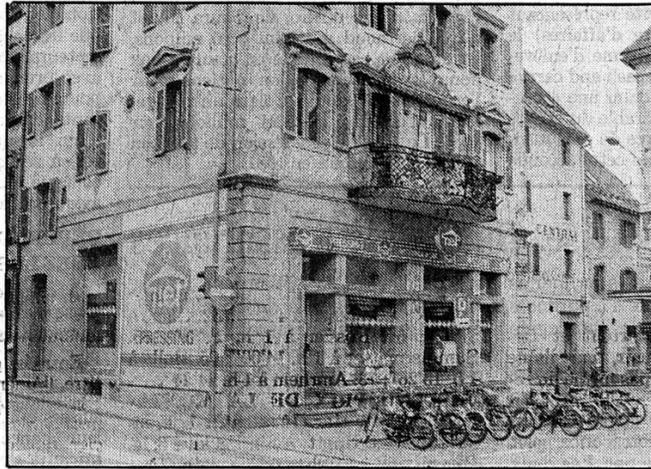
### NET-PRESSING, une manière d'économiser

Service de nettoyage à sec spécialisé, Net-Pressing est installé à La Chaux-de-Fonds depuis 1964.

A cette époque, outre le patron, 3 employées œuvraient à la bonne marche de l'entreprise.

Aujourd'hui, Net-Pressing occupe dans la région plus de 30 personnes. Il a de multiples succursales dans tout le canton.

Net-Pressing s'est efforcé d'établir sa réputation sur la qualité des prestations offertes et sur la stabilité des prix; il cherche par tous les moyens à éviter, en toute circonstance «l'inflationmanie».



Ainsi, Net-Pressing est à même de prendre en charge, grâce à ses installations, le traitement spécial de tous les articles tels que tapis, rideaux, vêtements de cuir et de daim, en plus du traitement des vêtements courants.

Tous les symboles que vous trouvez cousus à l'intérieur de vos vêtements sont strictement observés par des spécialistes qui choisissent le mode de traitement approprié.

En cette époque où les nouveautés coûtent cher, Net-Pressing est véritablement une source d'économie grâce aux moyens techniques qu'il offre, aux meilleures conditions, pour l'entretien efficace de votre garde-robes.

Photo Bernard



La Chaux-de-Fonds  
Place Hôtel-de-Ville, Serre 61  
(derrière le Printemps) + dépôts

Le Locle

«Nouveau Pressing»  
angle Côte/H. Grandjean + dépôts

PRESSING Saint-Imier  
Place du Marché 7 (immeuble BPS)

Avenue Léopold-Robert 6

## A LA GRAPPE D'OR

### A LA GRAPPE D'OR

le tour du monde en 1500 vins et spiritueux !

C'est un magasin plus que centenaire que nous visitons aujourd'hui; lorsqu'il avait son pas de porte au Passage du Centre, la famille Séchehaye y offrait déjà des vins et spiritueux, tenant le seul commerce spécialisé de ce genre en ville. D'ailleurs, pour se maintenir dans la mentalité d'alors, la discrétion de mine et de devanture était de mise.

Ce commerce déménagea ensuite à la rue Neuve, puis s'installa, il y a 9 ans, avenue Léopold-Robert 6, son adresse actuelle.

C'est Madame Steiner, gérante qui est la reine des lieux et cela depuis 18 ans, secondée par une vendeuse, Madame Meylan, dans la maison depuis plusieurs années. Toutes deux, elles perpétuent la tradition du magasin consacré exclusivement à la vente de boissons; pour tous les goûts et tous les besoins, puisqu'on y trouve autant des vins, liqueurs et spiritueux, que des boissons sans alcool. On y cultive encore, avec soin et compétence, la qualification du spécialiste qui saura guider et conseiller la clientèle.



Il n'est en effet pas aisé pour le profane de s'y retrouver dans cet assortiment représentant un tour du monde en 1500 articles; les propositions viennent de toutes les régions du globe, de l'Espagne à la Roumanie, en passant par la Suisse, la France, l'Italie, l'Algérie, le Portugal, l'Allemagne et l'Angleterre, ou encore, de plus loin, en provenance par exemple, de la Yougoslavie, de la Grèce, de l'Amérique centrale, de la Californie, de l'Afrique du sud et du Chili, en oubliant certainement quelques points.

Mais qu'ils s'agissent de vins ou de spiritueux, tous ces articles sont choisis et sélectionnés avec rigueur et la Grappe d'Or se targue de n'offrir que de la qualité, du plus simple au plus relevé.

Les deux dames au service de la clientèle connaissent bien leur domaine et se dévouent entièrement à satisfaire chacun.

Qu'on ne se gêne pas de solliciter leur amabilité et leurs connaissances, elles mettent leur honneur et un soin jaloux à répondre à chaque demande.

ib (photo Bernard)



A la Grappe d'Or

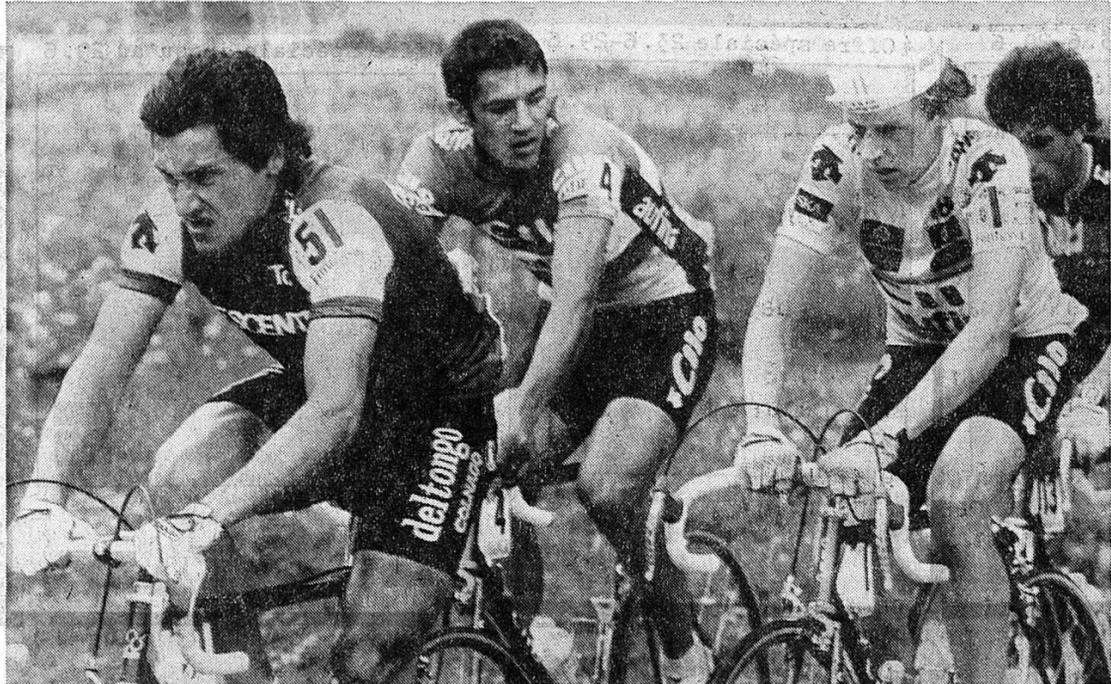
Avenue Léopold-Robert 6  
2300 La Chaux-de-Fonds  
Tél. (039) 22 18 16  
Livraisons à domicile

PUBLICITÉ: **assa** annonces Suisses Schweizer annoncen

31, av. Léopold-Robert  
2300 La Chaux-de-Fonds  
Tél. 039-23 22 14

## SPORTS

## Débâcle de l'équipe Cilo au Tour de Suisse Saronni en jaune à l'issue d'une «étape royale»



Giuseppe Saronni qui mène devant Demierre, Breu et l'Espagnol Laguna a pris une sérieuse option pour la victoire finale. (Bélino Keystone)

La septième étape du Tour de Suisse, qui conduisait les coureurs de Locarno à Taesch sur 256 km., a justifié son appellation d'«étape royale». Malgré les trois cols du Lukmanier, de l'Oberalp et de la Furka, les grimpeurs, notamment ceux de l'équipe Cilo, ont subi une sévère défaite. Ils furent incapables de répondre à l'attaque des coureurs de Capri et de Del Tongo sur la dernière ascension, Théo De Rooy et Giuseppe Saronni atteignant Taesch avec près de sept minutes d'avance sur le précédent leader Beat Breu. Saronni, remarquable, a endossé le maillot jaune. De Rooy, vainqueur de l'étape, et Guido Van Calster, troisième, sont également les plus proches rivaux de l'Italien au général. Le Tour de Suisse se réduit à un duel Saronni - De Rooy (le Belge compte 1'22" de retard), Van Calster étant déjà relégué à 5'34" et Breu à 6'31". Quant à Jean-Mary Grezet, il a connu une noire journée. Il a concédé près de dix minutes. Il a du même coup été relégué à la neuvième place du classement général.

Comme lors de l'étape du Nufenen en 1979, les spécialistes de la montagne se sont fait piéger sur leur propre terrain. Lorsque les meilleurs du général abordèrent la Furka, Breu attaqua certes avec Wilmann et Van de Velde, mais les trois hommes ne purent forcer la décision. Bien plus, ils laissèrent dans cette action des réserves qui allaient leur manquer plus tard. Le peloton revint en effet sur les fuyards dans la descente et à Münster (km. 184), le «contre» se produisit.

A ce moment, Breu n'était pas le seul de son équipe aux avant-postes. Mais pas plus Grezet que Demierre n'étaient en mesure d'éviter le pire. Le Hollandais De Rooy, Van Calster puis Saronni tirent profit de la situation pour porter l'estocade décisive. Leur entreprise réussit pour plusieurs raisons: tout d'abord, Saronni disposait d'un coéquipier dans l'échappée qui, plus loin encore, menait la course. Bortolotto était en effet en tête en compagnie de Pévenage, Rinklin et... Urs Freuler. Une fois Saronni et ses compagnons d'aventure revenus sur eux, l'Italien et De Rooy partirent seuls. Ils creusèrent une avance de plus de huit minutes, avant que Breu et Wilmann ne réagissent dans la montée finale vers Randa et Taesch, ne reprenant toutefois qu'une minute.

### LES CILO ABSENTS

Autre élément ayant favorisé le succès de Saronni, l'absence de la formation Cilo au moment décisif. Ceci non en raison d'une défaillance de Breu, mais parce que l'équipe avait trop dépensé de ses ressources pour contrôler la course

### Tour de l'Aude Succès de Kelly

L'Irlandais Sean Kelly, vainqueur à Bédarieux de la deuxième étape du Grand Prix du Midi Libre, la semaine dernière, a récidivé en enlevant au sprint la première étape du Tour de l'Aude, Narbonne - Carcassonne (178 km.), devant l'Italien Francesco Moser et le Français Francis Castaing. Le Belge Jean-Luc Vandenbroucke, gagnant du prologue, a conservé le maillot de leader.

Première étape, Narbonne - Carcassonne, 178 km.: 1. Sean Kelly (Irl) 4 h. 38'00 (38, 417 km/h.); 2. Francesco Moser (It) à 2"; 3. Francis Castaing (Fr); 4. Giovanni Mantovani (It); 5. Patrick Bonnet (Fr).

Classement général: 1. Jean-Luc Vandenbroucke (Be) 4 h. 40'56"; 2. Alain Bondue (Fr) et Bernard Vallet (Fr) à 2"; 4. Patrick Bonnet (Fr), Bernard Hinault (Fr) et Claudio Torelli (It) à 4"; 7. Phil Anderson (Aus) et Pascal Poisson (Fr) à 5"; 9. Francesco Moser (It), Ferdi Van den Haute (Be), Jean-Louis Gauthier (Fr) et Gilbert Duclos-Lassalle (Fr) à 6".

dès le départ. Grezet surtout et Demierre tentèrent de revenir, mais ils ne reçurent aucun soutien, pas même du second au classement général, Roberto Visentini. L'Italien, qui avait auparavant attaqué, rendit les armes sans plus combattre.

### FREULER SURPRENANT

La présence d'Urs Freuler parmi les premiers d'une étape de montagne a de quoi surprendre. Il faut dire que le Glaronnais, comme au Tour d'Italie, avait pris ses précautions et avait faussé rapidement compagnie au peloton en compagnie de Pévenage, Rinklin et Bortolotto. Les quatre hommes comptèrent jusqu'à douze minutes d'avantage. Lâché dans la Furka, Freuler, qui a fait preuve de progrès étonnants dans la montagne, revenait sur ses trois compagnons de fugue dans la descente avant de résister remarquablement dans l'ascension conclusive et de prendre une cinquième place d'étape inespérée.

### Les résultats

**SEPTIÈME ÉTAPE, LOCARNO-TAESCH (256 km.)**: 1. Theo De Rooy (Hol) 7 h. 34'03" (33 km/h. 828); 2. Giuseppe Saronni (Ita), m. t.; 3. Guido Van Calster (Bel) à 4'10"; 4. Rudi Pévenage (Bel) à 6'17"; 5. Urs Freuler (Sui), m. t.; 6. Jostein Wilmann (Nor) à 6'51"; 7. Beat Breu (Sui) à 6'53"; 8. Stefan Mutter (Sui) à 8'03"; 9. Claudio Bortolotto (Ita), m. t.; 10. Fridolin Keller (Sui) à 8'17"; 11. Daniel Muller (Sui), m. t.; 12. Bert Pronk (Hol) à 9'28"; 13. Johan Van de Velde (Hol) à 9'52"; 14. Giancarlo Casiraghi (Ita); 15. Leonardo Natale (Ita); 16. Pedro Delgado (Esp); 17. Peter Winnen (Hol); 18. Godi Schmutz (Sui); 19. Roberto Ceruti (Ita); 20. Albert Zweifel (Sui). Puis les autres Suisses: 22. Jean-Mary Grezet, m. t.; 26. Serge Demierre à 13'45"; 17. Josef Wehrli à 17'15"; 31. Julius Thalmann, m. t.; 32. Siegfried Hekimi, m. t.; 35. Mike Gutmann à 22'12"; 38. Antonio Ferretti à 24'05"; 40. Marcel Summermatter à 26'39"; 41. Erich Maechler, m. t.; 43. Bruno Wolfer, m. t.; 45. Marcel Russenberger, m. t.; 56. Cédric Rossier à 36'47"; 57. Thierry Bolle, m. t.; 58. Guido Amrhein, m. t.; 71. Gilbert Glaus, m. t.

N'a pas pris le départ: Bernard Gavillet (S). Ont abandonné notamment: Gregor Braun (RFA), Jan Raas (Hol), Peter Kehl (RFA), Wladimiro Panizza (Ita), Hennie Kuiper (Hol), Moreno Argentin (Ita), Adrie Van des Poel (Hol), Paolo Rosola (Ita), Julian Gorospe (Esp). 95 concurrents au départ, 76 classés.

**CLASSEMENT GÉNÉRAL**: 1. Saronni 28 h. 01'35"; 2. De Rooy à 1'22"; 3. Van Calster à 5'34"; 4. Breu à 6'33"; 5.

Wilmann à 7'37"; 6. Muller à 9'02"; 7. Mutter à 9'03"; 8. Visentini à 9'36"; 9. Grezet à 9'41"; 10. Keller à 10'10". 11. Giuseppe Lanzoni (Ita) à 10'13"; 12. Natale à 10'17"; 13. Zweifel à 10'40"; 14. Winnen à 10'46"; 15. Van de Velde à 10'52"; 16. Schmutz à 11'20"; 17. Pronk à 12'03"; 18. Delgado à 12'53"; 19. Demierre à 14'54"; 20. Bortolotto à 19'43". Puis les autres Suisses: 22. Hekimi à 21'10"; 26. Freuler à 23'41"; 27. Thalmann à 25'55"; 30. Ferretti à 29'53"; 32. Gutmann à 37'40"; 34. Wolfer à 39'10"; 44. Russenberger à 45'34"; 45. Maechler à 46'21"; 47. Wehrli à 48'15"; 52. Glaus à 57'52"; 61. Rossier à 1 h. 11'29"; 63. Summermatter à 1 h. 14'00"; 65. Bolle à 1 h. 15'26"; 73. Amrhein à 1 h. 24'24".

**GRAND PRIX DE LA MONTAGNE, LUKMANIER (1ère cat.)**: 1. Freuler 10; 2. Bortolotto 9; 3. Rinklin 8; 4. Pévenage 7; 5. Wehrli 6. **Oberalp (1ère cat.)**: 1. Bortolotto 10; 2. Rinklin 9; 3. Pévenage 8; 4. Freuler 7; 5. Wehrli 6. **Furka (1ère cat.)**: 1. Bortolotto 10; 2. Pévenage 9; 3. Rinklin 8; 4. Freuler 7; 5. Breu 6. **Randa (2e cat.)**: 1. Saronni 5; 2. De Rooy 4; 3. Van Calster 3; 4. Pévenage 2; 5. Freuler 1. **Classement**: 1. Bortolotto et Rinklin 29; 3. Pévenage 26; 4. Freuler 25; 5. Breu 20.

**CLASSEMENT PAR POINTS**: 1. Saronni 156; 2. Mutter 107; 3. Van de Velde 93; 4. Van Calster et Breu 92.

### Sur la place du Gaz à La Chaux-de-Fonds

## Un grand vainqueur: la pétanque

Incontestablement la pétanque est sortie en grand vainqueur, ce dernier week-end, sur la place du Gaz à La Chaux-de-Fonds. Une organisation parfaite du club local «Les Meulleux», le soleil et des sportifs au mieux de leur forme ont contribué à ce succès total.

Samedi après-midi, 40 doublettes se sont affrontées dans le concours doté du challenge «L'Impartial». Le duo Pin - Jeanguillaume de Pontarlier a triomphé après une lutte acharnée contre les sociétaires du Col-des-Roches Bonardi - Baracchi. A noter que le multiple champion suisse et sélectionné pour les championnats du monde André Marro de la Sportive Française Lausanne est venu participer à la compétition.

### VONA IMBATTABLE

Dimanche matin, «Les Meulleux» ont eu l'honneur d'organiser une nouvelle fois le championnat cantonal «tête-à-tête» (individuel) sur cette même place du Gaz. Pas moins de 158 joueurs se sont livrés à des duels épiques pour remporter la victoire finale. Un nombreux public intéressé a entouré les pistes parfaitement aménagées pour la compétition.

En catégorie seniors, la victoire est revenue au Neuchâtelois Ferdinand Vona, imbattable de l'avis des spécialistes dimanche dernier.

Pour terminer la journée, d'autres concours complémentaires en doublettes ont été organisés. (lg)

Voici les principaux résultats de ces deux journées:

### CHAMPIONNAT CANTONAL «TÊTE-À-TÊTE»

Catégorie seniors: 1. Ferdinand Vona, Les 3 Couleurs; 2. Nardo Bugada,

## Dans la course... avec Jean-Mary Grezet

Le Tour est joué. Saronni a course gagnée. Les retards sont désormais trop importants pour espérer terminer dans les trois premiers. Aussi, jusqu'à Zurich, allons-nous tenter de décrocher une ou deux victoires d'étape. Bien que déçu, relégué à près de dix minutes du Transalpin, Jean-Mary Grezet se montrait hier soir très réaliste.

Nous avons été battus par plus forts que nous. Je regrette simplement que la plupart de nos adversaires aient baissé les bras beaucoup trop vite. Quand Saronni a attaqué en compagnie de De Rooy et de Van Calster, à plus de 100 kilomètres de l'arrivée, personne n'est venu nous aider à mener la chasse. Bien au contraire, toutes les équipes se sont ligüées contre nous. Elles n'ont pas accepté de rouler. Ainsi je me suis trouvé seul avec Breu et Demierre pour assurer le train. Dans ces conditions nos chances d'opérer la jonction étaient quasi nulles. Toutefois, nous avons tout essayé, mais en vain. Pendant plus de 40 kilomètres, nous avons roulé à fond. Dans l'aventure, j'ai dû puiser dans mes réserves. J'ai d'ailleurs payé ces efforts dans la montée sur Taesch. Quand Breu a attaqué, je n'ai pu le suivre que quelques centaines de mètres avant d'être contraint de lâcher sa roue.

Hier, le Loclois n'a pas joué sa carte personnelle. Il s'est sacrifié pour le Saint-Gallois. Si je n'avais pas dû travailler comme je l'ai fait dans la plaine, je pense que j'aurais pu terminer dans le même temps que Breu. A noter qu'au cours de cette grande étape de montagne, le Neuchâtelois a une nouvelle fois chuté. Il a été blessé à la cuisse, raison pour laquelle il ignore encore de quelle manière il va courir les trois dernières étapes. Je crains une déchirure musculaire. Aussi, je verrai ce matin comment je me sens. Je ne vais pas prendre de risque en vue du Tour de France. Mais si mes douleurs disparaissent, je ferai l'impossible pour obtenir une victoire d'étape.

Michel DERUNS



## Wimbledon perturbé par la pluie Pas de problème pour Chris Lloyd

L'édition 1982 du tournoi de Wimbledon a bien du mal à démarrer.

Comme la veille, la pluie perturba mardi la deuxième journée de la compétition ainsi qu'une grève dans le métro qui s'est poursuivie, rebutant encore des milliers de candidats-spectateurs.

Entre les gouttes de pluie, la tenante du titre, l'Américaine Chris Evert-Lloyd, sept fois finaliste à Wimbledon au cours des neuf dernières années, réussit ainsi à boucler rapidement et victorieusement son premier match en triomphant sans le moindre problème de sa compatriote de 17 ans Barbara Gerken.

Une deuxième tête de série a disparu dans le simple messieurs. Après l'Equatorien Andres Gomez (No 9), battu la veille par l'Américain Stan Smith, l'Australien Peter McNamara (No 8) a été éliminé par l'athlétique Noir Chip Hooper, vainqueur en quatre manches au terme d'un match de grande qualité.

**Simple messieurs, 1er tour**: 1. Saviano (EU) bat A. Gimenez (Esp) 6-2, 6-1,

7-6. K. Curren (AFS) bat J. Feaver (GB) 6-2, 6-2, 6-2. C. Motta (Bre) bat F. Sauer (EU) 3-6, 6-2, 6-4, 6-4. R. Tanner (EU) bat H. Leconte (Fra) 6-4, 7-5, 6-4. T. Mayotte (EU) bat P. Fleming (EU) 6-7, 6-4, 6-3, 6-4. B. Derlin (NZ) bat D. Visser (AFS) 5-7, 7-6, 6-3, 7-5. J. Kriek (AFS) bat C. Wittus (EU) 6-7, 6-3, 6-1, 6-0. T. Tulasne (Fra) bat M. Fancutt (Aus) 6-3, 6-4, 3-6, 7-6. J. Alexander (Aus) bat K. Warwick (Aus) 2-6, 5-7, 7-6, 6-3, 7-5. D. Stockton (EU) bat B. Manson (EU) 6-3, 6-4, 7-6. G. Mayer (EU) bat Tim Gullikson (EU) 5-7, 6-4, 6-1, 7-5. C. Hooper (EU) bat P. MacNamara (Aus) 7-6, 3-6, 6-3, 6-4.

**Simple dames, premier tour**: D. Lee (Corée du Sud) bat G. Coles (GB) 4-6, 6-4, 6-1. V. Wade (GB) bat J. Durie (GB) 3-6, 7-6, 6-2. L. Romanov (Rou) bat A. Croft (GB) 1-6, 6-3, 6-1. S. Walsh (EU) bat S. Barker (GB) 6-0, 6-4. K. Rinaldi (EU) bat S. Margolin (EU) 6-2, 7-6. W. White (EU) bat B. Remilton (Aus) 6-3, 6-4. T. Hartford (AFS) bat L. Antonopolis (EU) 6-2, 6-4.

**Deuxième tour**: C. Evert-Lloyd (EU) bat B. Gerken (EU) 6-0, 6-4.

### CONCOURS CHALLENGE «W. VAUCHER»

1. Alfrd Tissot - Gérard Couriat, Le Col-des-Roches; 2. Claude Choffat - Jean Morel, Morteau; 3. Joseph Vona - Andréa Cortina, Le Verger; 4. Jean-Claude Dupraz - Georges Tiphine, Mitigé; 5. ex. Jean-Pierre Froidevaux - Joseph Pralong, Les Meulleux; 6. ex. Yves Hoang - Bruno Tironi, Morteau; 7. ex. Jean-Paul Baracchi - André Joray, Le Col-des-Roches; 8. ex. Bill Bornatici - Lucien Cavalier, Mitigé.

### Hockey sur glace

## Congrès de la LIHG Décision importante

La Ligue internationale de hockey sur glace (LIHG), qui vient de tenir son congrès annuel pendant une semaine à Nice, a décidé d'interdire à tout joueur possédant une double nationalité de jouer dans l'équipe nationale d'un pays s'il n'y réside pas depuis au moins trois ans.

D'autre part, le congrès a établi le calendrier des championnats du monde pour 1983: ceux-ci se dérouleront à Dortmund dans la seconde quinzaine d'avril pour le groupe «A», à Tokyo du 1er au 10 avril pour le groupe «B» et à Budapest du 12 au 30 mars pour le groupe «C».

### CONCOURS CHALLENGE «L'IMPARTIAL»

1. André Pin - Roland Jeanguillaume, Pontalissienne; 2. Léo Bonardi - Jean-Paul Baracchi, Col-des-Roches; 3. Gilbert Junod - Claude Fornerod, Mitigé; 4. André Evard - Hanna Evard, La Bricole; 5. ex. Yves Hoang - Jacques Voillot, Morteau; 6. ex. Aldo Sponga - Odette Sponga, Omega-Bienne; 7. ex. Bernard Vaucher - Roberto Salvi, Le Col-des-Roches; 8. ex. Claude Melano - Pierre Mathez, La Bricole.

### CONCOURS COMPLÉMENTAIRE SAMEDI

1. Roland Bourdin - Pascal Mougain,

# Voici comment économiser activement:

**Gaufrettes fines**  
fourrées noisette et pistache

jusqu'à épuisement du stock!



paquet de 240 g **1.90**

(100 g = -79,2)

**Tous les cafés moulus emballés sous vide**  
-60 de moins par boîte

Offre spéciale 23.6-29.6



250 g **3.20** au lieu de 3.80  
250 g **3.40** au lieu de 4.-

Exquisito (100 g = 1.28)

Café de fête (100 g = 1.36)

Offre spéciale 23.6-29.6



Espresso 225 g **2.70** au lieu de 3.30  
Zaub, sans caféine 250 g **3.30** au lieu de 3.90

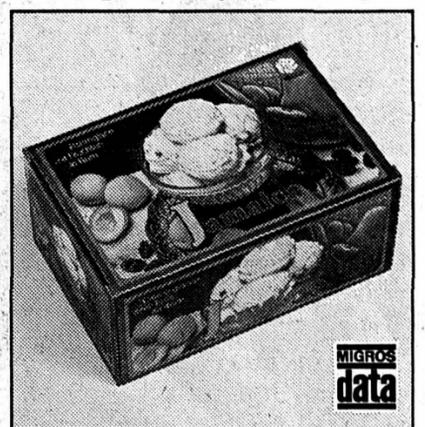
(100 g = 1.20)

(100 g = 1.32)

et extra-léger 250 g **3.30** au lieu de 3.90 (100 g = 1.32)

**Crème glacée**  
«Jamaica»

Offre spéciale jusqu'au 29.6



600 g **6.-** au lieu de 7.50

(100 g = 1.-)

**Vinaigres en bouteilles de 1 litre**  
-30 de moins par litre

Exemples:

Offre spéciale 23.6-29.6



Vinaigre de vin aux herbes **1.60** au lieu de 1.90  
Vinaigre de table aux herbes **-.90** au lieu de 1.20

Offre spéciale 23.6-29.6



Vinaigre de vin rouge **1.30** au lieu de 1.60  
Vinaigre de vin blanc **1.30** au lieu de 1.60

«Choco-Drink» **UP**

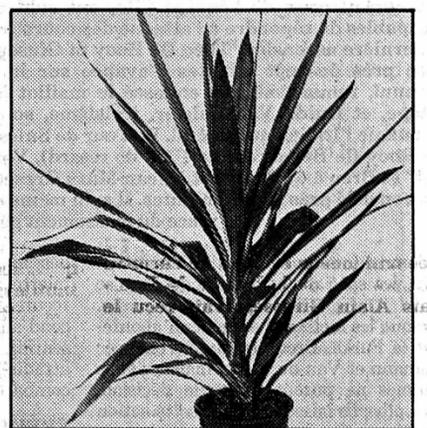
Offre spéciale 23.6-29.6



1 litre **1.-** au lieu de 1.25  
1/2 litre **-.50** au lieu de -.70

1/4 de litre avec paille **-.35** au lieu de -.45

**Yucca elegans**

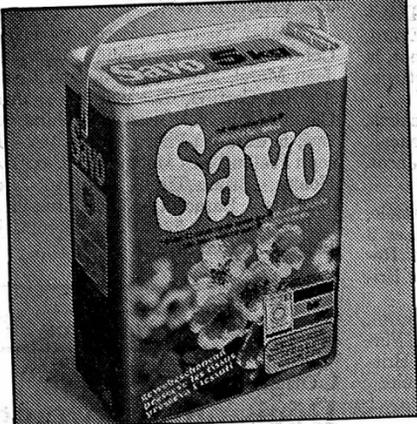


**9.50** la plante

Ce yucca se plaira sur votre balcon ou dans votre jardin en été et dans votre appartement en hiver. Arrosez-le régulièrement et placez-le dans un endroit mi-ombragé.

«Savo»

Offre spéciale 23.6-6.7



paquet géant de 5 kg **12.80** au lieu de 14.80

(1 kg = 2.56)

Produit de lessive multitempératures (40-95°) avec beaucoup de savon pur.

«Bella Plus»

Offre spéciale 23.6-6.7

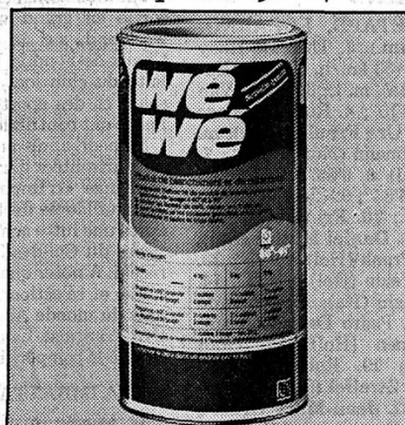


paquet géant de 5 kg **12.-** au lieu de 14.-

Produit de lessive pour laver le linge de couleur jusqu'à 60° (1 kg = 2.40)

«WeWé»

Offre spéciale 23.6-6.7



boîte de 1 kg **3.40** au lieu de 4.20

Produit de blanchiment et de détachage. Augmente l'efficacité du produit de lessive (à 60 et 95°). Elimine les taches et désinfecte le linge.

**Scissors icon**  
Votre fiche-économies (à remplir et à emporter)

Quantité	Produit	économie sur chaque
	Cafés moulus emballés sous vide	-60
	Crème glacée «Jamaica», 600 g	1.50
	Vinaigres en bouteilles de 1 litre	-30
	«Choco-Drink» UHT/UP, 1 litre	-.25
	«Choco-Drink» UHT/UP, 1/2 litre	-.20
	«Choco-Drink» UHT/UP, 1/4 de litre	-.10
	Produit de lessive multi-températures «Savo»	2.-
	Produit de lessive «Bella Plus»	2.-
	Produit de blanchiment et de détachage «WeWé»	-.80

**Vous économisez!**

# MIGROS



# SPORTS



## Rencontre très intéressante pour 20.000 personnes à La Corogne Le football a (enfin) retrouvé ses droits dans le groupe 1

● POLOGNE - PÉROU 5-1 (0-0)

Une double décision est tombée dans le groupe 1: la Pologne s'est en effet qualifiée pour le deuxième tour tandis que le Pérou a d'ores et déjà terminé son aventure espagnole. La Pologne l'a fait avec beaucoup de brio tandis que le Pérou sortait par la petite porte de ce «Mundial». A La Corogne, en effet, les Polonais ont donné une sévère leçon aux Péruviens, qu'ils ont battus par 5-1 (0-0), au terme d'une rencontre très intéressante.

Ainsi aura-t-il fallu attendre l'avant-dernière rencontre de ce groupe pour qu'enfin le spectacle s'anime quelque peu. Et le mérite en revient indéniablement à une formation polonaise méconnaissable par rapport à ses premières sorties. De plus, les 20.000 spectateur du stade Riazor en ont eu pour leur argent: six buts, quatre tirs sur les poteaux et nombre d'occasions très nettes. Il était temps que le football retrouve ses droits.

### BONIEK EXCELLENT

Pour cette rencontre, décisive pour les deux équipes, l'impératif était clair: vaincre, ou être éliminé. Dans ces conditions, la Pologne a démontré qu'elle pouvait être redoutable. Ce dont on pouvait douter jusqu'ici. L'entraîneur Piechniczek avait d'ailleurs sensiblement modifié l'ordonnance de ses troupes sur le terrain, faisant notamment monter en première ligne Lato et Boniek. Ce dernier,

Estadio Riazor, La Corogne. Spectateurs: 20.000. Arbitre: Rubio (Mex).

Buts: 55' Smolarek 0-1; 58' Lato 0-2; 61' Boniek 0-3; 67' Buncol 0-4; 76' Ciolek 0-5; 83' La Rosa 1-5.

Avertissement: Velasquez.

Pérou: Quiroga; Diaz; Duarte, Salguero, Olaechea; Leguía, Cueto, Velasquez, Cubillas (50' Barbadillo); La Rosa, Oblitas (50' Uribe).

Pologne: Mlynarczyk; Zmuda; Majewski, Janas, Jalocha (26' Dziuba); Lato, Matysik, Kupcewicz, Buncol; Boniek, Smolarek (73' Ciolek).

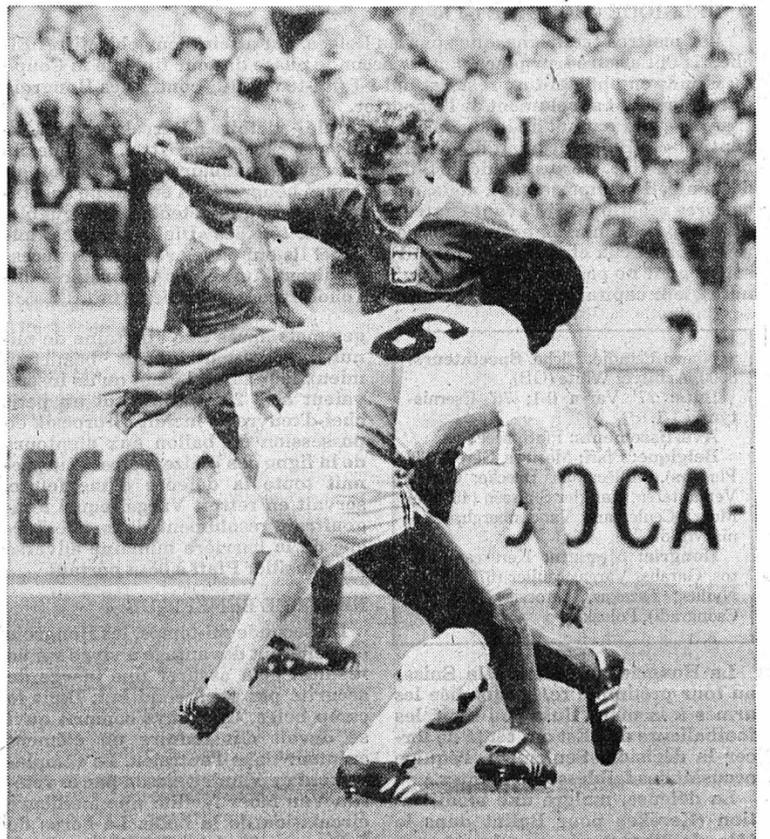
décevant jusqu'ici, a enfin prouvé qu'il faisait partie des «grands» de ce Mundial.

On attendait également un sursaut des Sud-Américains, si brillants lors des

deux dernières éditions de la Coupe du monde. On en fut pour ses frais. Incapable d'accélérer le rythme, spéculant sur une tactique très prudente, les Péruviens se sont finalement écroulés: en l'espace de 22 minutes, les Polonais ont en effet «passés» cinq buts à une défense sud-américaine complètement affolée. Et la chance a pourtant longtemps joué en faveur d'une équipe péruvienne dépassée par le rythme imposé du côté polonais dans les premières minutes.

### FAILLITE COLLECTIVE

Au sein de cette formation polonaise, Boniek aura incontestablement tenu la vedette. Dans une position d'avant-centre, le futur joueur de la «Juve» a pleinement justifié sa réputation lors de ce match. Avec lui, l'infatigable Buncol, l'imprévisible Smolarek méritent également la mention. Mais, en définitive, c'est toute la formation polonaise qui est à féliciter pour cette réaction décisive. A l'inverse, le Pérou a connu mardi une faillite collective. Sur ce qu'elle avait démontré d'ailleurs dans ce Mundial, l'équipe de l'entraîneur Tim ne pouvait raisonnablement espérer franchir le premier tour.



A l'image de Velasquez (No 6), le Pérou s'est complètement effondré devant Boniek (en foncé) et la Pologne. (Bélino AP)

## Toujours l'affaire France-Koweït

L'arbitre du match France-Koweït, le Soviétique Miroslav Stupar, est provisoirement suspendu, le cheikh Fad Al-Ahmad Al-Jaber Al-Sabah et l'équipe du Koweït blâmés pour «conduite antisportive», après les incidents sans précédent de Valladolid, a annoncé la Fédération internationale de football. «Le résultat de 4-1 en faveur de la France est homologué», a précisé la FIFA.

Le prétexte invoqué par le cheikh - ses joueurs auraient confondu un coup de sifflet venu des tribunes avec celui de l'arbitre au moment où le buteur, le Français Alain Giresse, avait reçu le ballon - a été jugé «irrecevable» par la FIFA. «Des coups de sifflet venant des tribunes, il y en a toujours eu. Où irait-on s'il fallait pour cela annuler les buts marqués», a déclaré un dirigeant de la fédération internationale.

### NOMBREUSES SANCTIONS

La FIFA, à l'issue de réunions de son comité d'organisation et de sa commission de discipline, mardi matin à Madrid, a donc pris les sanctions suivantes:

«Pour conduite anti-sportive de son équipe», la fédération du Koweït reçoit «un blâme» et devra payer une amende de 25.000 francs suisses. Le président de la fédération du Koweït, le cheikh Al-Sabah, reçoit «un blâme pour conduite anti-sportive». En ce qui concerne ses déclarations à la presse - «la mafia est peu de chose comparée à la FIFA» - «elles seront traitées par le comité exécutif

de la FIFA» qui se réunira le 8 juillet à Madrid, la veille de l'ouverture du congrès de la fédération.

L'arbitre soviétique, M. Stupar, «est suspendu jusqu'à la prochaine réunion de la commission des arbitres». Enfin, les responsables de l'organisation du match à Valladolid reçoivent également «un blâme pour manque d'ordre et de contrôle».

### PRÉCISIONS UTILES

La décision de la FIFA rendue, quelques précisions ne sont pas inutiles:

- L'attitude des Koweïtiens (refus de reprendre la partie) et du président de leur fédération (descente sur le terrain) n'est pas admissible.

- Depuis le début du Mondial, presque à chaque match, des coups de sifflet intempestifs retentissent dans la foule. Il était inévitable que tôt ou tard l'un d'eux provoque un incident.

- Le coup de sifflet incriminé, exactement semblable à ceux de l'arbitre et retentissant à l'instant même où Giresse était lancé en profondeur, pouvait introduire le doute dans l'esprit des Koweïtiens.

- L'arbitre soviétique Stupar (qui n'a commis aucune faute technique), outre le russe, ne parle que le polonais et l'allemand. Comment le cheikh Al-Sabah, qui ne parle bien évidemment aucune de ces langues, a-t-il pu «intervenir» et «faire pression» sur le directeur de jeu, comme cela a été dit abondamment?

- Avant d'annuler le but français, l'arbitre s'est rendu vers son juge de touche. Très vraisemblablement pour lui demander s'il avait dicté une balle d'arbitre directement après l'intervention du cheikh.

### Escalade verbale

Le cheikh Fad Al-Ahmad Al-Jaber Al-Sabah, chef de la délégation koweïtienne et frère du chef de l'Etat de ce pays, a déclaré à la radio nationale espagnole que «la mafia est peu de choses comparée à la FIFA». «Avant de commencer la compétition, nous savions que nous ne disputerions pas le second tour et si vous le voulez, je peux vous dresser la liste des pays qui passeront au second tour», a ajouté le cheikh.

«Que la FIFA me sanctionne ou non, cela m'est égal. Je dis ce que je veux. Nous sommes venus pour servir le sport et non pour nous servir de lui. Je suis disposé à dire adieu à la FIFA et qu'un autre prenne mon poste» a encore dit le cheikh, qui est en outre président de la fédération koweïtienne. Invité à donner son opinion sur le but d'abord accordé puis refusé aux Français, il a répondu: «Il y a quelque chose derrière tout cela». Enfin, il a précisé qu'un délégué de la FIFA l'avait empêché de se rendre dans les vestiaires français où il avait l'intention de féliciter les joueurs de Michel Hidalgo.

Faisant référence à ces déclarations, Joseph Blatter, secrétaire général de la FIFA, s'est borné à déclarer que le président de la Fédération koweïtienne «disait n'importe quoi».

## Samedi et dimanche aux Geneveys-sur-Coffrane Une véritable fête du football



Une attaque de l'US Les Geneveys-sur-Coffrane lors du tournoi patroné par «L'Impartial». Gagnante du Mémorial René Antenen, l'USGC a encore remporté le challenge offert par notre journal à la meilleure attaque. (Photo Schneider)

### PATRONAGE

L'IMPARTIAL



rencontres de qualité et correctes (merci aux joueurs!).

### COUPE DU VAL-DE-RUZ

Classement: 1. FC Coffrane; 2. FC Salento; 3. FC Dombresson; 4. FC Tesserete; 5. FC USGC II.

En guise de clôture d'une bonne saison, tant pour son équipe fanion (6e du classement du championnat de 2e ligue), que pour sa deuxième équipe (6e du classement de son groupe de 4e ligue), l'Union sportive des Geneveys-sur-Coffrane a organisé, sous le patronage de «L'Impartial», ses traditionnels tournois Coupe du Val-de-Ruz et Mémorial René Antenen.

La Coupe du Val-de-Ruz, réservée à des équipes de 3e et 4e ligue, a vu les équipes des FC Tesserete, Dombresson, Salento, Coffrane et de l'USGC II se disputer les magnifiques challenges mis en compétition.

Quant au Mémorial René Antenen, ce sont les équipes du FC Superga, de l'Amicale des juniors B de l'USGC et l'équipe fanion des Geneveys-sur-Coffrane qui étaient opposées pour ce tournoi de 2e ligue.

Le comité d'organisation, présidé par M. André Sigrist fils, souhaitait que ces tournois soient une fête du football et ce but a parfaitement été atteint. Le nombreux public a eu le loisir d'assister à des

Le FC Coffrane, outre le challenge A. Sigrist (1re place) a reçu également le challenge Meilleure attaque CVR offert par l'Hôtel de la Gare de Montmolin. Quant au challenge Fair-Play de la CVR, offert par M. J.-D. Dupertuis, il a été attribué à la sympathique équipe tessinoise de Tesserete.

### MÉMORIAL RENÉ ANTENEN

Classement: 1. USGC I; 2. FC Superga; 3. Amicale juniors B.

Le challenge de la 1re place - offert par M. J.-D. Dupertuis - a donc été remis à la première équipe de l'Union sportive, le challenge Fair-Play de CM-Import Cernier a été remis à l'Amicale des juniors B et le challenge Meilleure attaque - de «L'Impartial» a été remporté par la première équipe de l'USGC.

Mis à part ces challenges, une Coupe-souvenir a été remise à chaque équipe participante, ceci avec l'appui de «L'Impartial». (comm.)

## Delémont II retrouve sa place en deuxième ligue

Une année seulement après sa relégation, Delémont II a retrouvé sa place en deuxième ligue. Toujours invaincus dans cette poule de promotion, les réservistes de la capitale jurassienne ont montré le chemin aux joueurs de leur première formation. Dimanche, ils ont battu, non sans peine, Grosshöchstetten qui jouait-là ses dernières chances. Avant même la dernière journée, les Delémontains sont promus en compagnie de la solide équipe de Dürrenast. Deux autres formations sont fort bien placées. Il s'agit d'Aegerten et de Alle. Les Seelandais ont battu Victoria Berne alors que les Ajoulots ont réussi l'exploit d'aller rafler les deux points sur le terrain d'Aurore. Par cette victoire quelque peu chanceuse, Alle peut envisager également son retour en deuxième ligue. En effet, pour sa dernière rencontre le club ajoulot accueillera Aegerten. En cas de match nul, les deux équipes seront promues.

### CLASSEMENT

	J	G	N	P	Pt
1. Dürrenast	3	3	0	0	6
2. Delémont II	3	2	1	0	5
3. Aegerten	3	2	0	1	4
4. Alle	3	2	0	1	4
5. Victoria Berne	3	0	2	1	2
6. Berthoud	3	0	1	2	1
7. Grosshöchstetten	3	0	1	2	1
8. Aurore	3	0	1	2	1

## Baden promu en ligue nationale B

A Oberglatt, Baden a obtenu sa promotion en ligue nationale B en battant Rueti (1-0) dans un match d'appui. Pour Rueti, tout n'est pas encore perdu. Les «tombeurs» d'Etoile Carouge seront opposés à Delémont en matchs aller et retour.

### TRIBUNE LIBRE

## Espagne: merci Messieurs les arbitres

Après M. Ithurralde lors du match Espagne - Honduras, c'est M. Soerensen qui est venu donner un gros coup de pouce à l'équipe d'Espagne en imaginant un penalty inexistant.

L'ironie de M. Soerensen ira jusqu'à faire tirer deux fois le coup de réparation afin d'aider au mieux les Espagnols.

Que votre fierté est bien basse, M. Soerensen.

MM. les Espagnols, faites de la gymnastique, car je pense que vos envolées face à vos adversaires font plus penser à un match triangulaire qu'à un match de football. Et si vous n'êtes pas capables de gagner un match par vos propres moyens physiques et techniques, que l'on vous donne directement la Coupe du monde et nous spectateurs, nous pourrions aller pique-niquer dans nos champs sans perdre notre temps devant nos TV.

Ces messieurs «toréadors» peuvent tout se permettre sans que l'on sorte le carton jaune.

Ah oui, la carte verte quand un de ces messieurs se fait marcher sur l'orteil gauche.

En définitive, on critique les supporters anglais pour leur mauvaise tenue, mais vous, Messieurs les Espagnols, votre spectacle de brutalité frise la provocation dans un sens très large.

Mais n'oubliez pas qu'il faudra compter avec des équipes de classe, telles que l'Argentine, l'Angleterre, la Belgique et surtout le Brésil, qui n'auront pas besoin de l'arbitrage pour assurer leur qualification en finale.

A bon entendeur, un ancien footballeur désabusé.

Thierry Kohli  
G.-Faure 4  
Le Locle



# SPORTS

## Avec un billet du deuxième tour grâce au résultat nul d'Elche Les maîtres tacticiens ont atteint leur objectif

● BELGIQUE - HONGRIE 1-1 (0-1)

Les maîtres tacticiens, que sont les Belges, ont atteint leur objectif. A Elche, ils ont assuré leur place pour la seconde phase du tour final de la Coupe du monde en obtenant un résultat nul 1-1 (mi-temps 0-1) contre des Hongrois qui se devaient absolument de l'emporter.

Après leur exploit de la journée inaugurale - victoire à Barcelone sur l'Argentine - la Belgique avait déjà mérité de passer le premier tour. A Elche, ils n'ont rien volé. Certes, au départ, ils parurent se complaire dans un football d'attente, de temporisation, mais, après le but hongrois, ils eurent de spectaculaires réactions. Si l'avant-centre Vandenberg, à la détente remarquable, n'avait pas été malchanceux dans ses coups de tête, les «Diabliques rouges» auraient pris deux et non pas un point à Elche. Ils ont eu les ressources nécessaires pour ne pas se désunir lorsqu'ils perdirent, durant les 45 dernières minutes, leur capitaine Gerets, victime d'un choc avec son gardien Pfaff.



Le duel Kerekés (en blanc à gauche) - Czerniatynski (en foncé à droite) tournera finalement à l'avantage de l'attaquant belge. (Bélino AP)

Ceulemans, autre vedette du championnat d'Europe, produisit un effort personnel superbe pour offrir à

Czerniatynski la possibilité d'une égalisation qui fut fêtée comme une victoire.

Nuevo Estadio, Elche. Spectateurs: 8000. Arbitre: White (GB).  
Buts: 27' Varga 0-1; 76' Czerniatynski 1-1.  
Avertissements: Pfaff, Meeuws.  
Belgique: Pfaff; Meeuws, Gerets (63' Plessers), Milicamps, Baecke; Coeck, Vercauteren, Van der Smissen (46' Van Moer), Ceulemans; Vandenberg, Czerniatynski.  
Hongrie: Meszaros; Kerekés; Martos, Garaba, Varga; Muller (67' Sallai), Nyilasi; Fazekas, Torocsik, Kiss (70' Csongradi), Poloskei.

ges mais après une vingtaine de minutes, ils maîtrisèrent beaucoup mieux leur sujet. Le but qu'ils inscrivirent à la 27e minute fut un petit chef-d'œuvre de lucidité. Torocsik en possession du ballon aux alentours de la ligne des «seize mètres» surpris toute la défense d'une feinte, servait en retrait Varga lequel s'engouffrait résolument dans une brèche de la barrière humaine adverse pour fusiller Pfaff à bout portant

### RENTREE BÉNÉFIQUE

En seconde mi-temps, les Hongrois cherchèrent davantage à vivre sur ce résultat qu'à assurer une marge de sécurité par un second but. Dans le camp belge, Guy Thys comprit qu'il se devait d'introduire un élément créateur dans l'entrejeu. Le remplacement de Vandermissem par le vétéran Van Moer facilita une meilleure circulation de la balle. Le héros de l'«Europeo 80» bénéficiait dans sa tâche de la sortie chez les Magyars du chevronné Muller qui s'était montré très clairvoyant. A la 76e minute,

La Hongrie qui élimina la Suisse au tour préliminaire, est tombée les armes à la main. Jusqu'au bout, les footballeurs de l'Est ont tenté de forcer la décision. Seulement, l'équipe accusait des faiblesses évidentes.

La défense, malgré une modification (Kerekés pour Balint dans le rôle de libero) n'a pas laissé une grande impression de sûreté. Le gardien Meszaros ne fut pas sans reproche sur le but de Czerniatynski. Les changements opérés par l'entraîneur n'étaient peut-être pas les plus judicieux. Enfin, le capitaine Nyilasi, lui aussi maladroit à la conclusion, n'était pas dans un jour faste.

### PLACE À L'OFFENSIVE

Alors qu'il avait adopté un système «ultra-défensif» contre l'Argentine, Kalman Meszoly avait changé son fusil d'épaule pour ce «quitte ou double». L'entraîneur hongrois adopta un véritable 4-2-4. L'accent mis ainsi sur l'offensive faillit se révéler payant.

La Hongrie mieux que n'importe quelle autre formation engagée dans le «Mundial», connaissait toutes les particularités de l'organisation collective des Belges. L'arrière latéral Martos joua à Waterschei-Thor et l'ailier Fazekas à Antwerp. En outre, Muller, avant de venir à Hercules Alicante, était lui aussi sous contrat au FC Antwerp.

En début de partie, les Magyars ont certes été parfois piégés par les remontées rapides des arrières bel-

● URSS-ÉCOSSE 2-2 (0-1)

L'histoire se répète pour l'Ecosse. Pour la troisième fois consécutive, après 1974 en RFA et 1978 en Argentine, c'est au goal-average qu'elle s'est vu refuser l'accès au deuxième tour de la Coupe du monde. Dans leur dernier match pour le compte du groupe 6, les Écossais ont obtenu un match nul entièrement mérité (2-2) contre l'URSS. Mais un succès leur était indispensable pour prétendre se qualifier cependant que le partage de l'enjeu suffisait à l'URSS.

Contrairement à ce qui s'était passé en Argentine, les Écossais sont cette fois tombés la tête haute. Contre une formation soviétique décevante, ils firent le jeu la plupart du temps. Malheureusement pour eux, comme contre le Brésil, ils n'ont pas tenu la distance. Après avoir ouvert le score au bout de 15 minutes de

jeu, ils ne parvinrent pas à marquer un deuxième but qui était à leur portée et

Stade de la Rosaleda, Malaga. Spectateurs: 35.000. Arbitre: Raina (Rou).  
Buts: 15' Jordan 0-1; 60' Tchivadze 1-1; 84' Chenguelia 2-1; 87' Souness 2-2.  
Avertissement: Souness.  
URSS: Dasaev; Tchivadze; Soukavelidze, Baltatcha, Demianenko; Bessonov, Gaurilov, Borovski, Bal; Chenguelia (88' Andreiev), Blokhine.  
Ecosse: Rough; Narey, Miller, Hansen, Gray; Strachan (70' McGrain), Souness, Wark; Robertson, Archibald, Jordan (70' Brazil).  
Note: l'Ecosse pour la première fois avec Jordan.

qui les aurait sans doute mis à l'abri de toute mauvaise surprise.

### CHOIX JUDICIEUX

Pour ce match capital, Jock Stein avait préféré Jope Jordan à Brazil ou Dalgligh. Son choix se révéla vite judicieux puisque Jordan, qui n'avait pourtant terminé le championnat d'Italie que comme réserviste de l'AC Milan, réussit l'ouverture du score et se montra le plus dangereux tout au long de la première mi-temps, avec la complicité de l'excellent Archibald, qui lui donna notamment la balle de son but.

A l'image de plusieurs de ses coéquipiers, Jordan devait cependant nettement marquer le pas en seconde mi-temps. Les Soviétiques, sans rien faire de transcendant, purent alors renverser la situation.

### GARDIEN EXCELLENT

Si Strachan et Souness, qui abattirent un travail de titan en milieu de terrain, furent les plus précieux chez les Écossais avec Archibald et Jordan (Wark fut cette fois plus efficace que contre le Bré-

sil notamment), chez les Soviétiques, Chenguelia a souvent passé inaperçu cependant que Blokhine fut un peu partout et nulle part. Le seul qui mérita la citation avec l'excellent gardien Dasaev est en définitive le libero Tchivadze.

### Classements

GROUPE 1	J	G	N	P	Buts	Pt
1. Pologne	3	1	2	0	5-1	4
2. Italie	2	0	2	0	1-1	2
3. Cameroun	2	0	2	0	0-0	2
4. Pérou	3	0	2	1	2-6	2

GROUPE 2	J	G	N	P	Buts	Pt
1. Autriche	2	2	0	0	3-0	4
2. RFA	2	1	0	1	5-3	2
3. Algérie	2	1	0	1	2-3	2
4. Chili	2	0	0	2	1-5	0

GROUPE 3	J	G	N	P	Buts	Pt
1. Belgique	3	2	1	0	3-1	5
2. Hongrie	3	1	1	1	12-6	3
3. Argentine	2	1	0	1	4-2	2
4. Salvador	2	0	0	2	1-11	0

GROUPE 4	J	G	N	P	Buts	Pt
1. Angleterre	2	2	0	0	5-1	4
2. France	2	1	0	1	5-4	2
3. Tchécoslova.	2	0	1	1	1-3	1
4. Koweït	2	0	1	1	2-5	1

GROUPE 5	J	G	N	P	Buts	Pt
1. Espagne	2	1	1	0	3-2	3
2. Honduras	2	0	2	0	2-2	2
3. Irlande du Nord	2	0	2	0	1-1	2
4. Yougoslavie	2	0	1	1	1-2	1

GROUPE 6	J	G	N	P	Buts	Pt
1. Brésil	2	2	0	0	6-2	4
2. URSS	3	1	1	1	6-4	3
3. Ecosse	3	1	1	1	8-8	3
4. N-Zélande	2	0	0	2	2-8	0

## V vu dans la lucarne

### Quitte ou double

La recette est connue depuis longtemps. Malheureusement les entraîneurs ont, depuis longtemps, préféré la solution défensive. Le recours à l'offensive est resté du domaine de l'exception, du quitte ou double. Belges, Russes et Polonais, dans une moindre mesure, ont joué avec le feu lors de leurs dernières rencontres. Les billets du deuxième tour se sont tout d'abord éloignés avant de revenir à bon port. La carte «attaque» a, finalement, triomphé.

Face au Pérou, les aigles polonais ont, enfin, démontré leurs réelles possibilités. L'équipe de l'Est s'est chargée de tromper le gardien Quiroga cinq fois en 20 minutes. Face au Cameroun et l'Italie, Boniek, Lato et Cie avaient sombré sous le poids de consignes défensives. Dos au mur, l'entraîneur polonais a revu sa position. Les deux fer-de-lances sont restés en embuscade. Cubillas et ses camarades ont effectué la révérence!

Des sueurs froides ont passé dans le dos des supporters belges. Les vice-champions d'Europe se sont, eux aussi, retrouvés le dos au mur. L'espace d'une heure, Meszaros et ses camarades ont déçu un billet du deuxième tour. Le carton salvadorien est venu, oh! paradoxe, peser plus lourd dans la balance que la victoire face au champion du monde en titre. Non sans problèmes Czerniatynski et ses coéquipiers ont remis l'église au milieu du village.

Un autre quitte ou double s'est joué entre l'URSS et l'Ecosse. L'équipe de Blokhine a souffert mille maux devant la fougue écossaise. Strachan, Souness, Archibald et autres Jordan se sont dépensés sans compter avant de tomber avec les honneurs. Pour la troisième fois consécutive, la formation d'outre-Manche a raté sa qualification pour le deuxième tour en raison de son moins bon goal-average.

Les Russes ne se sont pas qualifiés comme des «gagne-petit». Face au Brésil à la Nouvelle-Zélande et l'Ecosse, les hommes de Beskov ont démontré des qualités indéniables sur les plan collectif et offensif.

Laurent GUYOT

## B

## boîte à confidences

Le «Mundial 82» est un échec populaire, si l'on s'en tient aux chiffres d'affluence aux stades: 28.376 spectateurs en moyenne par match contre 43.969 en Argentine, en 1978.

681.034 spectateurs pour 24 matchs (deux pour chaque équipe) ont été recensés, contre 703.500 pour 16 rencontres en Argentine. Seuls cinq matchs ont eu lieu à guichets fermés, dont les deux parties de l'Espagne contre le Honduras et la Yougoslavie à Valence. Avec 6000 spectateurs pour chacune de ses exhibitions, le Salvador a été l'équipe la moins suivie.

Cet échec populaire est attribué par la FIFA aux pratiques de «Mundiespana», pool d'agences de voyages et d'hôtels qui disposait du monopole de la vente des billets à l'étranger, 1.250.000, soit la moitié du total des places disponibles.

Au «Mundial» espagnol, on joue, comme toujours avant un match international, les hymnes nationaux des deux formations qui vont s'affronter. En principe tout au moins... les Yougoslaves n'ont en effet toujours pas entendu le leur: avant la rencontre face à l'Irlande du Nord on a joué l'hymne suédois, avant le match contre l'Espagne l'hymne danois. Les préposés au tourne-disque ont encore une chance, lors de Yougoslavie - Honduras, de se reprendre...

## Les rencontres d'aujourd'hui

ITALIE - CAMEROUN  
A Vigo (17 h. 15)

Italie: Zoff (1); Scirea (7); Gentile (6); Collovati (5); Cabrini (4); Marini (11); Antognoni (9); Tardelli (14); Conti (16); Rossi (20); Graziani (19).

Cameroun: N'Kono (1); Onana (5); Kaham (2); N'Djeya (4); M'Bom (7); Kunde (6); Abega (14); Aoudou (16); M'Bida (8); Milla (9); N'Guea (18).

ARGENTINE - SALVADOR  
A Alicante (21 heures)

Argentine: Filliol (7); Passarella (15); Olguin (14); Galvan (8); Taranini (18) ou Olarticochea (13); Gallego (9); Ardiles (1); Maradona (10); Kempes (11); Diaz (6) ou Hernandez (12); Bertoni (4).

Salvador: Mora (1); Jovel (3); Castillo (2); Rodriguez (15); Recinos (4); Fagoaga (5); Ventura (6); Huez (10); Zapata (14); Rivas (13); Gonzalez (11).

BRÉSIL - NOUVELLE-ZÉLANDE  
A Séville (21 heures)

Brésil: Valdir Peres (1); Oscar (3); Leandro (2); Luisinho (4); Junior (6); Toninho Cerezo (5); Socrates (8); Falcao (15); Paulo Isidoro (7); Roberto (15); Eder (11).

Nouvelle-Zélande: Van Hattum (15); Boath (17); Dads (2); Herbert (3) ou Malcomsom (11); Elrick (14); McKay (12); Sumner (10); Cole (8); Cresswell (13); Rufer (7); Wooddin (9).

**CAMEL**  
Un goût unique.

TURKISH & DOMESTIC BLEND CIGARETTES

SRG SPORTKETTE  
SSR CHAÎNE SPORTIVE  
TSI CANALE SPORTIVO

17 h. 15 Italie - Cameroun  
(en Eurovision de Vigo)

19 h. 10 Italie - Cameroun  
(reprise du match de 17 h. 15)

21 h. 00 Argentine - Salvador  
(en Eurovision de Alicante)

22 h. 50 Brésil - Nouvelle-Zélande  
(en différé de Séville)

# L'IMPARTIAL

Rédactions régionales :

Le Locle (039) 31 33 31  
 Fleurier (038) 61 35 75  
 Neuchâtel (038) 51 39 50

Saint-Imier (039) 41 11 83  
 Tramelan (032) 97 58 58  
 Saint-Brais (066) 58 41 55

# la voix d'une région

# R

## regard

### Manège d'avenir !

Ne laissons pas notre avenir tomber dans l'oubli !

Nous fûmes des centaines, samedi dernier, à tourner dans la cour et les étages du «Manège» menacé de destruction.

Des centaines, des jeunes en grande majorité, curieux ou engagés, venus manifester un besoin de communiquer, de se retrouver en un lieu bien agencé pour cela.

Le «Manège» c'était au milieu du 19e siècle un espoir, un projet de vie communautaire, différent de ces clapiers qui, partout, dressaient leurs murailles monotones. Le «Manège» a été conçu avec intelligence pour réserver un espace de vie communautaire, de vie sociale, en marge des six mois de neige dont nous sommes toujours gratifiés.

Dans le même temps où l'on se préoccupe des vestiges d'un espoir, oublierait-on de donner forme aux espérances de notre temps qui tiennent aussi, pour une bonne part, à nous retrouver.

Alors que des centaines de personnes rêvaient la réanimation du «Manège», quelques dizaines seulement donnaient forme à un rêve d'aménagement de la «Place sans nom» qui se trouve libre au début de l'avenue Léopold-Robert.

«Manège» et Place: dans les deux cas il s'agit d'un sauvetage. Préserver un morceau d'histoire sociale et urbaine d'une part, protéger l'avenir de nos relations sociales et de notre environnement d'autre part.

Dans les deux cas, le battage n'a pas manqué. Les résultats sont loin d'être comparables: foule au manège, murmures pour l'aménagement d'un espace urbain.

Et si d'aventure une tour s'élève sur cette place, comme pour le «Manège», il risque d'être trop tard pour sauver ou préserver ce qui peut l'être.

Quand nous n'allons pas voter, nous laissons à d'autres le soin de décider pour nous.

Quand nous n'avons pas de projets pour une place, c'est notre avenir que nous laissons tomber dans l'oubli!

Gil BAILLOD

## Célébration du 23 juin dans le Jura De la réunification à la réalité politique

Le Jura était en fête hier et l'est encore aujourd'hui à l'occasion de la 8e célébration du 23 juin qui fut le plébiscite décisif pour la création du canton du Jura. Dans une quinzaine de localités jurassiennes, des discours ont été prononcés par des personnalités jurassiennes, des bals organisés, des restaurants sont restés ouverts tard dans la nuit.

Parmi les discours, on retiendra celui de Jean-Pierre Beuret et son opinion sur l'accueil que la Suisse officielle a réservé au 23e canton; les propos francs de François Mertenat sur les prochaines élections cantonales. Des discours qui ne manqueront pas d'être analysés non seulement par les observateurs de la question jurassienne mais aussi par les états-majors des partis politiques jurassiens.



Dans un discours prononcé à Porrentruy, le ministre de l'Economie publique Jean-Pierre Beuret, a déclaré que si l'aventure commencée il y a 35 ans est bien la plus exaltante que le Jura contemporain ait connue, «chaque fête du 23 juin est cependant marquée par l'angoisse de nos frères des vallées méridionales qui (...) sont toujours contraints de lutter pour leur liberté et leur dignité, pour préserver leur langue et leur culture». Toutefois, a-t-il précisé, «ils peuvent aussi être certains que l'Etat du Jura, dans son champ d'intervention et d'influence, ne manque pas d'affirmer la volonté des Jurassiens de réunir leur patrie divisée à la suite d'une procédure mise en place par l'officialité bernoise et suisse».

Parlant de l'accueil du canton du Jura au sein de la Confédération, M. Beuret

n'a pas manqué de relever que les Jurassiens n'ont été au bénéfice d'aucune attention particulière ni d'aucun privilège, exceptés les liens d'amitié qui se nouent avec «quelques» cantons. «Et c'est bien ainsi!». «Car après avoir cautionné la partition du Jura, la Suisse officielle comptait sur les autorités jurassiennes pour proclamer le caractère définitif de la frontière issue des plébiscites, pour décourager nos compatriotes des vallées méridionales dans leur lutte de la patrie jurassienne (...), bref pour normaliser la situation». Sur les bords de l'Aar, le désenchantement fut douloureux, a-t-il lancé.

De plus, pour le ministre jurassien, si les légalistes ne pouvaient imaginer un Etat du Jura différent des autres cantons, ils doivent désormais se résoudre à admettre qu'un peuple coupé en deux renforce sa solidarité. Face à cette évidence, «la Suisse affiche à la fois de l'agacement et de l'amertume», a encore expliqué le ministre de l'Economie publique. En terminant son discours, Jean-Pierre Beuret a lancé un appel pour que soit mis fin aux querelles internes qui rongent le RJ. Il l'a dit, c'est vrai mais d'une manière plus diplomatique.

P. Ve (rs, y)

► Page 23

## Eglises protestantes suisses à Neuchâtel Condamnation de l'apartheid

«Le système de l'apartheid ou du développement séparé en Afrique du Sud est incompatible avec l'Evangile de Jésus-Christ et viole des droits de l'homme fondamentaux.» Cette affirmation des délégués de la Fédération des Eglises protestantes de la Suisse, réunis depuis dimanche et jusqu'à hier à Neuchâtel, est claire et nette. Celle-ci aussi: «La torture est la violation la plus grave des droits de l'homme. Il faut rompre le silence qui en couvre l'usage et la dénoncer publiquement.» Ainsi donc, les Eglises protestantes se mettraient-elles à faire de la politique active? Leur président, le pasteur J.-P. Jornod: «Demander aux Eglises de ne pas faire de politique, c'est leur demander implicitement de soutenir celle qui est en place.» C'est clair et net également.

Ces phrases à l'emporte-pièce n'ont pas empêché les délégués des Eglises reformées de tous les cantons de manier les

nuances avec discernement dans leurs travaux. Et de s'occuper aussi de pastorale et d'évangélisation. Mais en raison d'un engagement dans une mission de bons offices en Afrique du Sud (mission qui date déjà de quelques années), en raison aussi de nombreuses questions tant en faveur que contre une prise de position des Eglises sur certaines questions

politiques, en raison enfin d'une demande des femmes protestantes suisses de voter une déclaration contre la torture (pour envoi à l'assemblée mondiale des protestants à Ottawa), il fallait bien que la fédération prenne position sur ces importantes questions.

R. GOGNIAT

► Page 21

## Hold-up à Neuchâtel Le second en moins d'un an

Une attaque à main armée a été perpétrée hier à midi à Neuchâtel à la Banque Coopérative. Plusieurs dizaines de milliers de francs auraient disparu.

Les circonstances du hold-up ont d'étranges similitudes avec une attaque semblable qui s'est produite à la même banque le 21 octobre de l'année passée.

Juste après midi, un inconnu armé d'un pistolet s'est présenté alors que le caissier sortait de l'agence, sise au quatrième étage de l'immeuble.

L'agresseur s'est fait remettre le contenu du coffre et a neutralisé sa victime avec une bande de papier adhésif. Il l'a de plus enfermée dans les toilettes.

La banque avait déjà subi un premier cambriolage il y a moins

d'une année, soit le 21 octobre dernier. Ce jour-là, à l'heure de la fermeture de midi, un homme portant une cagoule braqua le caissier dans la cage de l'escalier devant l'entrée des bureaux de la banque et l'entraîna aussitôt dans l'office, où il y avait encore une employée et un client. L'inconnu se fit ouvrir le coffre et les trois personnes durent se coucher sur le sol, toujours menacées par l'arme de l'agresseur. Elles furent ligotées aux pieds et aux mains avec du papier adhésif.

Après s'être emparé de 70.000 francs environ (principalement des coupures suisses) l'inconnu emporta un trousseau de clés et quitta l'immeuble pour se perdre rapidement dans la foule - nombreuse à ces heures - de la rue de la Treille. (Imp)

## Non loin de la Sibérie helvétique Se réchauffer dans de l'astrakan, du vison, du lapin...



La fourrure servait à vêtir les peuples primitifs. Au Moyen Age elle était considérée comme un privilège réservé aux nobles. De nos jours, le port de vêtements

en peau s'est popularisé et le commerce de la pelletterie donne lieu à des transactions importantes.

Parallèlement à l'importante production des manufactures, subsistent des artisans qui travaillent sur commande et créent des modèles uniques répondant aux souhaits de chaque client.

Au Bémont, en bordure de la route qui conduit de La Brévine aux Bayards, Mme Jeanne-Marie Muller secondée depuis une année par sa fille Geneviève, a installé son atelier, «La Sibérienne», dans l'ancien collège.

Là, elle crée des patrons, coupe des modèles, assemble les différentes pièces et confectionne des objets s'échelonnant du porte-clé et jouet au manteau, gilet et à la veste.

Son métier elle l'a appris sur le tas. L'expérience étant la meilleure conseillère, elle a, depuis 18 ans, affiné ses techniques à travers son travail quotidien.

C. M.

**Devenez ESTHÉTICIENNE**  
 ÉCOLE  
**ADAGE**  
 de soins esthétiques et de cosmétologie  
 2034 Peseux - Rue de Neuchâtel 39  
 Tél. (038) 31 62 64  
 Diplômes: ADAGE - FREC - CIDESCO  
 Direction: Carinne Nussbaum  
 dipl. fédéral, FREC - CIDESCO  
 45465

**billet**

Non, qu'ils m'ont dit, cause pas de ça, tu n'y comprends rien...  
 Il semblerait que la passion que l'on peut mettre à suivre le match de l'or aux bourses de Zurich, Londres, Paris ou Tokyo, n'a rien à voir avec la cotation des équipes participant au «Mundial»!  
 Sur le terrain des valeurs, l'or, comme toutes les victoires, change régulièrement de camp. Son cours est influençable. Ils m'ont dit qu'il n'y avait rien de semblable au «Mundial».  
 Moi qui croyais que...  
 Vrai comme je vous le dis, je croyais qu'en même temps que l'on attribuait les équipes à des groupes on leur octroyait aussi le nombre de «goals» qu'ils pouvaient marquer et les buts qu'ils devaient encaisser.  
 Par exemple, l'Espagne devait mettre deux fois le cuir au fond des filets yougoslaves et les titistes ne devaient titiller qu'une fois la cage espagnole.  
 Les Yougoslaves ont tiré plus tôt que prévu, il était normal que l'arbitre remette le compte à la marque convenue, non?  
 Et l'émir ne s'est pas plus fâché qu'Hidalgo, il est simplement venu rappeler à l'arbitre que le quatrième but était programmé à la dernière minute seulement. Les Français s'y tinrent et mirent le goal.  
 Ben! paraît que non, il semblerait qu'un match de foot c'est vraiment comme le cours de l'or: il y a une part de hasard!

GRD



# Q

## quidam

Benoîte Saucy, la quarantaine, est institutrice à Lajoux depuis 1958. Autant dire qu'elle a eu le temps de voir passer beaucoup d'eau sous les ponts. Elle qui fut sans doute la première franc-montagnarde à s'engager dans le débat politique. Il faut dire que les circonstances ont été telles qu'elle n'a pas pu s'en distancer. En 1956 déjà, alors qu'elle est une toute jeune enseignante dans le Petit-Val, elle s'engage résolument contre l'implantation d'une place d'armes dans La Courtenne, tient des discours sur la place publique... Très vite, elle s'imposera, défiera ce qui, traditionnellement, était dévolu aux hommes. Aimant les débats d'idées, curieuses de nature, Benoîte Saucy, mariée et mère de trois enfants a une opinion sur - presque - tout. Pourtant, elle n'a pas une carrière pour faire de la politique au sens où on l'entend généralement.

De son métier, elle en parle avec assurance, l'illustre par des anecdotes. Des projets, elle n'en manque pas et espère un jour écrire un livre, voyager et se consacrer à la recherche pédagogique. (pve)

# B

## bonne nouvelle

Le gouvernement bernois vient de donner son feu vert à la réalisation, à Tramelan, d'un Centre interrégional de perfectionnement (CIP). Il a en effet saisi le Grand Conseil d'une demande de crédit de 470.000 francs pour l'établissement d'un projet détaillé qui devrait être élaboré d'ici au printemps prochain, de sorte que la construction, dévisée à 15 millions de francs et subventionnée pour environ un tiers par la Confédération, pourrait démarrer en 1984. Le CIP de Tramelan aurait pour tâche d'encourager et de coordonner les activités dans le domaine de la formation continue. (sp-imp)

● Lire en page 23

# S

## sommaire

ETS DU LOCLE. - Des travaux pratiques au service de la communauté.

PAGE 19

À CHAUMONT. - Un feu digne du 1er Août a été allumé.

PAGE 21

# IMPAR SERVICE

## La Chaux-de-Fonds

Parc des Crêtets: 20 h., concert varié, fanfares, Patria, Cécilienne, Croix-Bleue.

Aula des Forges: 20 h. 30, «Peer Gynt», ACO Théâtre.

Bois du Petit-Château: Parc d'acclimatation, 6 h. 30-20 h.

Vivarium: 14-17 h.

Musée paysan: expos. architecture paysanne, 14-17 h.

Musée int. horlogerie: 10-12, 14-17 h. Expos. Porte-montre et horloges rustiques.

Musée des beaux-arts: 10-12, 14-17 h.

Musée d'histoire naturelle: 14-17 h.

Musée d'histoire et médaillier: lu. au ve., sur demande, 24 h., à l'avance.

Home médicalisé de la Sombaille: expos. photos de Pier Luigi Zareti.

Club 44: expos. aquarelles de KO-FA, 18-20 h. 30.

Galerie Manoir: peintures Jean-Paul Perregaux, 15-22 h.

Galerie de L'Echoppe: lithographies originales Pierre Bichet, 14-20 h.

La Plume: expos. travaux du cours du soir de l'Ec. d'art.

Bibliothèque de la Ville: 9-12 h., 13 h. 45-20 h.

Bibliothèques des Jeunes: Président-Wilson 32, Jardinière 23: 13 h. 30-18 h.

Bibliothèque science-fiction: Recrètes 29, mercredi 17-19 h.

Ludothèque: Serre 3, mardi 16-19 h., jeudi 16-18 h.

ADC: Informations touristiques, tél. (039) 22 48 21, rue Neuve 11.

Piscine Numa-Droz: fermée jusqu'au 6 septembre.

Piscine des Mélézes: tous les jours 9-20 h.

Minigolf: ouvert tous les jours 10-22 h.

Cabaret Rodéo: Dancing-Attractions.

Le Scotch: Bar-Dancing.

Club 55: Dancing, attractions.

Le Domino: Cabaret-Attractions.

La Boule d'Or: Bar-dancing.

Service d'aide familiale: tél. 23 88 38, 8-12, 14-16 h.

Centre de rencontre: 16-18, 20-22 h.

Centre de jeunesse suisse allemand: Doubs 107, ma et ve 19-23 h., me 14-23 h., chaque 2e week-end.

Parents informations: tél. (038) 25 56 46, lundi 20-22 h., jeudi 14-18 h.

Ecole des parents: tél. 23 33 57 et 22 12 48.

Crèche de l'Amitié: Manège 11, lundi au vendredi tél. 23 18 52.

Pro Infirmités: Léopold-Robert 90, tél. 23 97 01.

Boutique 3e âge: Serre 69, 14-17 h.

Vestiaire Croix-Rouge: Paix 73, mercredi, 14-19 h., et jeudi 14-18 h.

Pro Senectute: tél. 23 20 20, le matin. Repas à domicile: tél. 23 20 53, le matin.

Accueil du Soleil (Serre 67): 14-17 h., tous les jours, sauf jeudi.

Eglise réformée: secrétariat des paroisses, tél. 22 32 44.

SOS alcoolisme: tél. (038) 65 12 42.

Alcooliques Anonymes AA: tél. (039) 23 75 25.

La Main-Tendue: No 143. 20" d'attente.

Aide aux victimes de désaxés sexuels: tél. (039) 28 11 13, lundi 14-22 h., mardi à vendredi 14-20 h.

Information diabète: Serre 12, vendredi après-midi, tél. 23 41 26.

Information allaitement: tél. 26 86 12 ou (038) 33 53 95.

Services Croix-Rouge, tél. 22 22 89 ou 22 20 38. Baby sitting, 7 h. 30-11 h. 30. Soins à domicile et conseils diététiques, 7 h. 30-12 h., 14 h.-17 h. 30.

**Pharmacie d'office: jusqu'à 20 h. 30, Henry, L.-Robert 68. Ensuite, police locale, tél. 22 10 17, renseignera.**

**Service d'urgence médicale et dentaire: tél. 22 10 17 renseignera. (N'appellez qu'en cas d'absence du médecin de famille).**

Société protectrice des animaux: tél. 23 58 82 et 26 77 75.

Drop in (Industrie 22): 16-19 h., tél. 23 52 42. Mardi et jeudi, 20 h. 30-23 h.

Service soins à domicile: tél. 23 41 26.

Planning familial: tél. 23 56 56.

Consultations conjugales: tél. (038) 24 76 80.

Police secours: tél. No 117.

Feu: tél. No 118.

### CINÉMAS

Corso: 21 h., Un justicier dans la ville No 2.

Eden: 20 h. 45, La cage aux folles No 2. 18 h. 30, Pornotissimo.

Plaza: 21 h., Les faucons de la nuit.

Scala: 20 h. 45, Y a-t-il un Français dans la salle?

**Fleuriste de service cet après-midi:**  
Turtschy, Léopold-Robert 57

### • communiqué

Home «L'Escale»: Mercredi 23 juin, de 11 h. à 21 h., marché aux puces, vente. Artisanat du 3e âge. Vente à l'emporter dès 11 h. 45. Stand pour enfants. Musique.

## Neuchâtel

Bibliothèque Ville: Lecture 10-12 h., 15-19 h., jeudi jusqu'à 21 h., lundi fermé. Prêt 10-12 h., 14-18 h., jeudi jusqu'à 21 h.

Jazzland, La Rotonde: 21 h. 15-2 h. Trevor Richard Band.

Galerie Evole 5: 7 graveurs québécois, 9-12 h., 14-18 h.

Galerie Pommier: 7 graveurs québécois, 10-12 h., 14-20 h.

Musée d'Ethnographie: 10-12 h., 14-17 h., expos. collections «Passion».

Musée d'Art et d'Histoire: 10-12 h., 14-17 h.

Musée d'Histoire naturelle: 14-17 h.

**Pharmacie d'office: jusqu'à 21 heures, Favez, av. du Premier-Mars. Ensuite tél. 25 10 17.**

SOS alcoolisme: tél. (038) 33 18 90.

Information diabète: mardi après-midi, tél. 24 11 52, av. DuPeyrou 8.

La Main-Tendue: tél. 143.

**CINÉMAS**

Apollo: 15 h., 20 h., Reds.

Arcades: 15 h., 20 h. 30, La mort en direct.

Bio: 18 h., 20 h. 45, Le tambour.

Palace: 15 h., 20 h. 45, Les uns et les autres.

Rex: 20 h. 45, Les deux missionnaires.

Studio: 15 h., 21 h., L'enfant du diable.

### Hauterive

Galerie 2016: dessins et lithographies Martial Leiter, 15-19 h.

**Réception  
des avis urgents:  
jusqu'à 20 heures**

## Jura bernois

### Saint-Imier

CCL: expos. photos Ph. Etournaud, 14-18 h., 19-21 h.

Cinéma Lux: relâche.

Piscine: ouv. tous les jours, 8-20 h. 30.

Service du feu: tél. 118.

Services techniques: Electricité, tél. 41 43 45; eaux et gaz, tél. 41 43 46.

Police cantonale: tél. 41 25 66.

Police municipale: tél. 41 20 46.

Hôpital et ambulance: tél. 42 11 22.

Bureau renseignements, rue Francillon 30, tél. 41 48 48.

Infirmière visitante: tél. 41 49 27 ou 41 42 15.

**Pharmacie de service: jusqu'à 18 h. 30, Voirol, tél. 41 20 72.**

**Hôpital: tél. 42 11 22.**

**Chambres communes: tous les jours, 13 h. 30 à 15 h., 18 h. 30 à 19 h. 30. Demi-privé, 13 h. 30 à 16 h., 18 h. 30 à 20 h. Privé, 13 h. 30 à 20 h.**

Ambulance: tél. 42 11 22.

Aide familiale: tél. 41 33 95, 9-11 h. et 41 38 35 (urgence).

A.A. Alcool. anonymes: tél. 41 12 18.

### Courtellary

Service du feu: No 118.

Police cantonale: tél. 44 14 27.

Préfecture: tél. 41 11 04.

Sœur visitante: tél. 44 11 68.

Médecins: Dr Chopov (039) 44 11 42 - Dr Salomoni (032) 97 17 66 et Dr Leuenberger (032) 97 11 67 à Corgemont.

### Tramelan

Cinéma Cosmos: relâche.

Bureau régional de renseignements: Grand-Rue, tél. (032) 97 52 78.

Services techniques et permanences eau-électricité: tél. 97 41 30.

Feu et police cantonale: tél. 97 40 69; en cas de non-réponse (039) 44 14 27.

Police municipale: tél. 97 51 41; en dehors heures bureau 97 50 66 et 97 58 29.

Médecins: Dr Haemmig (032) 97 40 1.. Dr Graden (032) 97 51 51. Dr Meyer (032) 97 40 28.

**Pharmacies: H. Schneeberger (032) 97 42 48; J. von der Weid, (032) 97 40 30.**

Aide familiale: tél. 97 42 50.

Centre de puériculture: tél. 97 62 45.

Infirmière visitante et dépôt sanitaire: tél. 97 68 78 lu-ve de 15 h. à 16 h. 30, sa-di 12 h. 30-13 h. 30.

### Tavannes

Cinéma Royal: 20 h. 15, Le solitaire.

### Bévilard

Cinéma Palace: relâche.

### Moutier

Cinéma Rex: 20 h. 30, Damien (la malediction).

Bureau renseignements Pro Jura, r. Hôtel-de-Ville 16, tél. 93 18 24.

Services industriels: tél. 93 12 51; en dehors des heures de bur. tél. 93 12 53.

Service du feu: tél. 93 18 18.

Police cantonale: tél. 93 38 31.

Police municipale: tél. 93 33 03.

Hôpital: tél. 93 61 11.

Ambulance: tél. 93 40 40.

Centre de puériculture: tél. 93 20 72.

Sœur visitante: tél. 93 14 88.

Sœurs gardes-malades: tél. 93 18 69.

Baby-sitting: tél. 93 38 84.

**Pharmacie d'office: Greppin, tél. 93 18 71.**

### Bienne

Galerie Suzanne Küper: expos. rétrospectives, 16-19 h.

Galerie Cartier: J.-P. Devaud, céramiques 15-18 h. 30.

### CINÉMAS

Apollo: 15 h., 20 h. 15, La toubib du régiment.

Capitol: 15 h., 18 h. 45, 20 h. 30, Sorcières torturées.

Elite: 14 h. 30, 16 h. 05, 17 h. 40, 19 h. 15, 20 h. 50, Sex Life.

Lido 1: 15 h., 18 h., 20 h. 15, Laura.

Lido 2: 15 h., 17 h. 45, 20 h. 30, Le tambour.

Méto: 19 h. 50, Plattfuss am Nil. Schlitzauge sei wachsam.

Palace: 14 h. 30, 20 h. 30, Fame. 16 h. 30, 18 h. 30, American pop.

Rex: 15 h., 20 h. 15, James Bond 007. L'homme au pistolet d'or. 17 h. 45, Secret agent.

Studio: 14 h. 30 à 22 h. 30, permanent, L'école de l'amour.

## Canton du Jura

**Service social et Centre de puériculture des Fr.-Montagnes: Le Noirmont, rue du Pâquier, 8-12 h., 14-17 h. 30, tél. 53 17 66.**

La Main Tendue (pour le Jura): tél. 143.

### Saignelégier

Salle paroisse Temple réformé: expos. peintures et émaux Pierre Michel, 14-20 h.

Police cantonale: tél. 51 11 07.

Préfecture: tél. 51 11 81.

Hôpital et maternité: tél. 51 13 01.

Service ambulance: tél. 51 22 44.

Médecins: Dr Boegli, tél. 51 22 88; Dr Bloudanis, tél. 51 12 84; Dr Meyrat, tél. 51 22 33; Dr Baumeler, Le Noirmont, tél. 53 11 65; Dr Bourquin, Les Breuleux, tél. 54 17 54.

**Pharmacie Fleury, tél. (039) 51 12 03.**

Service social tuberculose et asthme: tél. (039) 51 11 50.

Hôtel Bellevue: tous les 2e mardis du mois, permanence de l'Assoc. des femmes chefs de famille, 20 h.

Service du feu: No 118.

Aide familiale: tél. 51 11 04.

Syndicat d'initiative et Pro Jura: Renseignements tél. 51 21 51.

Ludothèque: tous les mardis, 14 h. 30-17 h.

### Le Noirmont

Cinéma: relâche.

### Delémont

Cinéma Lido: relâche.

La Grange: relâche.

Bureau office de renseignements: tél. 22 66 86.

Services industriels: tél. 22 17 31.

Service du feu: tél. 118.

Police cantonale: tél. 21 53 53.

Police municipale: tél. 22 44 22.

Hôpital et ambulance: tél. 21 11 51.

Centre de puériculture: tél. 22 55 34.

Sœur visitante: tél. 22 20 36.

Sœurs gardes-malades: tél. 22 16 60.

Centre culturel régional: tél. 22 50 22.

Auberge de jeunesse: tél. 22 20 54.

Baby-sitting: tél. 22 28 41.

Hôtel central: tous les 1er mardis du mois, permanence de l'Assoc. des femmes chefs de famille, 20 h.

Bibliothèque de la ville (Wicka II): lundi-mardi-jeudi, 15-19 h.; mercr., 16-20 h. 30; vendredi 14-18 h., samedi 10-12 h.

Bibliothèque des jeunes (rue de l'Hôpital): mardi au vendredi, 14-17 h. 30.

Ludothèque (rue du Fer 4): mardi à jeudi, 14-17 h. 30, vendredi, 16-20 h. 30. Mercredi fermée.

Galerie Cénacle: huiles et sculptures Giorgio Veralli, 16-19 h.

**Pharmacie d'office: jusqu'à 20 h., Miserez, tél. 22 11 93.**

### Porrentruy

Cinéma Casino: 14 h., Festival dessins animés. 20 h. 30, Girl's.

Cinéma Colisée: 20 h. 30, Bruce Lee: la fureur du dragon.

Jardin Botanique: 8-17 h.; collection serre: 8-12 h., 14-17 h.

Syndicat d'initiative régional: tél. 66 18 53.

Service du feu: tél. 118.

Police cantonale: tél. 66 11 79.

Police municipale: tél. 66 10 18.

Hôpital et ambulance: tél. 65 11 51.

Consultation conjugale: tél. 93 32 21.

Hôtel Simplon: tous les 3e mardis du mois, permanence de l'Assoc. des femmes chefs de famille, 20 h.

Bibliothèque municipale (Hôtel-Dieu): mardi, 16-19 h., mercredi, jeudi et vendredi, 16-18 h., samedi 10-12 h.

Bibliothèque des jeunes (Hôtel-Dieu): mardi, 16-19 h., mercredi 14-18 h.

Ludothèque (Tilleuls 2): mercredi 14-16 h. 30, vendredi 16-18 h. 30.

**Pharmacie d'office: jusqu'à 20 h., Milliet, tél. 66 27 27.**

## AVIS URGENTS

### ACO - THÉÂTRE

Aula des Forges  
ce soir et jeudi et vendredi 20 h. 30

### PEER GYNT

d'après Ibsen

48818

## Rencontre visionnement SRT - NE

Bibliothèque de la Ville  
Rue du Progrès 33  
La Chaux-de-Fonds

Jeudi 24 juin à 20 h. précises

Visionnement des émissions réalisées par RTN et discussion sur les problèmes de radio et télévision locales

Séance ouverte à tous

98529



CE SOIR, 20 heures  
Parc des Crêtets

## CONCERT VARIÉ

Orchestre d'accordéonistes Patria  
Chœur d'hommes La Cécilienne  
Musique La Croix-Bleue

En cas de temps incertain,  
le 181 renseigne dès 18 h.

Organisation:  
Office du tourisme (ADC)

48883

# LA CHAUX-DE-FONDS

la voix  
d'une région

## Soirée faste pour la collectivité, au Conseil général Le peuple chaux-de-fonnier possède désormais sa maison et ses vignes !

A peine entrés dans l'été, les Chaux-de-Fonniers pourraient se croire à Noël. Ils viennent de recevoir deux cadeaux de taille. En une soirée de Conseil général, ils se retrouvent propriétaires d'une maison, LEUR maison puisqu'il s'agit de la Maison du Peuple, et d'un vignoble, celui que LEUR donne, en insistant bien sur l'aspect collectif, M. Alfred Olympi.

Evidemment, comme rien n'est pour rien, il faudra quand même payer quelque chose: des hypothèques et des réparations pour la Maison du Peuple, et les bouteilles, quand les vignes communales auront donné leur première récolte. Mais les deux événements ont quand même une signification quasi-historique.

Ils éclipsaient, hier soir, d'autres objets qui revêtent pourtant une importance considérable aussi; le vote unanime d'un crédit de 250.000 francs pour la poursuite des travaux de recherche d'eau dans la vallée de La Brévine, et d'un autre de même montant pour une restructuration de divers services à l'hôpital. Et à plus forte raison des points mineurs comme un crédit de 140.000 francs pour l'aménagement de sanitaires à Beau-Site ou un échange de terrains aux Endroits.

Maison du Peuple: le nom évocateur d'une certaine imagerie historique de gauche, n'a pas perdu de son pouvoir. Il a suscité une adhésion enthousiaste au projet de communalisation du côté des partis de gauche, tandis que ceux de droite ne l'approuvaient que du bout des lèvres. Si M. Berger (pop) et Mme Hunziker (soc) se rejoignaient pour souligner le caractère historique, l'importance sociale, la valeur patrimoniale de l'immeuble, M. Vogel (rad) craignait une certaine précipitation et se rangeait surtout à des considérations pratiques de clarification de la situation, tandis que M. Bosshardt (lib-ppn) apportait un «accord modéré» à un projet simplement «comptablement raisonnable».

Tout le monde se montra cependant d'accord sur un point: la communalisation de la Maison du Peuple doit être l'occasion d'en faire vraiment la maison de toute la population, sans réticences d'ordre idéologique. C'est dans ce sens qu'a été accepté un amendement de M. Bosshardt constituant une commission de 11 membres chargée d'étudier les modalités d'utilisation pratique des locaux publics de l'immeuble. C'est dans ce sens aussi qu'a été évoquée une réponse favorable désormais possible à une motion Schaldenbrandt (soc) demandant la mise à disposition de locaux pour sociétés.

M. F. Matthey (CC) a confirmé l'esprit dans lequel était envisagée l'opération et répondu aux diverses questions et remarques de détail. Mais c'est M. Robert (adi) qui a fait la jonction entre les deux ailes du Conseil général, en rappelant cette boutade de l'ancien conseiller général radical M. Favre se référant au sobriquet volontiers donné à ce sévère bâtiment: «Je préfère voter une communalisation du Kremlin qu'une «kremlinisation» de la commune». De fait, c'est à l'unanimité que la reprise par la ville de la Maison du Peuple pour la valeur des hypothèques (590.000 francs, soit le tiers de sa valeur vénale), et le crédit de rénovation (1er étage) de 650.000 francs, ont été votés.

Compte rendu: Michel-H. KREBS

Vignes: on le sait, M. A. Olympi, ancien président du Conseil général entre autres engagements assumés pour sa cité, a décidé de faire don de ses vignes à la collectivité chaux-de-fonnière. Situées à Auvrenier, ces vignes totalisent quelque 20.000 m<sup>2</sup>, promettant un rendement annuel d'autant de bouteilles... Pour respecter la condition expresse mise par le donateur, à savoir que la population en profite, le Conseil communal a décidé d'organiser chaque printemps, en mai, une fête au cours de

laquelle chaque citoyen chaux-de-fonnier pourra acquérir, selon les disponibilités, quelques bouteilles dûment étiquetées de vin chaux-de-fonnier...

L'événement a évidemment suscité l'enthousiasme reconnaissant des conseillers généraux qui l'ont exprimé en termes fleuris. Tous les représentants des groupes ont dit à M. Olympi la gratitude que mérite son geste et tous les autres. Mme Hunziker (soc) s'est réjouie des prochains «Mai en vigne» et formulé plusieurs vœux: qu'un panneau signale aux passants cette nouvelle diversification chaux-de-fonnière, que la ville soit un jour commune viticole d'honneur à la Fête des vendanges et qu'une commission de gestion s'intéresse au domaine, avec un abstinent comme rapporteur-chauffeur! M. Favre (pop) a estimé qu'il s'agissait là d'une rénovation heureuse de nos «Bacchus et coutumes», a suggéré qu'on appelle «Clos de la Franchise» les vignes et «Cru au miracle» le vin, dont il voudrait que l'on constitue «une réserve légale dans laquelle le Conseil communal ne serait pas seul habilité à puiser». M. Tschanz (adi) a souligné que le Conseil est plus habitué à sortir des sous qu'à recevoir pareil cadeau. M. Jeanmonod (rad) a déjà détaillé les qualités œnologiques du futur produit de ces vignes tandis que M. Ulrich (lib-ppn) évoquait ce «cadeau venu de l'Olympe, béni des dieux» en brochant un portrait lyrique du donateur.

Tout en rendant, lui aussi, hommage à M. Olympi, M. Matthey (CC) a mis en évidence la modestie de ce citoyen actif et dévoué, regrettant à son sujet que l'usage se soit perdu de nommer des citoyens d'honneur.

L'EAU AUSSI...

Réjoui d'avoir bientôt du vin, le Conseil général n'a pas tout autant méprisé l'importance de l'eau. C'est à l'unanimité aussi qu'il a voté le crédit de 250.000 francs permettant de poursuivre les travaux de recherche d'eau potable pour la ville dans la vallée de La Brévine. Nécessairement la discussion fut plus sobre, MM. von Kaenel (rad), Leuba (soc), Cattin (adi), Ulrich (lib-ppn) et Favre (pop) s'étant bornés à apporter l'appui de leur groupe et quelques remarques ou questions auxquelles répondit M. Jaggi (cc). Il s'agit d'une étape indispensable de cette grande quête de l'eau qui exigera ces prochaines années des décisions et des investissements importants de la communauté chaux-de-fonnière, un siècle après la première grande aventure qui l'a fait «coloniser» un coin des gorges de l'Areuse pour subvenir à ses besoins jusqu'ici...

HÔPITAL: TOUJOURS À FAIRE

Unanimité encore, pour 250.000 fr. aussi, destinés à restructurer divers services de l'hôpital et y aménager des locaux. Il s'agit, nous l'avons expliqué comme les autres sujets dans une précédente édition, de réorganiser l'hôpital en fonction des besoins actuels, différents de ceux de sa conception, il y a pratiquement vingt ans. Le principe est simple: réduire ou concentrer les services sous-occupés (pédiatrie par exemple) pour étendre les services suroccupés (médecine, par exemple) ou dégager les espaces nécessaires à des services nouveaux, en pleine expansion ou à créer (comme l'oncologie - traitement des cancers - ou l'ergothérapie, par exemple). Avec plus ou moins de réticences, comme toujours face à l'instrument coûteux et toujours à faire et refaire qu'est l'hôpital, les porte-parole des groupes, Mmes Châtelain (lib-ppn), Robert (soc), Morel (rad) et MM. Cavin (adi) et Campionovo (pop), ont apporté leur accord, M. Augsburg (CC) fournissant quelques informations complémentaires.

LES ENDROITS ET L'ENVERS

L'unanimité de toute la soirée ne s'était brisée que sur l'échange de terrain proposé entre la ville et un agriculteur aux Endroits. Nous avons présenté aussi cette opération qui donnera un parc public à la ville et un pâturage agrandi à l'agriculteur. En fait, tous les groupes par MM. Stauffer (soc), Nardin (rad), Berger (pop) et Barben (lib-ppn) avaient applaudi, sauf l'adi, par M. Tchanz, exprimant son manque de conviction. Finalement, malgré les explications de M. Bringolf (CC), M. Robert (adi) s'est trouvé seul envers et contre tous sur cet endroit, et il a dit pourquoi: il estimait les conditions faites trop défavorables à la ville, trop profitables à l'agriculteur, et surtout la transaction inutile.

A 23 heures, le président Ummel a pu libérer ses «ouailles» pour aller enfin boire le verre de l'amitié et de la reconnaissance avec M. Olympi et son viticulteur (enfin: notre, désormais!) M. P. de Montmolin.

On recherche...

...le conducteur d'une auto qui a endommagé une voiture en stationnement à la rue du Parc No 27, à La Chaux-de-Fonds, le mardi 22 juin, entre 12 h. et 12 h. 45, est prié de prendre contact avec la gendarmerie de la ville, ☎ (039) 23.71.01, ainsi que les témoins.

## Cachecam: bof...



La présence de la Télévision (avec un T majuscule) émoustille toujours, en 1982, nos populations qui ne semblent décidément avoir banalisé le phénomène que par leur ancrage systématique au fauteuil télécrânisé.

A ce titre-là, le passage hier à La Chaux-de-Fonds d'une équipe de la TV romande pour diffuser en direct l'émission «Cachecam» figurait au programme des manifestations culturelles d'animation estivale. Ma foi, il faut bien que l'Office du tourisme soigne ses relations publiques avec le médium chouchou et, à

travers lui, le public de touristes potentiels de la Romandie.

Faire parler de La Chaux-de-Fonds (et des trente-neuf autres localités d'où sera diffusé «Cachecam» jusqu'à fin août) est bien l'unique vertu de cette émission, dont le premier rôle est de donner un emballage de fête aux économies que la TV fait en période estivale en truffant ses programmes de reprises. Découpée en tranches de cinq minutes, un peu à la manière des spots publicitaires, cette production semble avoir la fonction, également, de meubler la tranche horaire du début de soirée, celle qui est censée décider le choix du téléspectateur pour la suite.

C'est donc d'abord un instrument promotionnel de la TV elle-même, et l'essentiel du minutage est occupé par un concours à tiroirs, les votes pour le programme du soir constituant le plus gros, dans lequel s'insère un fastidieux téléguide de caméra et les inévitables interventions téléphoniques des spectateurs dont l'intérêt majeur, on le sait, réside dans leur utilisation statistique.

On a quand même parlé de La Chaux-de-Fonds, donc. Et sans prendre le temps d'en dire du mal, ce que les Chaux-de-Fonniers redoutent comme la peste car ils tiennent absolument à être seuls à en dire. Contrairement à de récentes vraies émissions qui avaient soulevé un tollé, cette fois on est resté prudemment au niveau du cliché touristique. Travelling panoramique sur la ville à la campagne, paradis du tourisme pédestre et de l'équitation, 3e commune agricole de Suisse le savez-vous.

Le cher André Tissot, promu «personnage pittoresque», doit encore se demander ce qu'il est venu faire dans cette galère, pour trois échantillons de son talent de défenseur du patrimoine sur quelques hâtives images du Musée paysan et de la Maison Irragée. L'homme, l'œuvre et la cause méritent mieux que ces jaquemartineries.

Enfin, ça fera toujours quelques nuitées pour l'hôtellerie locale. Pas à cause des effets de ce maigre prospectus télévisé. Mais parce qu'une téléspectatrice en a gagné. Et qu'une équipe TV a bien dû se reposer après ça.

M.-H. KREBS

## Manège: une rencontre Conseil communal - architectes

On pouvait s'y attendre après la relance des tentatives de sauvetage ces derniers temps: le cas du Manège a été à nouveau évoqué devant le Conseil général, hier soir. A la faveur de deux interpellations, l'une de M. Robert (adi), l'autre de M. Berger (pop) demandant essentiellement au Conseil communal s'il envisageait pas de surseoir momentanément encore à l'ordre de démolition pour laisser le temps au nouveau mouvement de défense de présenter des solutions. A la faveur aussi d'une lettre - dont nous avons mentionné hier déjà l'existence - adressée au Conseil communal par une vingtaine d'architectes de la région à l'appui d'une semblable requête, et dont le président du Conseil général a donné lecture.

Cette lettre fait part de l'inquiétude des signataires quant à la tournure des événements. Elle déclare notamment: *Nous insistons sur le fait que ce bâtiment constitue un monument qui enrichit cette ville. Il fait partie intégrante de son patrimoine architectural, avec une situation favorable par rapport aux pôles historiques et culturels de la cité. La valeur de ce bâtiment est de toute évidence d'intérêt collectif pour les Chaux-de-Fonniers, sans rappeler l'intérêt qu'il suscite jusqu'au niveau international, contribuant à la notoriété de cette ville.*

Il nous paraît incompréhensible que la moindre possibilité de sauvegarde soit définitivement supprimée en l'absence d'une nécessité. Nous nous interrogeons sur le bien-fondé de cette décision aux conséquences irréversibles. Outre le sentiment d'une perte regrettable nous nous inquiétons de l'effet rébarbatif d'un nouveau terrain vague en quartier urbain pendant une durée dont le terme, compte tenu de la situation économique, est imprévisible.

Il nous paraît à première vue que, sans engagement exceptionnel dans un premier temps, une réparation des principaux dégâts devrait être faite de manière à protéger le bâtiment contre la détérioration pendant une nouvelle phase d'étude.

Sans vouloir nous prononcer à la légère sur un plan de réaffectation, nous nous déclarons convaincus qu'une solution est possible et nous

nous engageons à œuvrer en ce sens en appui à l'action de la Commune jusqu'à la réanimation du bâtiment. Nous nous inscrivons en continuité des travaux déjà effectués pour une réhabilitation tout en élargissant et en réorientant les démarches faites avec la souplesse et le réalisme qu'imposent la situation.

Compte tenu de ces circonstances, nous demandons en toute première instance la suspension des mesures pouvant provoquer une situation irréparable, et nous vous prions de bien vouloir nous recevoir en audience à votre convenance.

Cette démarche inhabituelle de professionnels porte les signatures des architectes C.-E. Chabloz, A. Ehrbar, M. Emery, P. Estoppey, R. Faessler, P. Gesseney, O. Gagnebin, A. Girardin, G. Haefeli, C. Huguenin, P.-A. Maire, M. Milutinovic, P. Oesch, D. Petrovic, P. Salus, C. Strobel, P. Studer, J.-M. Triponez et T. Vuilleumier.

Au nom du Conseil communal, M. Bringolf, directeur des Travaux publics, après avoir refait l'historique succinct des étapes vécues dans l'agonie et les tentatives de sauvetage du Manège, après avoir rappelé aussi qu'il s'agit d'un bâtiment strictement privé, a laissé assez peu d'espoir aux interpellateurs. La position de l'exécutif est invariable pour l'instant, a-t-il expliqué, parce que les données du problème n'ont pas changé: c'est toujours l'argent qui fait défaut, et la commune ne veut pas s'engager dans une affaire de cette envergure au risque d'en supporter par la suite les charges financières. Pourtant, a-t-il dit aussi, le Conseil communal qui a fait son possible pour laisser le temps aux précédents sauveteurs de trouver une solution, continue à estimer que le bâtiment présente un certain intérêt, et voit avec sympathie les élans des sauveteurs. Il refuse toutefois, actuellement, de suspendre à nouveau l'ordre de démolition confirmé le 4 juin. Mais il accorde l'audience sollicitée par les architectes.

Implicitement, ce rendez-vous fixé à la semaine prochaine laisse entendre que les trax attendront jusque-là au moins. Et qu'on exclut pas tout à fait, a priori un ultime espoir...

MHK

cela va se passer

ville

● Ce mercredi soir 23 juin, dès 20 h., au kiosque à musique du parc des Crêtets, concert varié avec l'Orchestre d'accordéonistes Patria, le chœur d'hommes La Cécilienne et la fanfare de La Croix-Bleue. La manifestation, comme toutes celles du programme Estiville, organisée par l'ADC-Office du tourisme en collaboration avec Musica-Théâtre ou les sociétés locales, est gratuite. Une buvette est prévue sur place. En cas de temps incertain, le No de téléphone 181 renseigne. (sp-imp)

● C'est demain soir, jeudi 24 juin, que la SRT entamera le programme d'activités qu'elle compte mener au local audio-visuel de la Bibliothèque de la Ville, par ailleurs local de visionnement de la société. Pour cette première séance, il est prévu de visionner un montage d'extraits des émissions de télévision locale réalisées ce printemps à Neuchâtel. Cela doit être l'occasion d'analyser le pourquoi et le comment d'une télévision ou d'une radio locale, un débat très actuel alors que s'élaborent plusieurs demandes de concession. Ce visionnement, suivi d'une discussion, est ouvert à tous.

Dans nos nouveaux locaux  
Léopold-Robert 23 - 5e étage  
(entrée de l'immeuble ou magasin)

### EXPOSITION PHOTO-VIDÉO

- Choisir tranquillement l'appareil de vos vacances, demander une offre d'échange.
- Contrôler votre appareil (sauf pocket) au Spectron tarif expo Fr. 5.- au lieu de Fr. 8.-
- Les dernières nouveautés VIDÉO, démonstration comparative des caméras vidéo

Du mercredi 23 au vendredi 25 juin de 14 h. à 21 h.

Samedi 26 juin 10-12 h. et 14-17 h.

brugger

Un cadeau à chaque visiteur

49204

(à conserver s.v.p.)

# BULLETIN DE CHANGEMENT D'ADRESSE

(à expédier sous enveloppe «imprimé» à 20 cts) l'Administration de L'Impartial, Neuve 14, 2300 La Chaux-de-Fonds

Nom \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_

(prière d'écrire en lettres majuscules)

Ancienne adresse: Rue \_\_\_\_\_

No postal: [ ] Localité \_\_\_\_\_

Nouvelle adresse: Hôtel/chez \_\_\_\_\_

No postal: [ ] Rue \_\_\_\_\_

Localité \_\_\_\_\_

Pays \_\_\_\_\_ Province \_\_\_\_\_

du \_\_\_\_\_ au \_\_\_\_\_ inclus

## AVIS IMPORTANT

1. Pour faciliter notre tâche, les demandes de changement d'adresse doivent nous parvenir par écrit, 4 jours à l'avance, s.v.p.
2. **Aucun changement d'adresse n'est pris par téléphone.**
3. Aucune mutation n'est faite pour une durée inférieure à 6 jours ouvrables.
4. **Emoluments:** Pour la Suisse Fr. 2.- par changement  
Pour l'étranger, première semaine Fr. 5.50  
Par semaine supplémentaire ou fraction de semaine Fr. 2.50
5. **AVION:** Prix suivant le pays.
6. Pour l'étranger, nous ne pouvons pas garantir un acheminement régulier.
7. **PAIEMENTS:** à nos bureaux, à notre CCP 23-325 ou en timbres-poste.

# LE LOCLE

## HÔPITAL DU LOCLE

2400 Le Locle  
engage pour l'automne 1982 ou date à convenir  
**infirmières diplômées en soins généraux infirmières-assistantes diplômées**  
Faire offres à la direction de l'Hôpital.  
L'infirmière-chef se tient à disposition pour tous renseignements complémentaires, tél. 039/31 52 52. 91-387

A louer, rue du Corbusier 14, au Locle, tout de suite

## APPARTEMENT

de 3 pièces, au rez-de-chaussée, avec cuisine, salle de bains et petit balcon.  
Loyer: Fr. 250.- + charges; Fr. 95.-.  
S'adresser à l'Etude P.-A. L'Epée, Cassarde 34, à Neuchâtel, tél. 038/24 60 51. 48705

## À VENDRE AUX BRENETS maison familiale

mitoyenne neuve, comprenant: 3 chambres à coucher, grand living avec cheminée, cuisine, luxueusement équipée, 2 salles d'eau, sous-sol, garage indépendant. Vue magnifique.  
Prix de vente: Fr. 328 000.-.  
Fonds propres nécessaires: Fr. 35 000.-.  
Location mensuelle avec aide fédérale: Fr. 990.- à Fr. 1160.-.  
Libre tout de suite.  
**BERCI SA**, 2028 Vaumarcus, tél. 038/55 20 49. 28-356

## À LOUER

A louer, au Locle, rue des Cardamines  
**APPARTEMENTS DE 3 ET 3 1/2 PIÈCES**  
Sous-sol sud, rez supérieur et 2e étage ouest  
Rénovations à discuter.  
Loyers: Fr. 415.- à 458.-, charges comprises  
**GERANCIA SA**  
Léopold-Robert 102  
La Chaux-de-Fonds, tél. 039/23 54 33 91-368

## À LOUER, Les Brenets, Grand-Rue 12 APPARTEMENT

3 1/2 pièces, chauffage central, salle de bains. Loyer mensuel: Fr. 266.- + charges. Libre dès le 1er octobre 1982.  
**UN GARAGE**  
Loyer mensuel: Fr. 50.-. Libre dès le 1er octobre 1982.  
S'adresser à **COOP LA CHAUX-DE-FONDS**, Gérance d'immobles, tél. 039/25 11 61. 48983

économiser sur la publicité c'est vouloir récolter sans avoir semé



Jacques Montandon au téléphone: **021/32 71 75**

Ses conseils par répondeur automatique sur le thème des sauces et des marinades. Appelez ce numéro! Car vous êtes certainement curieux vous aussi d'en savoir plus sur notre concours de recettes.

**THOMY** 77-13  
Le choix qui s'impose.

## CHALET

Week-end, 4 chambres, salon avec cheminée, grand balcon, vue ensoleillée.  
Ecrire case postale 5, 2017 Boudry. 28-25624

## VILLARS-CHÉSIÈRES APPARTEMENT CHALET

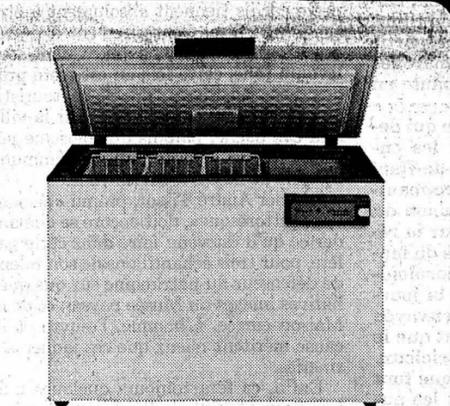
à louer par semaine. Tél. 021/22 23 43 Logement City 18-1404

A vendre **remorques en tous genres** utilitaires ou de loisir dès Fr. 1345.- Renseignements et documentation gratuite: **André Béguin, mécanicien**, 2068 Hauterive, 038/33 20 20. 87-509

# Nouveau: congélateurs anti-gaspi Bauknecht

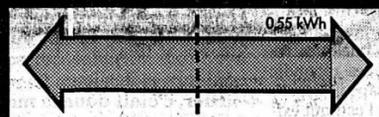
(pour qui mise sur le progrès et l'économie d'énergie)

Consommation d'énergie réduite de **50%**

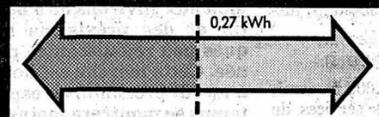


**Congélateur-bahut anti-gaspi GTM 30**  
Capacité utile 250 litres, dont compartiment de congélation de 50 litres. Consommation moyenne de courant en 24 h env. 0,8 kWh. Dimensions (h x l x p) cm: 88 x 120 x 71.

**Congélateurs-bahuts courants**  
jusqu'ici 0,55 kWh/24 h (par 100 litres de capacité utile)

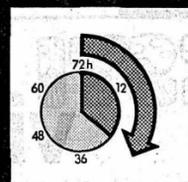


**Congélateur-bahut anti-gaspi GTM 40**  
maintenant plus que 0,27 kWh/24 h (par 100 litres de capacité utile)

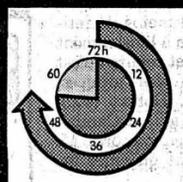


## Durée de garde doublée en cas de panne de courant

**Congélateur-bahut courant**  
jusqu'ici env. 26 heures



**Congélateurs-bahuts anti-gaspi GTM 30/40**  
maintenant env. 55 heures



- Réduction de moitié de la consommation de courant
- Haute sécurité en cas de panne de réseau
- Température automatique
- Témoins lumineux
- Alarme acoustique électronique
- Grands compartiments de congélation
- Congélation rapide
- Haute puissance de congélation
- Evacuation de dégivrage
- Inventaire de garde

## 1 an de garantie totale

Renseignez-vous auprès du commerce spécialisé ou demandez les prospectus.

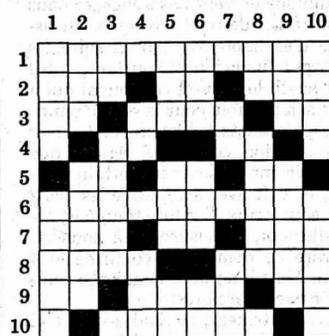
**Bauknecht** connaît vos désirs, Madame  
Bauknecht SA, 5600 Lenzbourg  
Téléphone 064 50 31 31

### Bon pour information

Oui, je m'intéresse aux nouveaux congélateurs anti-gaspi et vous prie de m'expédier votre documentation.

Nom \_\_\_\_\_  
Rue, no \_\_\_\_\_  
NPA, localité \_\_\_\_\_  
Bauknecht SA, 5600 Lenzbourg

## MOTS CROISÉS



**HORIZONTALLEMENT.** - 1. Qui n'est pas apaisée. 2. Non réglés; Le cœur d'une jolie fleur; Le cœur le choisit. 3. Dans le ciel; Sa lune ne dure qu'un temps; Note retournée. 4. Eté en mesure de; Une bonne carte. 5. Morceau de savon; Précède souvent un total; Conjonction. 6. Elles tombent des nues. 7. Disparaît quand on fait le vide; Roulement; Fin de partie. 8. Prénom féminin; Peu rapide. 9. Eclot; Greffe; Initiales de points cardinaux. 10. Vieilles armes de chasseurs.

**VERTICALEMENT.** - 1. Manière de voir; Les primates en ont quatre. 2. Sans valeur; Département. 3. Au milieu de la vase; Il s'occupe de troupeaux. 4. Un peu de musique; Pièce de bois où s'emboîte le soc de la charrue. 5. Pronom; Instrument musical; Négation. 6. Hardi; Du verbe aller; En tête. 7. Note; Vieux loup. 8. En vérité; Stupide. 9. Sort de l'eau; Ils ne doivent pas être flottants. 10. Département; Permet d'entretenir une plaie suppurante.

(Copyright by Cosmopress 14D)

# LE LOCLE

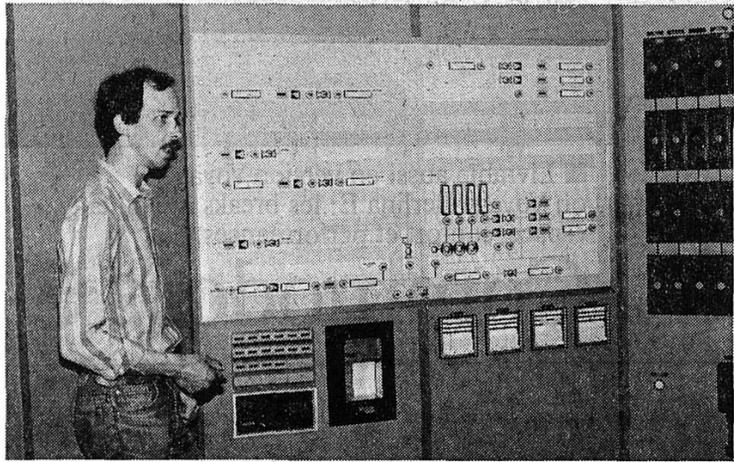
et son district

## la voix d'une région

Collaboration et réalisation commune

### Entre les SI et l'Ecole d'électrotechnique: ça gaze

Les écoles de métiers du Technicum sont en général mal connues dans le public. Evidemment, personne n'ignore que derrière ces hauts murs du bâtiment sont formés des spécialistes qui trouveront ensuite leur place dans les divers secteurs de l'activité industrielle locale, régionale ou nationale. A l'occasion des cérémonies de remises de diplômes le Technicum sort de l'anonymat dans lequel il reste confiné la plupart du temps. Certes, les responsables de cette institution affirment alors que les contacts entre l'école et l'industrie, les milieux privés sont d'une importance capitale pour la santé de l'école qui suit ainsi les progrès et l'évolution des techniques. Mais, rarement il est possible de se rendre compte de manière concrète de ces contacts. Hier, l'Ecole d'électrotechnique de la division locloise du Technicum en a fourni un bel exemple.



M. Vaucher des SI devant le tableau de contrôle où sont visibles les compteurs des 18 unités qui recueillent les informations provenant d'un nombre identique de secteurs de la ville.

Il y a une année environ que débutaient les opérations pratiques de conversion du gaz de ville en gaz naturel. C'est dans ce domaine que l'école d'électrotechnique s'est chargée d'un travail bien particulier qui aurait nécessité un coûteux investissement s'il avait été confié à une ou plusieurs entreprises privées. Il s'agit en fait de l'installation d'un dispositif permettant de se rendre compte de quelle manière le gaz naturel est réparti et consommé dans divers secteurs de la ville.

Cette réalisation couronnée de succès présente deux aspects réjouissants: elle a permis de vérifier une fois de plus la collaboration pouvant exister entre cette école et l'industrie tout en faisant appel aux techniciens et apprentis électroniciens de l'école, réunis sous le même toit.

#### CONSUMMATION DU GAZ PAR QUARTIER

Au départ du gazoduc se dirigeant sur Le Locle un compteur placé par la société Gansa permet d'enregistrer le nombre de mètres cubes consommés dans la Mère-Commune. Ce résultat sert d'ailleurs de base pour la calcul de la facture envoyée à la commune. En fait, ce calcul se fait en «énergie» donc en kilowatt-heure.

Les SI désiraient savoir comment se répartissait ce gaz en ville. Pour ce faire, 18 secteurs ont été déterminés. A l'entrée de chacun d'eux sont placés des compteurs qui selon la consommation envoient en direction de la centrale des impulsions. Une ou dix par mètre cube selon la pression des conduites.

Aux SI, ces informations transmises sous forme d'impulsions sont traitées par 18 unités contrôlées par des microprocesseurs qui calculent l'énergie consommée, en tenant compte de deux facteurs: les différences de pression ou de température.

Un peu comme dans un entonnoir, les données enregistrées par ces 18 unités sont groupées dans un totalisateur général qui doit indiquer le même résultat que celui fourni par Gansa au départ du gazoduc.

Ajoutons enfin que les indications des 18 unités sont visibles sur un tableau de commande où sont encadrés 18 compteurs qui individuellement totalisent la consommation de chaque point de contrôle.

C'est par des câbles longeant les conduites que parviennent ces informations.

#### PROBLÈMES TECHNIQUES

Cette réalisation s'est concrétisée grâce à deux travaux de diplôme réalisés par MM. Thierry Huguénin et Daniel Kuenzi, sur la base d'un cahier des charges précis fourni par les SI.

Techniquement, plusieurs problèmes se sont posés. Sur le totalisateur général les impulsions arrivent de manière désor-

donnée, parfois simultanée. Il s'agit de ne pas en manquer, faute de quoi le calcul final serait faux. Ici interviennent par conséquent des mémoires qui les «injectent» dans le compteur mécanique selon ses possibilités d'absorption.

Ces travaux de diplôme qui ont permis cette réalisation ont d'abord été développés par les élèves techniciens, dans le cadre normal de leur travail, sous la responsabilité de M. Grandjean, professeur de laboratoire de mesure et du bureau de construction.

La version définitive et fonctionnelle des unités (usinage des boîtiers, montage électronique, des microprocesseurs) a ensuite été réalisée par les apprentis électroniciens de 4<sup>e</sup> année. Le montage à la centrale des SI a été effectué par les électriciens de ce service communal. Installé il y a quelques mois déjà, ce dispositif donne toute satisfaction.

#### D'AUTRES EXEMPLES

Ce n'est d'ailleurs pas la première fois que l'Ecole d'électrotechnique travaille de manière concrète avec l'industrie. Son directeur, M. Gérard Triponez ne manque pas d'exemple. Ainsi ont été développés par les techniciens et réalisés dans les ateliers diverses régies de lumière, dont celle de la salle d'animation de La Grange, des commandes de vitesse électronique de moteurs qui entraînent des tours, des dispositifs de contrôle électronique du P.H. de la piscine du Locle et de l'industrie Oxycolor, des instruments de mesure électronique de détectage de la poussière de l'air, un dispositif monté sur une visionneuse de la maison Paratte films du Locle permettant le comptage d'images (nombre et temps) lors du montage de films...

#### FRANCE FRONTIÈRE

### Incendie de Morteau: mystère éclairci

La Gendarmerie nationale de Morteau secondée dans son enquête par la Brigade des recherches de Pontarlier n'aura mis que quelques jours pour élucider les causes de l'incendie qui a partiellement dévasté l'immeuble abritant notamment le magasin de M. Ferreux, opticien, ainsi que celui de M. Dordore, photographe.

En effet, trois jeunes filles de 14 ans, domiciliées à Morteau ont reconnu s'être introduites dans l'appartement de M. Ferreux alors que celui-ci était absent.

Après avoir volé des bijoux et de l'argent, elles sont allées visiter les combles où elles ont fumé. C'est de cette manière - ainsi que le supposait la police dès le début de son enquête - qu'elles ont accidentellement bouté le feu à des poutres.

Lors de perquisitions effectuées par les enquêteurs aux domiciles respectifs de ces jeunes filles, il a été découvert divers objets dérobés dans plusieurs magasins mortuaciens.

Ces jeunes filles seront présentées au juge pour enfants. (jcp)

#### Nomination aux Brenets

Lors de sa séance du 21 juin 1982, le Conseil d'Etat a ratifié la nomination de Mlle Annick Pilloud aux fonctions de suppléante de l'officier de l'état civil de l'arrondissement des Brenets. (comm)

Mentionnons aussi ce que chacun appelle à l'école le «piège manitoba» développé et réalisé par l'institut de zoologie de l'Université de Neuchâtel.

Il s'agit d'un grand magasin comprenant 24 compartiments placé au sommet d'une espèce de tente d'indien reposant sur trois pieds. Les taons artificiellement attirés par cette installation se retrouvent enfermés dans l'un ou l'autre des compartiments. Le magasin pivote toutes les heures de manière autonome. Un autre compartiment alors accueille ces bestioles.

Il est alors possible aux zoologues d'étudier en détail la population des taons, aux différentes heures du jour, de tenter de déceler leur mode de vie ou leur durée d'existence.

Qui aurait pensé qu'un jour les taons seraient en proie à l'électronique? (jcp)



Des élèves de l'Ecole d'électronique découvrent avec intérêt le dispositif de contrôle développé et conçu par leurs camarades. (Photos Impar-Perrin)

Non loin de la Sibérie helvétique

### Se réchauffer dans de l'astrakan, du vison, du lapin...



Mme Jeanne-Marie Muller (à gauche) assemble deux pièces de fourrure avec la machine à coudre spécialement utilisée pour les peaux. A droite, sa fille Geneviève découpe une pièce au couteau. (Photos Impar-cm)

La coutume consistant à se vêtir des dépouilles d'animaux tués à la chasse remonte aux peuples primitifs et s'est perpétuée à travers les âges.

Au Moyen Age, le port de vêtements en fourrure était un privilège réservé aux nobles. De nos jours, il s'est passablement popularisé et le commerce de la pelletterie donne lieu à des transactions importantes. Il y a d'une part, la considérable production des manufactures et d'autre part le travail sur mesure et à plus petite échelle des artisans.

Depuis maintenant 18 ans Mme Jeanne-Marie Muller au Bémont confectionne des articles en fourrure qui vont du porte-clef au manteau sur mesure. Elle procède également aux retouches et aux transformations de vêtements. Dans son travail elle est secondée depuis une année par sa fille Geneviève.

Une fourrure est belle quand elle est beaucoup portée et par tous les temps. Sans cela, elle est sèche et ses poils deviennent plats.

Plusieurs phases interviennent depuis que le chasseur a tué la bête jusqu'au moment où sa fourrure est prête à la confection.

Les peaux sont déculottées en hiver, après le muage d'automne, et séchées. Elles sont ensuite vendues au grossiste de peaux brutes qui se chargera de leur chamoisage. Cette technique consiste à dégraisser les peaux pour leur donner de la souplesse. Après avoir été chamoisées, elles sont à nouveau vendues à des grossistes et proposées pour la vente au détail.

#### UN DÉBUT MODESTE

Mme Muller a débuté dans l'artisanat très modestement. Elle possédait un élevage de lapins dont elle utilisait la fourrure pour la confection de jouets.

Petit à petit et pour répondre à de nombreuses demandes, elle s'est lancée dans des travaux plus importants et aujourd'hui est à même de répondre à tous les désirs de sa clientèle.

Cet artisanat qu'elle a découvert fortuitement et dans lequel elle se réalise pleinement, Mme Muller l'a appris sur le tas. «C'est en défaisant des manteaux que l'on apprend le métier», précise-t-elle.

Un fourreur grec d'Yverdon lui a parallèlement inculqué quelques notions de base sur la pelletterie.

Mme Muller travaille toutes les peaux: le lapin, le loup, le vison, l'astrakan, le renard, la marmotte, le chat, le ragondin...

Sur mesure, elle taille les patrons qui répondront ainsi aux souhaits propres à chaque acheteur. Chaque manteau, gilet, veste... devient ainsi un modèle unique.

Les fourrures offrent de multiples possibilités de créations et dans des couleurs naturelles fort variées quand on sait par exemple que le vison à lui seul possède

144 tons naturels qui s'échelonnent du noir au blanc.

#### CRÉER, COUPER, ASSEMBLER

Dans son atelier prénommé «La Sibérienne» et installé dans l'ancien collège du Bémont, en bordure de la route qui conduit de La Brévine aux Bayards, Mme Muller travaille en compagnie de sa fille et de temps en temps d'une tiers personne qui lui donne des coups de mains.

Les plaques de fourrure qui serviront à la confection de modèles, sont tout d'abord étendues sur une table, clouées puis mouillées. Elles seront ensuite séchées, pendant une nuit environ. Cette technique donne du corps à la peau qui par la suite ne bougera pas.

Intervient alors la création du patron, la coupe du modèle avec une lame spéciale, l'assemblage des différentes pièces

#### SOCIÉTÉS LOCALES

##### Le Locle

Semaine du 23 au 29 juin

CAS section Sommartel. - Jeudi 24, course des aînés. Randonnée au-dessus du Lac Noir. Réunion des participants le mercredi 23 à 18 h. au stamm. - Vendredi 25, assemblée mensuelle à 20 h. 30 au Fiottet. Fondue dès 19 h. - Samedi 26 et dimanche 27, Saleina-Trient, course mixte. - Gardiennage: MM. E. L'Eplat-tien et R. Miche. - OJ: vendredi 25, assemblée de la section.

CAS dames, Roche-Claire. - Dimanche 27, course au Mont-Aubert ou Creux-du-Van. Réunion des participants jeudi 24, à 17 h. 30, à l'Hôtel-de-Ville.

Contemporaines 1903. - Mercredi 23, dîner à La Chaux-de-Fonds au Restaurant Elite. Départ 12 h. à la gare du Locle.

Contemporaines 1915. - Assemblée vendredi 25, dès 14 h., au Cercle de l'Union. Inscription et paiement de la course du 23 au 27 août.

et le montage de la percaline, une toile de coton lustrée servant de doublure.

Les machines à coudre utilisées pour la fourrure sont particulières. Les deux pièces que l'on désire assembler sont pincées entre deux petites plaques. Par ailleurs, la pointe des aiguilles utilisées a trois facettes ce qui permet d'éviter, par la suite, que des trous restent apparents.

#### UN TRAVAIL À REBOURS

Le travail de la fourrure est entrepris à rebours ce qui ne facilite pas les différentes démarches et exige une certaine expérience. Pour la confection de jouets, des chats, lapins... par exemple, ce n'est qu'une fois tous les éléments cousus et la pièce remise à l'endroit que l'on peut juger du résultat final. Celui-ci réserve parfois des surprises notamment si une pièce n'a pas été assemblée de la bonne manière.

La création de modèles de fourrure demande de l'adresse et de l'habileté puisqu'il faut aussi bien être capable de faire de la couture que de créer d'après son imagination, des patrons pour les vêtements sur mesure.

Sûr ce point là l'expérience est la meilleure conseillère et permet d'affiner ses techniques.

Mme Muller et sa fille apprécient tout particulièrement cet artisanat qui leur permet d'être indépendantes, d'avoir des contacts avec la clientèle et avec d'autres artisans lorsqu'elles se rendent dans les marchés.

La satisfaction d'imaginer un objet et de le créer ensuite entièrement de ses mains est aussi un atout important qui motive de nombreux artisans en tous genres.

C. M.

A tous les membres de la SECTION ASI du district du Locle

### UNE SÉANCE EST ORGANISÉE PAR LE CIRQUE KNIE

le dimanche 27 juin 1982  
Les membres intéressés se retrouveront à 14 heures place du Marché, Le Locle  
Inscriptions jusqu'à vendredi soir 18 h., au 039/31.68.73  
Transport et entrée comprise 12 fr.

(à conserver s.v.p.)

# BULLETIN DE CHANGEMENT D'ADRESSE

(à expédier sous enveloppe « imprimée » à 20 cts) l'Administration de L'Impartial, Neuve 14, 2300 La Chaux-de-Fonds

Nom \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_

(prière d'écrire en lettres majuscules)

Ancienne adresse: Rue \_\_\_\_\_

No postal [ ] Localité \_\_\_\_\_

Nouvelle adresse: Hôtel/chez \_\_\_\_\_

No postal [ ] Rue \_\_\_\_\_

Localité \_\_\_\_\_

Pays \_\_\_\_\_ Province \_\_\_\_\_

du \_\_\_\_\_ au \_\_\_\_\_ inclus

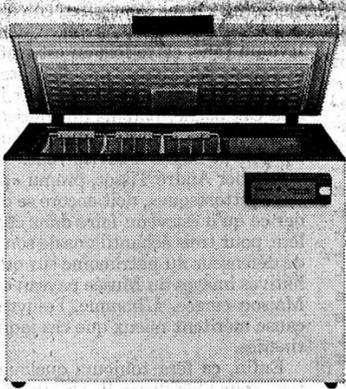
## AVIS IMPORTANT

- Pour faciliter notre tâche, les demandes de changement d'adresse doivent nous parvenir par écrit, 4 jours à l'avance, s.v.p.
- Aucun changement d'adresse n'est pris par téléphone.
- Aucune mutation n'est faite pour une durée inférieure à 6 jours ouvrables.
- Emoluments: Pour la Suisse Fr. 2.- par changement  
Pour l'étranger, première semaine Fr. 5.50  
Par semaine supplémentaire ou fraction de semaine Fr. 2.50
- AVION: Prix suivant le pays.
- Pour l'étranger, nous ne pouvons pas garantir un acheminement régulier.
- PAIEMENTS: à nos bureaux, à notre CCP 23-325 ou en timbres-poste.

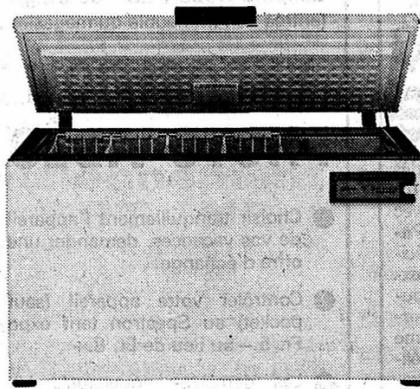
# Nouveau: congélateurs anti-gaspi Bauknecht

(pour qui mise sur le progrès et l'économie d'énergie)

Consommation d'énergie réduite de **50%**

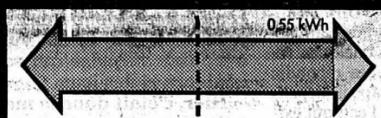


**Congélateur-bahut anti-gaspi GTM 30**  
Capacité utile 250 litres, dont compartiment de congélation de 50 litres. Consommation moyenne de courant en 24 h env. 0,8 kWh.  
Dimensions (h x l x p) cm: 88 x 120 x 71.

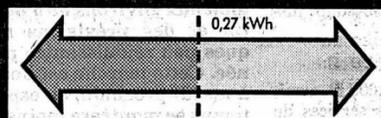


**Congélateur-bahut anti-gaspi GTM 40**  
Capacité utile 335 litres, dont compartiment de congélation de 50 litres. Consommation moyenne de courant en 24 h env. 0,9 kWh.  
Dimensions (h x l x p) cm: 88 x 150 x 71.

**Congélateurs-bahuts courants**  
jusqu'à 0,55 kWh/24 h (par 100 litres de capacité utile)



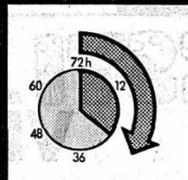
**Congélateur-bahut anti-gaspi GTM 40**  
maintenant plus que 0,27 kWh/24 h (par 100 litres de capacité utile)



**Durée de garde doublée en cas de panne de courant**

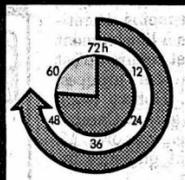
**Congélateur-bahut courant**

jusqu'à env. 26 heures



**Congélateurs-bahuts anti-gaspi GTM 30/40**

maintenant env. 55 heures



- Réduction de moitié de la consommation de courant
- Haute sécurité en cas de panne de réseau
- Température automatique
- Témoins lumineux
- Alarme acoustique électronique
- Grands compartiments de congélation
- Congélation rapide
- Haute puissance de congélation
- Evacuation de dégivrage
- Inventaire de garde

**1 an de garantie totale**

Renseignez-vous auprès du commerce spécialisé ou demandez les prospectus.



Bauknecht SA, 5600 Lenzbourg  
Téléphone 064 50 31 31

## HÔPITAL DU LOCLE

2400 Le Locle  
engage pour l'automne 1982 ou date à convenir  
**infirmières diplômées en soins généraux infirmières-assistantes diplômées**

Faire offres à la direction de l'Hôpital.  
L'infirmière-chef se tient à disposition pour tous renseignements complémentaires, tél. 039/31 52 52. 91-387

## APPARTEMENT

A louer, rue du Corbusier 14, au Locle, tout de suite  
de 3 pièces, au rez-de-chaussée, avec cuisine, salle de bains et petit balcon.

Loyer: Fr. 250.- + charges: Fr. 95.-.

S'adresser à l'Etude P.-A. L'Epée, Cassarde 34, à Neuchâtel, tél. 038/24 60 51. 48705

## APPARTEMENT

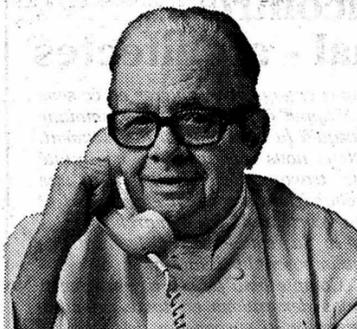
3 1/2 pièces, chauffage central, salle de bains. Loyer mensuel: Fr. 266.- + charges. Libre dès le 1er octobre 1982.

## UN GARAGE

Loyer mensuel: Fr. 50.-. Libre dès le 1er octobre 1982.

S'adresser à **COOP LA CHAUX-DE-FONDS**, Gérance d'immobles, tél. 039/25 11 61. 48933

économiser sur la publicité c'est vouloir récolter sans avoir semé



Jacques Montandon au téléphone: **021/32 71 75**

Ses conseils par répondeur automatique sur le thème des sauces et des marinades. Appelez ce numéro! Car vous êtes certainement curieux vous aussi d'en savoir plus sur notre concours de recettes.

**THOMY** 77-13

Le choix qui s'impose.

A vendre, chaîne de Chaumont (Chuffort)

## CHALET

Week-end, 4 chambres, salon avec cheminée, grand balcon, vue ensoleillée.

Ecrire case postale 5, 2017 Boudry. 28-25624

VILLARS-CHÉSIÈRES

## APPARTEMENT CHALET

à louer par semaine. Tél. 021/22 23 43 Logement City 18-1404

A vendre **remorques en tous genres** utilitaires ou de loisir dès Fr. 1345.- Renseignements et documentation gratuite: **André Béguin, mécanique, 2068 Hauterive, 038/33 20 20.** 87-509

# LE LOCLE

À VENDRE AUX BRENETS

## maison familiale

mitoyenne neuve, comprenant: 3 chambres à coucher, grand living avec cheminée, cuisine, luxueusement équipée, 2 salles d'eau, sous-sol, garage indépendant. Vue magnifique.

Prix de vente: Fr. 328 000.-.  
Fonds propres nécessaires: Fr. 35 000.-.  
Location mensuelle avec aide fédérale: Fr. 990.- à Fr. 1160.-.

Libre tout de suite.

**BERCI SA, 2028 Vaumarcus, tél. 038/55 20 49.** 28-356

## A LOUER

### APPARTEMENTS DE 3 ET 3 1/2 PIÈCES

Sous-sol sud, rez supérieur et 2e étage ouest  
Rénovations à discuter.  
Loyers: Fr. 415.- à 458.-, charges comprises

## GERANCIA SA

Léopold-Robert 102  
La Chaux-de-Fonds, tél. 039/23 54 33 91-358



Lave-Linge **Electrolux WH 39**

Prix-Fust Fr. 898.-

rendement exceptionnel 4 kg. 220 V/10 A

Location Fr. 53.-/ms durée minimum 4 mois d'autres modèles de: AEG, Bauknecht, Bosch, Electrolux, Hoover, Indesit, Miele, Rotel etc.

- Livraison gratuite
- Grande remise à l'emporter
- Constamment des appareils d'exposition à prix bas
- Le meilleur prix de reprise de votre ancien appareil

**Garantie de prix Fust: Argent remboursé,** si vous trouvez le même meilleur marché ailleurs.

Chaux-de-Fonds, Jumbo 039/26 68 65  
Bienna, 36, Rue Centrale 032/22 85 25  
Lausanne, Genève, Etoy, Villars-sur-Glâne et 38 succursales

05-2569

**Fust**

## MOTS CROISÉS

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1									
2									
3									
4									
5									
6									
7									
8									
9									
10									

**HORIZONTALEMENT.** - 1. Qui n'est pas apaisée. 2. Non réglés; Le cœur d'une jolie fleur; Le cœur le choisit. 3. Dans le ciel; Sa lune ne dure qu'un temps; Note retournée. 4. Eté en mesure de; Une bonne carte. 5. Morceau de savon; Précède souvent un total; Conjonction. 6. Elles tombent des nues. 7. Disparaît quand on fait le vide; Roulement; Fin de partie. 8. Prénom féminin; Peu rapide. 9. Eclous; Greffe; Initiales de points cardinaux. 10. Vieilles armes de chasseurs.

**VERTICALEMENT.** - 1. Manière de voir; Les primates en ont quatre. 2. Sans valeur; Département. 3. Au milieu de la vase; Il s'occupe de troupeaux. 4. Un peu de musique; Pièce de bois où s'emboîte le soc de la charrue. 5. Pronom; Instrument musical; Négation. 6. Hardi; Du verbe aller; En tête. 7. Note; Vieux loup. 8. En vérité; Stupide. 9. Sort de l'eau; Ils ne doivent pas être flottants. 10. Département; Permet d'entretenir une plaie suppurante.

(Copyright by Cosmopress 14D)

### Bon pour information

Oui, je m'intéresse aux nouveaux congélateurs anti-gaspi et vous prie de m'expédier votre documentation.

Nom \_\_\_\_\_  
Rue, no \_\_\_\_\_  
NPA, localité \_\_\_\_\_  
Bauknecht SA, 5600 Lenzbourg

# LE LOCLE

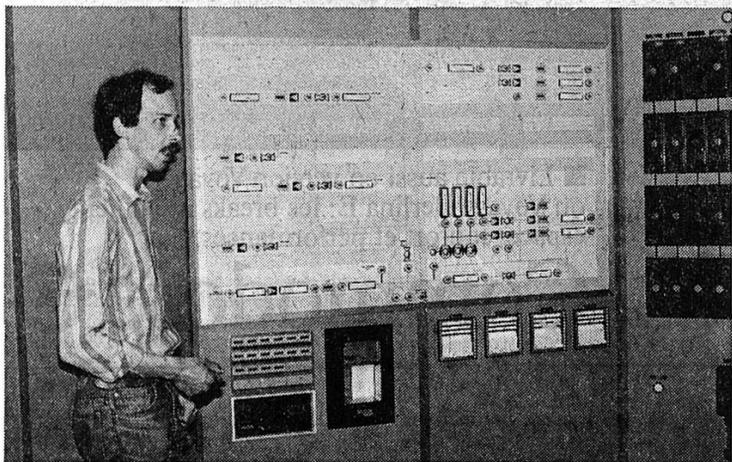
et son district

## la voix d'une région

Collaboration et réalisation commune

### Entre les SI et l'Ecole d'électrotechnique: ça gaze

Les écoles de métiers du Technicum sont en général mal connues dans le public. Evidemment, personne n'ignore que derrière ces hauts murs du bâtiment sont formés des spécialistes qui trouveront ensuite leur place dans les divers secteurs de l'activité industrielle locale, régionale ou nationale. A l'occasion des cérémonies de remise de diplômes le Technicum sort de l'anonymat dans lequel il reste confiné la plupart du temps. Certes, les responsables de cette institution affirment alors que les contacts entre l'école et l'industrie, les milieux privés sont d'une importance capitale pour la santé de l'école qui suit ainsi les progrès et l'évolution des techniques. Mais, rarement il est possible de se rendre compte de manière concrète de ces contacts. Hier, l'Ecole d'électrotechnique de la division locloise du Technicum en a fourni un bel exemple.



M. Vaucher des SI devant le tableau de contrôle où sont visibles les compteurs des 18 unités qui recueillent les informations provenant d'un nombre identique de secteurs de la ville.

Il y a une année environ que débutaient les opérations pratiques de conversion du gaz de ville en gaz naturel. C'est dans ce domaine que l'école d'électrotechnique s'est chargée d'un travail bien particulier qui aurait nécessité un coûteux investissement s'il avait été confié à une ou plusieurs entreprises privées. Il s'agit en fait de l'installation d'un dispositif permettant de se rendre compte de quelle manière le gaz naturel est réparti et consommé dans divers secteurs de la ville.

Cette réalisation couronnée de succès présente deux aspects réjouissants: elle a permis de vérifier une fois de plus la collaboration pouvant exister entre cette école et l'industrie tout en faisant appel aux techniciens et apprentis électroniciens de l'école, réunis sous le même toit.

#### CONSUMMATION DU GAZ PAR QUARTIER

Au départ du gazoduc se dirigeant sur Le Locle un compteur placé par la société Gansa permet d'enregistrer le nombre de mètres cubes consommés dans la Mère-Commune. Ce résultat sert d'ailleurs de base pour la calculation de la facture envoyée à la commune. En fait, ce calcul se fait en «énergie» donc en kilowatt-heure.

Les SI désiraient savoir comment se répartissait ce gaz en ville. Pour ce faire, 18 secteurs ont été déterminés. A l'entrée de chacun d'eux sont placés des compteurs qui selon la consommation envoient en direction de la centrale des impulsions. Une ou dix par mètre cube selon la pression des conduites.

Aux SI, ces informations transmises sous forme d'impulsions sont traitées par 18 unités contrôlées par des microprocesseurs qui calculent l'énergie consommée, en tenant compte de deux facteurs: les différences de pression ou de température.

Un peu comme dans un entonnoir, les données enregistrées par ces 18 unités sont groupées dans un totalisateur général qui doit indiquer le même résultat que celui fourni par Gansa au départ du gazoduc.

Ajoutons enfin que les indications des 18 unités sont visibles sur un tableau de commande où sont encastrés 18 compteurs qui individuellement totalisent la consommation de chaque point de contrôle.

C'est par des câbles longeant les conduites que parviennent ces informations.

#### PROBLÈMES TECHNIQUES

Cette réalisation s'est concrétisée grâce à deux travaux de diplôme réalisés par MM. Thierry Huguenin et Daniel Kuenzi, sur la base d'un cahier des charges précis fourni par les SI.

Techniquement, plusieurs problèmes se sont posés. Sur le totalisateur général les impulsions arrivent de manière désor-

donnée, parfois simultanée. Il s'agit de ne pas en manquer, faute de quoi le calcul final serait faux. Ici interviennent par conséquent des mémoires qui les «injectent» dans le compteur mécanique selon ses possibilités d'absorption.

Ces travaux de diplôme qui ont permis cette réalisation ont d'abord été développés par les élèves techniciens, dans le cadre normal de leur travail, sous la responsabilité de M. Grandjean, professeur de laboratoire de mesure et du bureau de construction.

La version définitive et fonctionnelle des unités (usinage des boîtiers, montage électronique, des microprocesseurs) a ensuite été réalisée par les apprentis électroniciens de 4<sup>e</sup> année. Le montage à la centrale des SI a été effectué par les électriciens de ce service communal. Installé il y a quelques mois déjà, ce dispositif donne toute satisfaction.

#### D'AUTRES EXEMPLES

Ce n'est d'ailleurs pas la première fois que l'Ecole d'électrotechnique travaille de manière concrète avec l'industrie. Son directeur, M. Gérard Triponez ne manque pas d'exemple. Ainsi ont été développés par les techniciens et réalisés dans les ateliers diverses régies de lumière, dont celle de la salle d'animation de La Grange, des commandes de vitesse électronique de moteurs qui entraînent des tours, des dispositifs de contrôle électronique du P.H. de la piscine du Locle et de l'industrie Oxycolor, des instruments de mesure électronique de détectage de la poussière de l'air, un dispositif monté sur une visionneuse de la maison Paratte films du Locle permettant le comptage d'images (nombre et temps) lors du montage de films...

#### FRANCE FRONTIÈRE

### Incendie de Morteau: mystère éclairci

La Gendarmerie nationale de Morteau secondée dans son enquête par la Brigade des recherches de Pontarlier n'aura mis que quelques jours pour élucider les causes de l'incendie qui a partiellement dévasté l'immeuble abritant notamment le magasin de M. Ferreux, opticien, ainsi que celui de M. Dordore, photographe.

En effet, trois jeunes filles de 14 ans, domiciliées à Morteau ont reconnu s'être introduites dans l'appartement de M. Ferreux alors que celui-ci était absent.

Après avoir volé des bijoux et de l'argent, elles sont allées visiter les combles où elles ont fumé. C'est de cette manière - ainsi que le supposait la police dès le début de son enquête - qu'elles ont accidentellement bouté le feu à des poutres.

Lors de perquisitions effectuées par les enquêteurs aux domiciles respectifs de ces jeunes filles, il a été découvert divers objets dérobés dans plusieurs magasins mortuaciens.

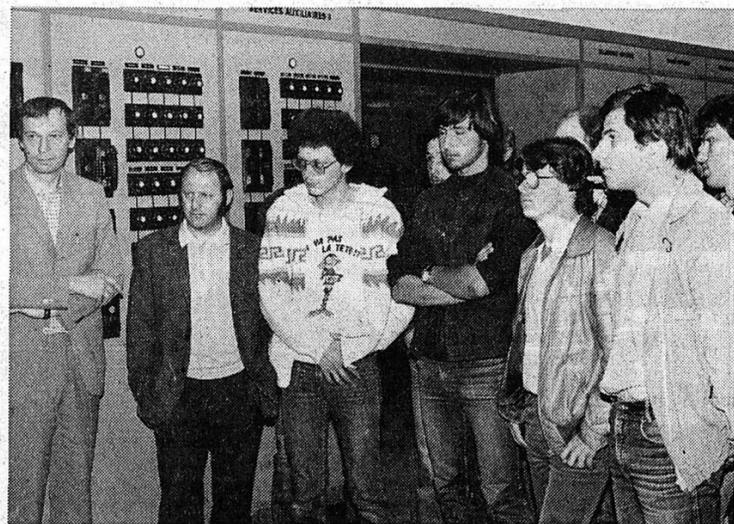
Ces jeunes filles seront présentées au juge pour enfants. (jcp)

Mentionnons aussi ce que chacun appelle à l'école le «piège manitoba» développé et réalisé par l'institut de zoologie de l'Université de Neuchâtel.

Il s'agit d'un grand magasin comprenant 24 compartiments placé au sommet d'une espèce de tente d'indien reposant sur trois pieds. Les taons artificiellement attirés par cette installation se retrouvent enfermés dans l'un ou l'autre des compartiments. Le magasin pivote toutes les heures de manière autonome. Un autre compartiment alors accueille ces bestioles.

Il est alors possible aux zoologues d'étudier en détail la population des taons, aux différentes heures du jour, de tenter de déceler leur mode de vie ou leur durée d'existence.

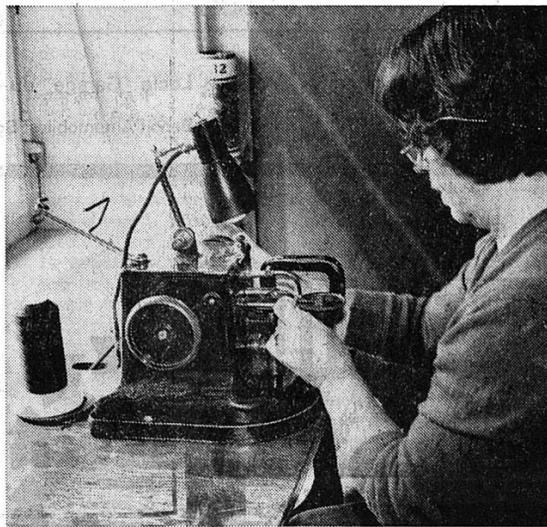
Qui aurait pensé qu'un jour les taons seraient en proie à l'électronique? (jcp)



Des élèves de l'Ecole d'électronique découvrent avec intérêt le dispositif de contrôle développé et conçu par leurs camarades. (Photos Impar-Perrin)

Non loin de la Sibérie helvétique

### Se réchauffer dans de l'astrakan, du vison, du lapin...



Mme Jeanne-Marie Muller (à gauche) assemblant deux pièces de fourrure avec la machine à coudre spécialement utilisée pour les peaux. A droite, sa fille Geneviève découpe une pièce au couteau. (Photos Impar-cm)

La coutume consistant à se vêtir des dépouilles d'animaux tués à la chasse remonte aux peuples primitifs et s'est perpétuée à travers les âges.

Au Moyen Age, le port de vêtements en fourrure était un privilège réservé aux nobles. De nos jours, il s'est passablement popularisé et le commerce de la pelletterie donne lieu à des transactions importantes. Il y a d'une part, la considérable production des manufactures et d'autre part le travail sur mesure et à plus petite échelle des artisans.

Depuis maintenant 18 ans Mme Jeanne-Marie Muller au Bémont confectionne des articles en fourrure qui vont du porte-clef au manteau sur mesure. Elle procède également aux retouches et aux transformations de vêtements. Dans son travail elle est secondée depuis une année par sa fille Geneviève.

Une fourrure est belle quand elle est beaucoup portée et par tous les temps. Sans cela, elle est sèche et ses poils deviennent plats.

Plusieurs phases interviennent depuis que le chasseur a tué la bête jusqu'au moment où sa fourrure est prête à la confection.

Les peaux sont déculottées en hiver, après le muage d'automne, et séchées. Elles sont ensuite vendues au grossiste de peaux brutes qui se chargera de leur chamoisage. Cette technique consiste à dégraisser les peaux pour leur donner de la souplesse. Après avoir été chamoisées, elles sont à nouveau vendues à des grossistes et proposées pour la vente au détail.

#### UN DÉBUT MODESTE

Mme Muller a débuté dans l'artisanat très modestement. Elle possédait un élevage de lapins dont elle utilisait la fourrure pour la confection de jouets.

Petit à petit et pour répondre à de nombreuses demandes, elle s'est lancée dans des travaux plus importants et aujourd'hui est à même de répondre à tous les désirs de sa clientèle.

Cet artisanat qu'elle a découvert fortuitement et dans lequel elle se réalise pleinement, Mme Muller l'a appris sur le tas. «C'est en défaisant des manteaux que l'on apprend le métier», précise-t-elle.

Un fourreur grec d'Yverdon lui a parallèlement inculqué quelques notions de base sur la pelletterie.

Mme Muller travaille toutes les peaux: le lapin, le loup, le vison, l'astrakan, le renard, la marmotte, le chat, le ragondin...

Sur mesure, elle taille les patrons qui répondront ainsi aux souhaits propres à chaque acheteur. Chaque manteau, gilet, veste... devient ainsi un modèle unique.

Les fourrures offrent de multiples possibilités de créations et dans des couleurs naturelles fort variées quand on sait par exemple que le vison à lui seul possède

et le montage de la percaline, une toile de coton lustrée servant de doublure.

Les machines à coudre utilisées pour la fourrure sont particulières. Les deux pièces que l'on désire assembler sont pincées entre deux petites plaques. Par ailleurs, la pointe des aiguilles utilisées a trois facettes ce qui permet d'éviter, par la suite, que des trous restent apparents.

#### UN TRAVAIL À REBOURS

Le travail de la fourrure est entrepris à rebours ce qui ne facilite pas les différentes démarches et exige une certaine expérience. Pour la confection de jouets, des chats, lapins... par exemple, ce n'est qu'une fois tous les éléments cousus et la pièce remise à l'endroit que l'on peut juger du résultat final. Celui-ci réserve parfois des surprises notamment si une pièce n'a pas été assemblée de la bonne manière.

La création de modèles de fourrure demande de l'adresse et de l'habileté puisqu'il faut aussi bien être capable de faire de la couture que de créer d'après son imagination, des patrons pour les vêtements sur mesure.

Sûr ce point là l'expérience est la meilleure conseillère et permet d'affiner ses techniques.

Mme Muller et sa fille apprécient tout particulièrement cet artisanat qui leur permet d'être indépendantes, d'avoir des contacts avec la clientèle et avec d'autres artisans lorsqu'elles se rendent dans les marchés.

La satisfaction d'imaginer un objet et de le créer ensuite entièrement de ses mains est aussi un atout important qui motive de nombreux artisans en tous genres.

C. M.

#### SOCIÉTÉS LOCALES

##### Le Locle

Semaine du 23 au 29 juin

CAS section Sommartel. - Jeudi 24, course des aînés. Randonnée au-dessus du Lac Noir. Réunion des participants le mercredi 23 à 18 h. au stamm. - Vendredi 25, assemblée mensuelle à 20 h. 30 au Fiottet. Fondue dès 19 h. - Samedi 26 et dimanche 27, Saleina-Trient, course mixte. - Gardiennage: MM. E. L'Eplat-tien et R. Miche. - OJ: vendredi 25, assemblée de la section.

CAS dames, Roche-Claire. - Dimanche 27, course au Mont-Aubert ou Creux-du-Van. Réunion des participantes jeudi 24, à 17 h. 30, à l'Hôtel-de-Ville.

Contemporaines 1903. - Mercredi 23, dîner à La Chau-de-Fonds au Restaurant Elite. Départ 12 h. à la gare du Locle.

Contemporaines 1915. - Assemblée vendredi 25, dès 14 h., au Cercle de l'Union. Inscription et paiement de la course du 23 au 27 août.

A tous les membres de la SECTION ASI du district du Locle

### UNE SÉANCE EST ORGANISÉE PAR LE CIRQUE KNIE

le dimanche 27 juin 1982  
Les membres intéressés se retrouveront à 14 heures place du Marché, Le Locle  
Inscriptions jusqu'à vendredi soir 18 h., au 039/31.68.73  
Transport et entrée comprise 12 fr.

# Opel Commodore, la 6 cylindres à injection la plus avantageuse de Suisse: Fr. 19'850.-



Jantes en alliage léger contre supplément.

■ Moteur puissant et économique:  
2,5 l E à injection et allumage électroniques,  
arbre à cames en tête, 130 CV-DIN.

■ Niveau de confort et silence de marche  
exceptionnels. Equipement luxueux avec  
direction assistée et verrouillage central.

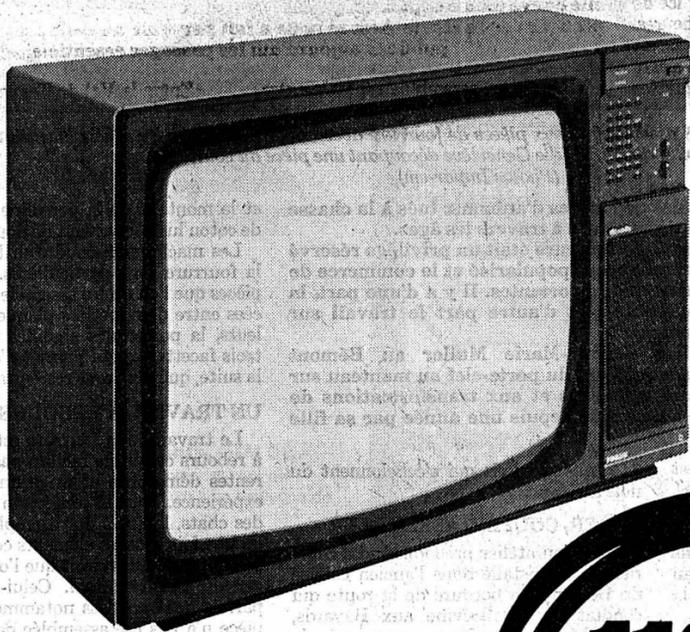
■ Livrable aussi en version Voyage E  
ou Voyage Berlina E: les breaks qui allient  
espace, confort et performances.

L'initiative Opel. Une technique de pointe au meilleur prix. **Commodore**

La **Chaux-de-Fonds** Garage et Carrosserie du Collège, Maurice Bonny SA; Le **Locle** Garage du Rallye, W. Dumont; **Saint-Imier** et **Villeret** Garage R. Gerster;  
Les **Verrières** Garage et Carrosserie Franco-Suisse, A. Currit;  
et les distributeurs locaux à: **Couvett** Garage et Carrosserie du Crêt-de-l'Eau, P. Currit; La **Sagne** Pierre Benoit Automobiles; **Sonceboz** Garage P. Hürzeler.

06-595

## PRIX-QUALITÉ-CHOIX



téléviseur couleur PAL

**FINLUX**  
**RC 9560**

**1190.-**

écran 56 cm - 30 programmes - recherche automatique électronique - commande à distance - prise pour télé-réseau - boîtier métallisé ou imitation noyer - alimentation 220 V.



dans les Marchés **MIGROS** de  
La Chaux-de-Fonds et Le Locle

**MIGROS**

28-92

Tout de suite

**CERISES + PETITS  
POIS À CUEILLIR  
SOI-MÊME**

Fr. 2.- le kg. Tous les jours de 8 h. à  
21 h. (aussi le dimanche).

**FRED SIEGENTHALER**  
Unterdorfstrasse 32  
2572 Möriegen, tél. (032) 57 12 74  
06-24354

### CLUB PRIVÉ

cherche encore quelques membres, couples ou personnes seules.

Ecrire sous chiffre 87-134 à:  
Assa, Annonces Suisses SA, 2, Fbg du  
Lac, 2001 Neuchâtel. 87-30719



**Ronde**  
VEND:  
EXPERTISE  
GARANTIE



**Ronde**  
VEND:  
EXPERTISE  
GARANTIE

**BMW 320**  
blanche, 1977, 54 000 km.

**CITROËN DYANE 6**  
1978, 48 000 km.

**CITROËN CX 2400 GTI**  
1980, 59 000 km. 49068

2300 La Chx-de-Fds  
039 - 23 54 04  
Fritz-Courvoisier 55

2300 La Chx-de-Fds  
039 - 23 54 04  
Fritz-Courvoisier 55



Seul le  
**prêt Procrédit**  
est un  
**Procrédit**

Toutes les 2 minutes

quelqu'un bénéficie d'un «Procrédit»

vous aussi

vous pouvez bénéficier d'un «Procrédit»

rapide  
simple  
discret

Veillez me verser Fr. ....  
Je rembourserai par mois Fr. ....  
Nom .....  
Prénom .....  
Rue ..... No. ....  
NP/localité .....

à adresser dès aujourd'hui à:  
**Banque Procrédit**  
2301 La Chaux-de-Fonds,  
Avenue L.-Robert 23, Tél. 039-231612

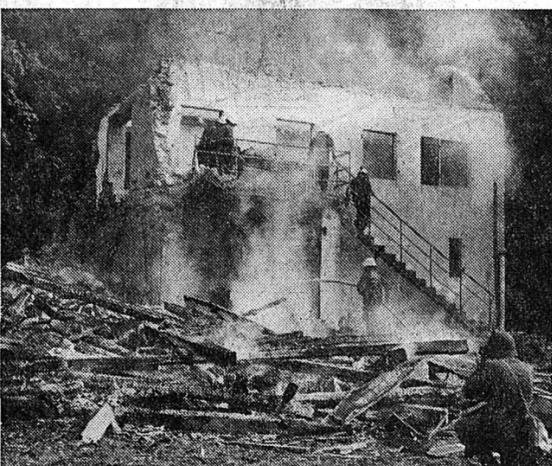
81 M4

60.155.24b

# CANTON DE NEUCHÂTEL

la voix  
d'une région

## Grâce à un exercice combiné protection civile et armée Un feu digne du 1er Août a été allumé à Chaumont



Des débris qui flambent, des hommes qui tentent de les éteindre, ou au contraire de les entretenir jusqu'à l'arrivée des sauveteurs attendus, des chiens à la recherche des victimes enfouies sous les décombres: un exercice combiné. Mais les quelques façades encore debout de l'ancien hôtel de Chaumont sont toujours là. (Photos Impar-RWS)

Au cours d'une conférence tenue lundi à Colombier, la presse a été informée de l'importance d'un exercice prévu hier à Chaumont. Septante-cinq hommes de la protection civile, autant de la protection aérienne s'uniraient pour «sauver» le Grand Hôtel bombardé par des forces ennemies et retirer du brasier les gens prisonniers des flammes. Le thème était clairement défini, le programme scrupuleusement établi.

— Soyez présents entre 9 et 10 heures, c'est à ce moment que l'engagement sera total pour les civils et les militaires qui travailleront en collaboration, dès que le feu aura été bouté à ce qui reste de l'ancien hôtel.

Nous étions sur les lieux vers 8 h. 30, alors que des hommes de la protection civile tentaient, à coups de lances, d'éteindre un tas de débris en feu devant une annexe de l'établissement public. Nous savons qu'à l'armée, l'heure c'est l'heure, aussi c'est d'un œil quelque peu fuyant que nous regardions ce spectacle qui ne pouvait être qu'un amuse-gueule ou plutôt un amuse-jeu.

Neuf heures: les trois coups vont être donnés pour le grand exercice: mise à feu de l'hôtel — ou de ce qui en reste — début de sauvetage par la protection civile, puis arrivée rapide de la troupe alertée.

des, des Chaumoniens, des élèves pour qui l'événement équivaut surtout à une matinée d'école buissonnière sont massés aux abords. A l'ouest des façades qui se dressent pour quelques minutes encore, pense-t-on, un amas de poutres, de planches et de paille. Un homme lance des allumettes à gauche et à droite, le premier août est déjà là avec son magnifique feu de bois. Il ne manque que la fanfare.

Mais que font donc les protecteurs civils? A l'aide de lances, ils tentent déjà d'éteindre le brasier, l'empêchent de gagner le vieil hôtel. Ont-ils mal compris les ordres? Non, c'est au contraire le contre-ordre qu'ils ont saisi... L'exercice se déroulera uniquement sur le feu de bois.

L'armée tarde à venir, les civils doivent faire des efforts pour maintenir quelques flammes vivantes.

— Ils vont arriver, il y a du retard, la

penne de la route est importante, les camions qui transportent la troupe n'avancent que lentement.

On attend, les participants attendent au soleil, les spectateurs attendent en discutant, les officiers attendent en consultant une fois encore leur programme.

Onze heures, eh oui! ont déjà sonné lorsqu'enfin les engins pointent. Les hommes vêtus d'habits en amiante blancs qui les préserveront de la chaleur sautent du camion. Ils ont droit encore à une séance d'information avant de se précipiter sur les lieux de la catastrophe. Le brasier est quasi éteint. Un homme scie une poutre à l'aide d'une tronçonneuse, entouré de ses copains admiratifs.

Exercice terminé pour la protection aérienne.

La dernière phase est canine: des chiens spécialement dressés fouillent les décombres pour y déceler la présence de victimes enfouies depuis des heures. L'emplacement des enterrés vivants est heureusement marqué d'un drapeau, vers lequel se dirigent les bêtes, guidées par la voix de leur maître.

Quand et comment les restes du vieux bâtiment disparaîtront-ils? Le mystère est complet.

Si des exercices sont encore prévus pour brûler tous les débris jetés aux alentours, le Grand Hôtel de Chaumont n'est pas prêt de renaître de ses cendres... RWS

## Audience préliminaire de la Cour d'Assises Une bande de cambrioleurs à l'explosif

On pourrait les appeler «le gang des moustachus». Mais ils se sentiraient sûrement flattés ces cinq garçons qui comparraient hier après-midi en audience préliminaire de la Cour d'Assises, devant le président Philippe Aubert assisté de son greffier, M. M. Guenot. Même gabarit, même cheveux plus ou moins bouclés, même âge — 25 ans — même développement pileux sous l'appendice nasal, et surtout, même attitude rigolarde lors de l'interrogation qui ne les émeut pas du tout.

Pourtant, la liste de leurs méfaits est impressionnante et à la sortie, la facture pénale risque d'être salée. En trois ou quatre ans, Christian Erb (détenu) et ses complices, Bernard Scherly, Alain Freiburghaus, Yves Matthey et Georges Erb, se sont livrés à une incroyable série de méfaits qui occupent un arrêt de renvoi de 44 pages densément remplies. L'un d'eux parvient à dépasser, à lui seul, la centaine d'infractions!

Les uns et les autres, à deux ou trois selon les circonstances, se sont spécialisés dans le cambriolage. Sans lésiner sur les moyens. Equipés d'un poste à soudeuse oxyacétylénique, de barres à mines, de perceuses, ils n'ont pas hésité également à employer la manière la plus forte, en l'occurrence des explosifs, pour aller éventrer des coffres-forts ici et là. Leur butin se chiffre par dizaines de milliers de

francs, constitué d'argent liquide, monnaies étrangères, pièces d'or, médailles, bijoux et tout ce qui pouvait présenter la moindre valeur à leurs yeux.

Evidemment, avec de telles méthodes, ils ont commis d'importants dommages à la propriété. Sans parler d'un cas d'incendie par négligence, d'incendie volontaire d'une voiture pour tromper les assurances, d'escroqueries, recel, etc., vols d'usage, vols et tentatives de vols (y compris des armes), de fausse déposition et j'en passe.

Pour l'essentiel, les délits retenus ont été admis par les prévenus qui contestent souvent les sommes, ce qui a nécessité une laborieuse énumération de leurs exploits. Il faudra deux jours pour les juger, l'audience étant fixée aux 6 et 7 septembre. La Cour sera composée du président Philippe Aubert, des juges assesseurs Duvellet et Jeanneret et de six jurés tirés au sort parmi ceux qui ont été récemment élus et entreront en fonction le 1er septembre, à savoir Mme D. Ramseyer, M. G. Bieler, Mme D. Leimgruber, MM. P. Pilly, R. Coste et Ch. Perret. Suppléants: M. M. Guinand, Mmes M. Guillaume-Gentil, M. Beguin et A.-M. Chiffelle. Le ministère public sera représenté par le substitut du procureur général, M. D. Blaser.

JAL

## Les pêcheurs de la Haute-Areuse se fâchent Coup de harpon dans la société cantonale

La Société cantonale neuchâteloise des pêcheurs en rivière vient de perdre sa nageoire la plus importante. L'une de ses sections, la Société des pêcheurs de la Haute-Areuse, a décidé de couper les ponts. Cet acte qui ressemble fort à un coup de harpon dans la carapace de la société fait éclater publiquement certaines divergences de vue. La querelle ne date pas d'hier; elle couve même depuis vingt ans. A ce propos, le secrétaire de la Société des pêcheurs de la Haute-Areuse nous a fait parvenir un communiqué dont nous publions aujourd'hui les passages essentiels.

«Réunis en assemblée générale extraordinaire le 18 juin 1982 à Môtiers, sous la présidence de M. Francis Trifoni, de Saint-Sulpice, les membres présents de la Société des pêcheurs de la Haute-Areuse ont décidé à la majorité requise des deux tiers de quitter la Société cantonale neuchâteloise des pêcheurs en rivière.»

Et le communiqué d'expliquer pourquoi cette décision a été prise.

«Entre le Val-de-Travers et la société cantonale, le torchon brûle depuis une vingtaine d'années, une sorte de crise larvée avec des pointes de fièvre assez violentes. Le fond du problème réside dans des conceptions assez divergentes quant aux moyens de protection du poisson.»

Le communiqué, après avoir constaté que 80 pour cent des truites neuchâteloises sont pêchées au Val-de-Travers remarque que les membres de la Société des pêcheurs de la Haute-Areuse sont «régulièrement minorisés au sein de la société cantonale».

Et de faire encore deux autres reproches: «La réintroduction du petit bouchon comme engin de pêche et le refus répété durant trois ans de créer l'actuelle réserve du Pont-de-la-Roche — réserve absolument nécessaire en raison de cette réintroduction — furent de récents et parfaits exemples de ces divergences de conception entre les pêcheurs de la Haute-Areuse et tout ou partie des autres sections de la société cantonale.»

Il ne reste plus qu'à lâcher le coup de harpon: «Constatant l'inutilité d'une appartenance à une société au sein de laquelle ses opinions sont régulièrement tenues pour quantité négligeable, la Haute-Areuse entend désormais jouer sa partition en solitaire, au titre de société régionale. Elle va donc s'occuper enfin des vrais problèmes, à savoir la rivière et sa faune piscicole et ne plus perdre de temps en de vaines polémiques stériles.»

Pour faire bonne mesure et démontrer sa détermination, l'assemblée réunie l'autre soir a décidé d'octroyer un crédit de 12.000 francs pour permettre la construction d'un couvert sur les bassins circulaires de la pisciculture de Môtiers. A l'avenir, les truitelles souffriront moins de la chaleur, ce qui sera bénéfique pour l'ensemble de la production.

(comm.-JJC)

## Dans la région, 80.000 abonnés à un téléphone bientôt centenaire



La Direction d'arrondissement des téléphones de Neuchâtel (DAT) vient de mettre en service son 80.000e raccordement téléphonique. Le territoire de l'arrondissement comprend, outre le canton de Neuchâtel, la partie supérieure du vallon de Saint-Imer, les Franches-Montagnes ainsi que les localités bernoises de La Neuveville et Nods.

La récession économique a également freiné le développement des télécommunications. En période de haute conjoncture, il a fallu quatre ans pour passer de 60.000 à 70.000, alors que la tranche sui-

vante de 70.000 à 80.000 a demandé un peu plus de huit ans et demi.

Rappelons, pour terminer, que le téléphone fêtera bientôt son centenaire dans notre région. Les premiers centraux furent en effet mis en service le 1er mai 1884 à La Chaux-de-Fonds et le 1er janvier 1885 à Neuchâtel. La DAT de Neuchâtel marquera, le moment venu, de façon appropriée ces anniversaires. (comm - photo Bernard)

## Motocycliste renversé

Hier à 13 heures, un automobiliste de Cortaillod, M. F. K., circulait quai Godet en direction du centre-ville. Peu avant la présélection pour emprunter la rue de la Balance, il s'est fait dépasser par une voiture inconnue qui s'est rabattue peu après sur la piste extrême-sud. Il s'est ensuite, lui aussi, rangé sur cette présélection et, arrivé sur la bande d'arrêt, il a aperçu la moto conduite par M. Pierre Glauser, 22 ans, de La Chaux-de-Fonds, qui circulait en sens inverse. Pensant avoir le temps de traverser, M. K. s'est engagé rue de la Balance et est entré en collision avec le motocycliste. Blessé, M. Glauser a été transporté à l'Hôpital Poutalès par un automobiliste de passage.

## Eglises protestantes suisses à Neuchâtel Condamnation de l'apartheid

Page 15

A propos des divisions entre Blancs et Noirs dans les Eglises réformées d'Afrique du Sud, la fédération en est arrivée à décider la suspension de son dialogue avec les chrétiens qui refusent de reconnaître l'incompatibilité de l'apartheid

## Cambriolage à Marin Avec un chalumeau

Dans la nuit du 21 au 22 juin, des inconnus ont cambriolé la Coopérative de Marin, au centre du village. Ils ont ouvert le coffre avec un chalumeau dérobé sur un chantier du garage Senn à Neuchâtel. Pour transporter cet appareil, ils ont également volé une voiture Simca 1100 de livraison blanche sur le parc de la Favarge au préjudice du boucher, M. Michel Amstutz, de Monruz.

A la coopérative, ils ont forcé la porte de l'arrière-magasin et ont découpé la porte du coffre-fort au chalumeau. Ce cambriolage leur a permis d'emporter une somme de plusieurs milliers de francs ainsi que des chèques Reka, des timbres et des bons-cadeaux. Toute personne susceptible de fournir des renseignements est priée de prendre contact avec la police de sûreté à Neuchâtel, ☎ (038) 24.24.24. La discrétion est assurée. (comm)

## Décès

### CORCELLES

Mlle Esther Cornu, 1920.

### NEUCHÂTEL

M. Gabriel Mojonnet, 1889. — M. Jean-Louis Giroud, 1920.

### HAUTERIVE

M. René Médina, 1914.

Suite des informations  
neuchâteloises

27

perrier  
100% NATURELLE

**Nous aimerions qu'en route  
vous ayez l'espace vital  
voulu en famille,  
pour vos affaires, vos loisirs  
ou vos activités sportives.**



# Passat

En série: indicateurs de consommation et de changement de vitesses, allumage transistorisé, exempt d'entretien et compression optimisée, d'où consommation modique. Selon l'habitabilité souhaitée, vous avez le choix entre la berline et le break.

Passat: 1300 cm<sup>3</sup>, 60 ch (44 kW). 1600 cm<sup>3</sup>, 75 ch (55 kW). 1600 cm<sup>3</sup>, 85 ch (63 kW). 1900 cm<sup>3</sup>, 115 ch (85 kW). Diesel, 1600 cm<sup>3</sup>, 54 ch (40 kW).

Passat berline, déjà pour fr. 14 560.- transport compris.

Passat Variant break, déjà pour fr. 15 460.-, transport compris.

Aussi en leasing: tél. 056/43 01 01.

Toute voiture VW offre en plus:

6 ans de garantie contre la perforation de la carrosserie par la corrosion;

2 ans de protection Intertours-Winterthur;

1 an de garantie totale d'usine, sans limitation de kilométrage; une valeur de revente élevée, due à la haute qualité VW.



5116 Schinznach-Bad

et les 560 partenaires V.A.G pour AUDI et VW en Suisse et FL.

Coupon.  
Veuillez m'envoyer votre documentation sur la Passat.

Nom et adresse:

NP, localité:

Prière de découper et d'expédier à:  
AMAG, Automobiles et moteurs SA, 5116 Schinznach-Bad.

**La Passat. Une européenne.**

# JURA BERNOIS

## la voix d'une région

### Centre interrégional de perfectionnement de Tramelan Feu vert du gouvernement bernois

Le gouvernement cantonal bernois vient de recommander au Grand Conseil d'allouer à la Direction des travaux publics un crédit de 470.000 francs pour l'établissement d'un projet détaillé pour la construction, à Tramelan, dans le Jura bernois, du Centre interrégional de perfectionnement (CIP). Un premier projet a permis d'établir que le coût total de ce centre devrait se monter à quelque 15 millions de francs. Déduction faite des contributions fournies par la Confédération et la commune, c'est une somme de 10 millions de francs environ qui serait à la charge de l'Etat de Berne. Pour ce qui est des frais d'exploitation du CIP, il est prévu qu'ils seraient supportés à raison de 55% par le canton, de 30% par la Confédération et de 15% par la commune.

Le projet préliminaire, issu d'un concours public, prévoit la construction de 18 salles de cours, de locaux destinés à l'Ecole commerciale et professionnelle de Tramelan y compris les ateliers, d'un centre de formation et de documentation, d'une grande salle pour les manifestations d'une certaine importance, de bureaux nécessaires pour le personnel et l'administration, d'un restaurant, d'une aile abritant 30 chambres ainsi que des

installations usuelles pour les loisirs. Le projet financé par ce nouveau crédit devrait être disponible d'ici au printemps 1983, de sorte que la décision d'entreprendre les travaux de construction pourrait être soumise au Parlement just qu'en novembre de l'année prochaine.

Si le Grand Conseil donne son aval à ce projet, les travaux pourraient alors démarrer au printemps 1984.

Le CIP aurait pour tâches d'encourager et de coordonner les activités dans le domaine de la formation continue, en particulier la formation permanente, de garantir l'observation permanente des besoins en matière de perfectionnement, de compléter et de développer les institutions existantes tout comme d'encourager des activités nouvelles, de devenir le lieu de rencontre et d'échanges d'idées et, finalement, de favoriser les contacts entre les régions linguistiques de l'ensemble de la Suisse.

Quant aux activités que le CIP serait appelé à déployer, elles toucheraient notamment au perfectionnement du personnel d'entreprises, de l'administration et des enseignants de tous les degrés, à la recherche et à la planification pédagogique (y compris le secteur expérimental), à l'élaboration et l'examen du matériel didactique, à l'organisation de diverses activités locales, régionales et interrégionales, de même qu'à la recherche, la formation et l'information dans les domaines de la protection des sites et du développement économique de la région. (oid)

### Protection civile bernoise Augmentation des places protégées

L'Office de la protection civile du canton de Berne vient de publier son rapport annuel pour 1981. On y relève que l'office comptait au 31 décembre 46 personnes.

D'autre part dans le canton de Berne il y avait en 1981 76.000 personnes astreintes à servir dans la protection civile et environ 3000 femmes servant volontairement.

Au 31 décembre on comptait aussi 278 établissements astreints à créer un organisme de protection, dont 31 de langue française.

Au cours de l'année écoulée il y a eu des dépenses pour 254.441 fr. pour des cours cantonaux et des rapports et des dépenses pour 2.256.396 fr. de subventions aux communes et établissements pour les cours et l'acquisition de matériel.

Enfin, l'Office cantonal a réparti 16.669.546 fr. de subventions fédérales

et 3.937.086 fr. de subventions cantonales entre les communes.

En 1981, 2313 projets d'abris ont été présentés et 2089 projets réglés. Enfin, le canton de Berne est actuellement en mesure d'offrir environ 607.000 places protégées avec ventilation artificielle et 189.000 places sans ventilation. (kr)

### «Bellelay: 75 ans de passion pour le cheval»

Sous ce titre, M. Arthur Juillerat, économe du domaine agricole de Bellelay, ancien membre des Commissions fédérale et cantonale de l'élevage chevalin, vient de publier un remarquable ouvrage à l'occasion du 75e anniversaire du Syndicat chevalin de Bellelay, dont il est le président en charge.

Sur quelque 110 pages, richement illustrées, l'auteur donne un bref aperçu historique sur le développement de l'élevage du cheval jusqu'à l'année 1907. Il évoque ensuite le rôle éminent qu'a joué dans l'histoire du Jura le fameux monastère de Bellelay. M. Juillerat passe en revue également les faits qui ont marqué la vie du syndicat de Bellelay qui regroupe des éleveurs des communes du Jura bernois et du canton du Jura.

Une place importante est réservée aux étalons de l'élevage de Bellelay dont l'importance est capitale dans l'élevage du cheval de la race dite «Jura» ou des Franches-Montagnes. En effet, à l'exception d'une seule, toutes les lignes de sang de la race remontent à l'élevage de

Bellelay fondée, le 12 juillet 1893, sur décision du Conseil exécutif du canton de Berne.

Les spécialistes tout comme les nombreux amis du cheval, pourront apprendre ce qu'a été durant ces années la production de ce noble animal dont l'un des grands de la race est, sans conteste, «Jurassien», né en 1940, Bai Clair, par Lafayette, qui a laissé 27 fils étalons.

Le lecteur suivra avec intérêt le long travail de sélection rigoureuse des responsables de l'élevage. L'ouvrage se termine par une intéressante retrospective des diverses expositions chevalines en Suisse de 1886 à nos jours et par un souhait du président du syndicat: «Que longtemps encore, le cheval reste à l'honneur, pour que se maintiennent intactes les vertus que symbolise ce compagnon fidèle de l'homme: patience, persévérance dans l'effort, courage». L'ouvrage peut être obtenu à l'adresse suivante: Syndicat chevalin de Bellelay, 2713 Bellelay. (Comm)

### Fabrique de cadrans Rihs SA à Orpond Chômage complet depuis juillet

Hier après-midi, dans les locaux de l'entreprise Rihs SA à Orpond, les travailleurs ont assisté à une séance d'information de la direction. La FTMH était présente. Chez Rihs SA, fabrique de cadrans qui a fourni pendant les belles années jusqu'à 50.000 cadrans par jour, depuis quelques temps tout semble mal tourner. Les 120 employés craignent le licenciement et la semaine passée la question de la caisse de pension avait été soulevée. Hier, il n'a toujours pas été officiellement question de licenciement. Par contre, pour la plus grande partie du personnel, le chômage sera intro-

duit à 100 pour cent dès le mois de juillet.

D'autre part, les travailleurs qui trouveraient une place peuvent partir, s'ils le désirent, sans respecter le temps de dédite.

En ce qui concerne la caisse de pension, apparemment la part des ouvriers est saine et sauve. Par contre, en ce qui concerne la part patronale, M. Rihs donnera la réponse dans huit jours, ce qui ne présage apparemment rien de bon. La prochaine séance d'information du personnel aura vraisemblablement lieu dans une semaine. (cd)

### RECONVILIER Collisions

Hier soir deux collisions se sont produites à la Grand-Rue. Tout d'abord à 17 h. 45, un automobiliste a tourné à gauche au moment où un motard venait en sens inverse. Il y eut une collision mais sans blessé. Quelques minutes plus tard, à la même rue, un automobiliste qui sortait d'un stop a été heurté sur la droite par un véhicule qui circulait sur la route principale. Il n'y a également pas de blessé. (kr)

### Carnet de deuil

**CORGÉMONT.** - Dans sa 73e année vient de s'éteindre des suites de maladie, M. Georges Umiker. Né à Corgémont M. Umiker avait appris le métier de boulanger-pâtissier, profession qu'il pratiqua durant quelques années à l'extérieur, avant de venir s'établir à nouveau à Corgémont. Dès lors, il occupa un poste de travail à la Fabrique d'horlogerie de Fontanemelon SA, avant de bénéficier de la retraite.

En 1948, il avait épousé Mlle Jeannette Hänggi, mariage dont sont nés trois enfants.

Le côté profondément humain de son caractère ressort du dévouement qu'il prodigua à sa sœur totalement infirme à laquelle il faisait faire des promenades journalières dans une poussette, ceci pendant de longues années. Depuis plusieurs années déjà, M. Georges Umiker souffrait de troubles circulatoires qui affectèrent également sa vue. Au cours des derniers mois, son état de santé s'était progressivement altéré. (gl)

# CANTON DU JURA

## la voix d'une région

### Célébration du 23 juin dans le Jura De la réunification à la réalité politique

Page 15

Au Noirmont, le ministre de l'Environnement et de l'équipement François Mertenat, a abordé l'essentiel de son discours en mettant en évidence les vices d'un additif constitutionnel «maison» imaginé par le pouvoir bernois, qui a conduit «à la partition du Jura». Et il a estimé, que sur la base de faits objectifs, on pouvait affirmer que le «Jura méridional traverse une période sombre!» noyé dans un puissant canton allemand, menacé de germanisation et gagné déjà en maints endroits par un bilinguisme douteux, frappé d'un net recul de la population dû à la crise économique et à l'intolérance pro-bernoise. Le Sud aurait déjà perdu son âme, si l'esprit de résistance des Jurassiens n'avait jusqu'à présent puissamment contribué à enrayer un déclin inévitable (...), a-t-il déclaré en substance pour appuyer son propos.

En revanche, pour ce qui est du nouveau canton, le ministre jurassien juge ses débuts prometteurs, sans toutefois oublier de dire que les difficultés économiques frappaient également l'économie jurassienne et que bien des efforts restaient à accomplir. Plus discret que son collègue Jean-Pierre Beuret sur l'accueil réservé en Suisse au canton du Jura, François Mertenat s'est arrêté sur le débat politique à l'intérieur de l'Etat jurassien et n'a pas manqué de faire allusion aux élections cantonales de cet automne.

Selon lui, il serait périlleux que les luttes politiques indispensables à une démocratie débouchent sur un retour à un esprit sectaire, qu'il soit de droite ou de gauche. Il en a donné la raison: «Je dis cela parce que des signes avant-coureurs démontrent qu'au sein de certains états-majors politiques, les intérêts vitaux de notre petite République ne sont pas suffisamment pris en compte dans l'établissement de bilans intermédiaires. Les uns entendent tout régenter, les autres se livrent à des critiques excessives et irréalistes, confondent la plupart du temps l'activité du Gouvernement de celle du

Parlement, et vont jusqu'à remettre en question, et de façon prématurée, l'équilibre gouvernemental issu des élections de 1978».

Par «les uns», il faut certainement comprendre le pdc, par «les autres» les socialistes, son propre parti qui boudera l'actuelle coalition lors du premier tour de l'élection au Gouvernement jurassien. Décision qui est vrai place le représentant socialiste dans une position délicate.

### Querelle au FJ La Fédération de Delémont s'adresse «au peuple jurassien»

Dans «un message au peuple jurassien» diffusé hier soir, la Fédération du Rassemblement jurassien de Delémont pense que les Jurassiens ont le devoir de jeter un œil critique sur «les principes qu'ils tenaient pour intangibles» et déclare qu'il n'y a pas de déshonneur à se «remettre en question dans l'intérêt supérieur du Jura».

Plus loin, elle estime que malgré les difficultés du début, les autorités jurassiennes fonctionnent à satisfaction de même que les partis politiques.

Enfin, elle relève encore que «la nécessité de la concentration doit être un souci permanent», la «solidarité, une vertu cardinale». P. Ve.

Celui-ci n'a du reste pas manqué de le dire très franchement en déclarant plus loin: «La construction du Jura et la lutte pour sa restauration dans des frontières historiques supposent un minimum de continuité dans le choix des personnes et des moyens».

### D'AUTRES DISCOURS...

A Saignelégier, devant un public assez peu nombreux, Pierre-Alain Droz, de Moutier, a regretté que la frontière artificielle sépare les communautés juras-

siennes. Considérant que hors du canton du Jura le Jura-Sud n'avait pas d'avenir, il s'est dit convaincu que seules les institutions du nouveau canton étaient à même de relever le défi, une culbute fracassante selon l'orateur, qui menace sa région.

La célébration du 23 juin a mobilisé très peu de monde, hier à Delémont, entre 150 et 200 personnes, alors que par les années passées les Delémontains n'étaient pas moins de 400 à pavoiser. Une déception sans doute pour les organisateurs de cette fête. Et il est certain que les querelles internes du RJ ont pesé lourd et ont retenu plus d'une personne devant son écran de télévision. De plus, des problèmes d'organisation ont surgi au dernier moment, ce qui n'a pas arrangé les choses.

Quant à l'orateur du jour, le député Louis Domeniconi, président de la Fédération delémontaine du RJ, il a évoqué les querelles internes du RJ et a tenu un discours de révolte tant sur la situation politique du Jura divisé en deux que sur les injustices qui se déroulent dans le monde entier.

P. Ve (rs, y)

### PORRENTRUUY

#### Sous le signe de la santé

Judi et vendredi prochains, Porrentruy accueille les chefs de service de la Santé publique, les médecins et les pharmaciens cantonaux de la Romandie, de Berne et du Tessin. Ces assises annuelles réunissent également les représentants de l'Office fédéral de la santé publique, de la conférence des directeurs cantonaux des affaires sanitaires et de l'Institut suisse des hôpitaux. (ats)

### Suite des informations jurassiennes

26

### Cour pénale jurassienne à Porrentruy Appel débouté pour un amoureux fou des automobiles

Le 21 avril dernier, le Tribunal correctionnel des Franches-Montagnes avait condamné P. R., 33 ans, à une peine de sept mois d'emprisonnement commuée en internement pour délinquant d'habitude.

P. R. a un casier judiciaire assez chargé. Même s'il ne s'agit que de petites affaires, toutes en relation avec un amour invétéré de l'automobile (infraction à la loi sur la circulation routière, vols d'usage et vols).

Ce qui lui avait valu sa dernière peine, c'est un vol au Home Saint-Vincent de Saignelégier, perpétré à l'aide d'un complice, et qui s'était déroulé le dimanche du Marché-Concours. Son défenseur, l'avocat stagiaire Alain Steullet a fait appel contre la décision du Tribunal correctionnel du district des Franches-Montagnes, estimant que la peine aurait dû être transformée en mise sous patronage ou en mesure de traitement ambulatoire.

En effet, pour le défenseur de P. R., peine il doit y avoir, mais par contre pas sous cette forme. Il estime que son client n'a pas une psychologie délinquante et qu'il n'y a pas de continuité dans ses actes délictueux commis. Selon une expertise psychiatrique, le condamné est tout simplement obsédé par les voitures, suite à un désir insatisfait de devenir mécanicien sur autos.

Hier, la Cour pénale, à Porrentruy, a débouté l'appel, en suivant les arguments du substitut du procureur, M. Hubert Piquerez. Ce dernier était d'avis que même si les faits ne sont pas graves en soi, la société est en droit de voir ses biens protégés. De plus, selon le procureur, P. R. est un incurable. Il a déjà passé au total environ deux ans en prison sans que son attitude n'ait en rien changé.

La Cour était présidée par Me Hubert Comment et MM. Arthur Hublard et Charles Ceppi fonctionnaient comme juges.

CD

### SAINT-BRAIS

#### L'assemblée paroissiale approuve les comptes

Une quinzaine de personnes ont pris part à l'assemblée de la paroisse qui s'est tenue sous la présidence de M. Raymond Noirjean. Elles ont approuvé le procès-verbal et les comptes tenus par M. Georges Queloz, secrétaire-caissier. Ces derniers bouclent avec un excédent de recettes de 10.160 francs. Le chauffage, la réfection des bancs et de la tribune constituent les principales dépenses.

L'assemblée a ensuite approuvé deux crédits, l'un de 3500 francs pour la réfection du toit de la chapelle, l'autre de 2500 francs à titre de participation au godronnage de la place devant la cure.

Dans les divers, l'abbé Pâques, curé, a demandé au conseil d'étudier l'amélioration de l'éclairage intérieur de l'église. (y)

**bravo à**

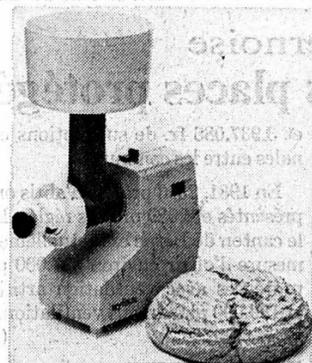
**Mgr Henri Schaller...**

...qui célèbre aujourd'hui ses 70 ans de sacerdoce. Un hommage sera rendu au Vorbourg par Mgr Antoine Haenggi, évêque du diocèse, et le clergé jurassien.

Né le 22 juillet 1886, originaire de Corban, Mgr Schaller est le doyen des journalistes jurassiens et il a signé pendant plus d'un demi-siècle un billet sous le pseudonyme de «Le-franc». Il se rend encore chaque matin au couvent des sœurs Ursulines de Porrentruy pour la célébration de la messe.

La Société des Sentiers du Doubs vous invite le dimanche 27 juin à sa réunion franco-suisse

DES GRAVIERS



MOULIN À CÉRÉALES ZYLISS Améliorez votre santé en moulant vous-même les céréales en grains, elles gardent alors toutes leurs vitamines

ZYLISS

pour une alimentation plus saine!

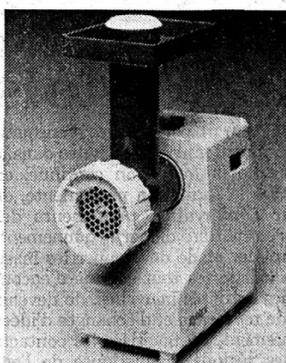
COUPE-FRITES

COUPE-OIGNONS

ESSOREUSE à SALADE

PRESSE-AILS

PRESSE-FRUITES



HACHE-VIANDE électrique

ZYLISS hache viandes, légumes, amandes, etc. Avec

ZYLISS

vous confectionnez vous-même vos saucisses, il dispose en outre d'un large éventail d'accessoires

A. & W. KAUFMANN & FILS Marché 8-10 P.A. KAUFMANN Succ. Tél. 039/23 10 56



1982 - L'ambiance-cirque

La Chaux-de-Fonds

Place du Gaz

Vendredi, samedi et dimanche

25-27 JUIN

tous les soirs à 20 h. dimanche à 15 h. et à 20 h. (samedi à 15 h. représentation spéciale pour TABACS RÉUNIES)

LOCATION:

La Tabatière du Théâtre, av. Léopold-Robert 29, La Chaux-de-Fonds

A la caisse du cirque:

25 juin de 14 h. à 20 h. 30 26 juin de 10 h. à 20 h. 30 27 juin de 10 h. à 20 h.

Tél. 039/22 11 77

sans interruption de 9 h. à 23 h. dès le 25 juin

LE ZOO est ouvert:

25 juin de 14 h. à 19 h. 30 26 juin de 9 h. à 19 h. 30 27 juin de 9 h. à 17 h. 30

Vendredi, 25 juin première avec le concours de la Musique Militaire «Les Armes Réunies» de La Chaux-de-Fonds, qui donnera un concert au cirque de 19 h. à 20 h.

Le Zoo Knie des jeunes à Rapperswil: 20 ans!

PETITES ANNONCES

A vendre

GUITARE GIBSON «The Paul», parfait état. Tél. (039) 23 16 38.

AILE DELTA type Rogallo, Standard, parfait état + un harnais vertical + un harnais horizontal. Prix Fr. 300.-. Ecrire à case postale 372, 2400 Le Locle.

CUISINIÈRE ÉLECTRIQUE, 4 plaques, four, broche, grill. Parfait état, avantageux. Table TV sur roulettes, style, Fr. 120.-. Tél. (039) 23 93 50.

ENCEINTES THORENS HP 380 rack Pioneer CB 900. Cause manque de place. Tél. (038) 42 55 34 heures des repas.

VÉLOMOTEUR Allegro 2 vitesses, bon état Fr. 500.-. Vélo 10 vitesses Mondia «Spécial Course» parfait état, Fr. 600.-. Tél. (039) 23 69 79.

TENTE 1981, état de neuf, 270 gm2, 2 chambres séparées (4-2 places) + cuisine + grand living + penderie + avant-toit. Prix Fr. 1 100.-. Tél. (039) 23 04 82.

VÉLO CILO, pour écolière, bon état. Tél. (039) 26 71 35.

UN TRÉPIED photo professionnel FOBA, état neuf, (039) 31 11 80 (repas).

SUPERBE ENSEMBLE, bibliothèque, table ovale, 6 chaises, style Regency. Valeur: Fr. 4 500.- cédé Fr. 1 100.-. Congélateur bahut 300 l., Miostar, Fr. 250.-. Urgent. Cause déménagement. Tél. (039) 23 00 33.

1 MINI CAMÉRA Eumig avec étui, 1 projecteur Moris Record D 100, 1 jumelle 16 x 50 avec étui. Etat de neuf, prix à discuter. Tél. midi et soir (039) 41 39 94.

LIT antique en fer et laiton, grandeur, 80 cm. x 190 cm. Tél. 039/31 60 89.

VÉLOMOTEUR Maxi-Puch en bon état, Fr. 450.-. Tél. 039/22 56 02.

CABINE-DOUCHE, lavabo et boiler. Tél. 039/23 08 07.

Chambres à louer

MEUBLÉE, quartier est, part cuisine et bain, Fr. 170.-. Libre tout de suite. Tél. (039) 26 98 02 ou 63 14 28.

Perdus - trouvés

TROUVÉ CHATTE portante, blanche avec tache grise, affectueuse, SPA (039) 26 50 52.

Chiens - chats à donner

CHATONS magnifiques tigrés noir-gris. Tél. 039/26 62 74.

JOLIS CHATONS, propres. Tél. 039/23 90 84.

PETIT CHAT NOIR, 3 mois, SPA Le Locle, tél. (039) 31 41 65.

Tarif réduit 70 ct. le mot (min. Fr. 7.-) ann. commerciales exclues

A VENDRE

FORD GRANADA 2,8 l.

injection, automat., 36 900 km., magnifique état, expertisée

SPORTING Garage et Carrosserie Crétets 90 - Tél. 039/26 44 26 La Chaux-de-Fonds

VOUS QUI AVEZ:

- le sens des affaires
- le goût pour le travail bien fait
- l'enthousiasme pour réussir
- le sens inné de la vente

Alors sachez que vous êtes certainement

l'agent exclusif de vente

de maisons industrialisées que nous recherchons pour chacun des cantons de la Suisse romande. Activité indépendante - Conditions exceptionnelles. Mise de fonds nécessaire pour droit d'entrée. Sérieuses références exigées. Prière d'adresser vos offres à case postale 226, 1211 Genève 13.

ASI FONDATION NEUCHÂTELOISE DES CENTRES ASI Home et ateliers pour handicapés Par suite de démission honorable de la titulaire, le poste d' INFIRMIÈRE est à repourvoir pour le 1er septembre. Ce poste à responsabilités conviendrait à une personne ayant le sens de l'initiative et étant à même de partager les intérêts humanitaires avec une équipe éducative. - semaine de 5 jours du lundi au vendredi - horaire fixe - avantages sociaux Les offres accompagnées d'un curriculum vitae ainsi que les renseignements sur la nature de la fonction sont à adresser à la direction de la fondation Centre ASI - Terreaux 48 - 2300 La Chaux-de-Fonds. Tél. 039/23 33 67, interne 14, privé 039/22 64 89.

JUMELLES ZEISS, SWAROVSKI, KERN, etc. Choisissez parmi 70 modèles. 8x30 dès Fr. 66.- avec étui. Garantie. Conseils par nos opticiens spécialisés. von gunten L.-Robert 23, tél. 039/22 38 03

INDUCTION ÉTANCHÉITÉ Les problèmes d'infiltration d'eau sont résolus grâce à un nouveau système d'étanchéité garanti. Par un travail soigné et rapide, nous sommes à même d'appliquer notre procédé par giclage uniforme sur: Toits plats Terrasses Fonds de balcons Fonds de garages Marches d'escalier Toits en tôle ondulée, etc. Le produit est antidérapant et d'une efficacité incontestée. Devis et renseignements sans engagement à: ENDUCTION ÉTANCHÉITÉ Case postale 147 2035 Corcelles Tél. 038 31 46 59

L'ART AUTOMOBILE Venez essayer la Sprint Veloce avec vos amis C'est un coupé pour quatre personnes

GARAGE ET CARROSSERIE AUTO-CENTRE LA CHAUX-DE-FONDS Fritz-Courvoisier 66 Tél. 039/23 13 62 Alfa Romeo Depuis toujours, une technologie qui gagne.

MES JAMBES sont épilées à l' INSTITUT DE BEAUTÉ PARAMINS 40, avenue Léopold-Robert Tél. (039) 22 21 60

En toute saison, L'IMPARTIAL, votre source d'informations

2 magnifiques occasions Datsun 180 B 1,8 l., 1978 brun métal, 77 000 km, Fr. 5 800.- Audi 80 L, 1,3 l., brun clair, métal, 82 000 km, Fr. 4 500.-

CHAMBRE INDÉPENDANTE CHAUFFÉE à louer, Temple-Allemand 109, au pigeon. Loyer Fr. 100.- S'adresser à Géranica SA, tél. 039/23 54 33.

Véhicules expertisés + Garantie + Facilités de paiement Ouvert le SAMEDI toute la journée Location de voitures GARAGE CARROSSERIE DE L'EST P. Visinand - La Chaux-de-Fonds Tél. 039/23 51 88

A vendre à La Chaux-de-Fonds, beau locatif moderne de 1961

22 appartements Loyers modérés, 8% de rendement sans charge. Ecrire à case postale 708, 2501 Bienne.

L'ÉCONOMIE C'EST TOUT BÉNÉFICIE EAU COURANTE, ÉCONOMIE FLUYANTE COMMISSION CANTONALE DE L'ÉNERGIE KRÜGER

humide? Nos appareils de déshumidification vous protègent de l'humidité! Demandez notre spécialiste en déshumidification! Krüger + Co. 1052 Le Mont-sur-lausanne tél. 021 329290 3110 Münsingen BE tél. 031 924811 4114 Hofstetten p. Bâle tél. 061 751844

TOM and JERRY



VOUS QUI AVEZ: - le sens des affaires - le goût pour le travail bien fait - l'enthousiasme pour réussir - le sens inné de la vente Alors sachez que vous êtes certainement l'agent exclusif de vente de maisons industrialisées que nous recherchons pour chacun des cantons de la Suisse romande. Activité indépendante - Conditions exceptionnelles. Mise de fonds nécessaire pour droit d'entrée. Sérieuses références exigées. Prière d'adresser vos offres à case postale 226, 1211 Genève 13.

# Les coiffeurs de la formule A vous présentent

## 4 STYLES FACILES À VIVRE



**Coiffure BIJOU**

Jaquet-Droz 58, tél. 039/22 44 19, La Chaux-de-Fonds



**Coiffure JOAQUIN**

Serre 28/Dr-Coullery, tél. 039/22 34 05, La Chaux-de-Fonds



**Coiffure JEAN**

Hôtel-de-Ville 18, tél. 039/31 36 63, Le Locle



**Coiffure GINO et MARIA**

Grand'Rue 38, tél. 039/31 67 31, Le Locle

**NEW HAIR GENERATION**

Paix 72, tél. 039/22 38 57, La Chaux-de-Fonds

**Haute Coiffure ANTONIO**

D.-JeanRichard 22, tél. 039/23 93 00, La Chaux-de-Fonds

**VIVIANE et le Salon KLINGELE**

Hôtel-de-Ville 5, tél. 039/22 35 15, La Chaux-de-Fonds

**Haute Coiffure ELIANE**

Léopold-Robert 128, tél. 039/26 47 03, La Chaux-de-Fonds

**Coiffure NEW HAIR**

Tertre 4, tél. 039/31 57 17, Le Locle

**Formule A est une équipe de coiffeurs réunis par le souci de conquérir chaque jour votre confiance**

**BOSCH**  
KS 268 ZL

MODÈLE TRÈS AVANTAGEUX ET COMPACT  
DE 256 LITRES  
À COMPARTIMENT 4 ÉTOILES SÉPARÉ DE  
67 LITRES POUR LA CONGÉLATION

**955.-**

**SERVICES INDUSTRIELS**  
Magasin de vente  
Collège 33  
2301 La Chaux-de-Fonds  
Tél. 039/21 11 05  
facilité de parcage

Synonyme de qualité

**sm**  
**cherche:**

Nous offrons mieux !

**menuisiers  
maçons  
peintres  
carreleurs  
installateurs  
sanitaires  
plâtriers**

téléphonez au:  
**038/25 02 35.**

**BUREAUX FIDUCIAIRE  
DE LA CHAUX-DE-FONDS**

cherche

**une employée**  
pour travaux de secrétariat et réception.  
Entrée tout de suite ou date à convenir.

Faire offre avec curriculum vitae sous chiffre  
DR 49064 au bureau de L'Impartial.

**OFFRATAN SA**  
Universal Montage

Entreprise de montages internationaux cherche dans le cadre de son programme de promotion technique et de développement dans plusieurs pays des

**MONTEURS ÉLECTRICIENS  
MONTEURS EN VENTILATIONS  
FERBLANTIERS  
MENUISIERS**

titulaires d'un CFC de nationalité suisse.

Madame Denner donnera toutes les précisions que vous souhaitez lors d'un entretien dont vous conviendrez ensemble.

Auparavant, elle vous remercie de lui téléphoner ou d'adresser votre candidature chez

OFFRATAN SA, Universal-Montage  
Rue de Flore 30, 2502 Bienne, tél. 032/23 41 91/92.

**Borer vous en donne plus pour votre argent !**

bâtit - rénover: pour un prix hit

lambris: sapin, pin, dès Fr. 6.90, hemlock, ramin, mélèze, poncés, rabotés, brossés, brûlés, teintés, coffrage, lames chalet, lames plancher, carrelets, planches, liteaux, lattes, isolations (Vetroflex etc.), panneaux (panneaux rainés-crêtés - service de coupe), moquettes, traverses (bois de chêne).

Appelez-nous, visitez notre exposition, demandez notre liste des prix, comparez: comme il y a 20 ans !

4242 Laufon tél. 061/89 36 36  
surface ancienne fabrique de papier

**BORER  
HOLZHANDEL**

A vendre à Saint-Imier

**BOUTIQUE  
DE MODE**

Emplacement exceptionnel.  
Chiffre d'affaires intéressant.

Ecrire sous chiffre 980072 à Publicitas, 2501 Bienne.

FEUILLETON DE «L'IMPARTIAL» 48

ANDRÉ BESSON  
« Les Auvernois »

### Le dernier des Auvernois

Roman  
Editions Mon Village SA, (Vulliens VD)

Toutes les dispositions avaient été prises pour qu'il fût bien réceptionné sur le terrain. Ce qui l'obsédait, c'était le dispositif de sécurité.

Un quart d'heure avant de donner l'ordre d'allumage des balises, il avait en effet appris que la colonne allemande ayant quitté Aubonne peu avant midi, s'était littéralement volatilisée sur la route reliant cette localité à Besançon. Consultés par téléphone, des agents de renseignements se trouvant dans des villages proches de la capitale franc-comtoise, avaient signalé que le détachement ennemi n'était pas passé chez eux.

Il fallait se rendre à l'évidence. L'unité en-

nemie avait bifurqué par un chemin secondaire quelques instants après avoir quitté Aubonne. Pourquoi ce brusque changement d'itinéraire? Quelle était sa nouvelle destination? Autant de questions sans réponses qui inquiétaient de plus en plus le chef du maquis.

Dans son plan d'action, il avait négligé de faire surveiller une seule voie d'accès au plateau: celle de la forêt. Il était impensable d'imaginer que les Allemands pourraient la traverser avec des véhicules. Elle était bien trop dense. En outre, le garde forestier habitant au cœur du massif lui avait promis de l'avertir en cas de danger. Or, il n'en avait rien fait.

Et si l'ennemi tentait malgré tout ce pari impossible? Et s'il attaquait par surprise en plein parachutage? Le chef des FFI avait tant de fois usé de ruse avec ses adversaires pour ne pas redouter les effets désastreux d'une action semblable menée contre son propre camp. Depuis qu'il avait donné l'ordre d'allumer les feux, une autre hantise le tourmentait: la crainte que les Fritz ne déclenchent simultanément une opération aéroportée et une opération au sol. Il suffirait de quelques avions pour causer des pertes énormes à son groupe.

Soudain, la radio commença à grésiller.

L'opérateur amplifia le son et rajusta son casque d'écoute.

- Allo, ici Météor! Ici Météor! J'appelle Luciole! J'appelle Luciole!

Le technicien passa un écouteur au capitaine.

- Oui, bien compris! Ici Luciole! je vous reçois cinq sur cinq!

- Nous sommes à H moins deux, dit la voix. Précisez le code...

- Si les alouettes tombaient du ciel, épela l'opérateur.

- On ferait une bonne fricassée, compléta la voix venue d'en haut.

- Tout est prêt ici. Vous pouvez y aller!

- O.K. nasilla la voix.

L'officier reposa l'écouteur et leva les yeux vers le ciel. Un bruit lointain et grandissant venait de rompre le silence. Cinq points noirs apparurent à l'horizon, du côté de l'ouest, bientôt suivis par une autre vague comportant le même nombre d'appareils.

Le capitaine Barbe regarda les feux. Ceux-ci flambaient toujours. Leur fumée continuait de s'élever toute droite dans la lumière.

En arrivant en vue du plateau, les avions semblèrent perdre de l'altitude et de la vitesse. Incapable de rester plus longtemps dis-

simulés sous le couvert des arbres, les maquisards sortirent par dizaines de la forêt. Ils se précipitèrent au milieu du terrain, agitant les bras en signe d'allégresse.

Comme pour répondre à cette marque de sympathie, d'innombrables fleurs multicolores commencèrent à éclore dans le ciel. Blanches, jaunes, rouges ou bleues, elles possédaient toutes une tige formée par un long cylindre noir et descendaient en se balançant doucement dans la brise printanière.

Le parachutage venait de commencer.

Pour la colonne blindée allemande, la dernière partie de la progression dans la forêt des Carrouges s'était déroulée dans des conditions pénibles. L'indicateur de la Milice infiltré dans les rangs du maquis de Haute-pierre avait sous-estimé ces difficultés. Les layons de débardage ne s'étaient pas révélés aussi praticables qu'il le disait. Il avait fallu abattre de nombreux arbres et par endroit frayer un passage en écrasant les taillis. De ce fait, l'avance de l'unité avait été sérieusement retardée.

En approchant du plateau, l'Hauptmann Burgkert avait fait stopper les moteurs pour ne pas attirer l'attention des terroristes. Ensuite, c'est à pied, en poussant les véhicules, aux prix d'efforts inouïs que la colonne avait effectué la fin du parcours. (à suivre)

**Scholl**  
pour partir  
d'un bon pied  
Les nouveaux modèles sont là!



**pharmacie**  
Dr. P.A. Nusbaumer Pharm. 57 Av. L. Robert.



**centrale**

Avenue Léopold-Robert 57  
Tél. 039/22 11 33/34  
La Chaux-de-Fonds  
48649

**papiers  
beints  
luthy+co**

La Chaux-de-Fonds  
Rue Jaquet-Droz 39  
Tél. (039) 23 11 31  
Neuchâtel  
Fbg de l'Hôpital 27  
Tél. (038) 25 91 77 28-12232  
Maison fondée en 1871

06-2639

**WINKELMANN'S**  
**erdbeerland**



**Viens, cueille-les toi-même!**

1/2 kg **1.55**

Autres champs de fraises à Studen et Etziken/SO

Ouvert tous les jours, à partir de 07.30 h, également le dimanche, jusqu'à la tombée de la nuit. Indicateurs spéciaux! Renseignement sur la durée de la cueillette: **181** (032+065) Tél. No

**DAWA GEL** WANDER  
Le gélifiant naturel pour la préparation à domicile de confitures et gelées.

Unique!  
A l'état de neuf...  
**Subaru 1800 Super break (Stationwagon)**  
1981 rouge mét., 21 900 km., seulement. Prix catalogue: Fr. 19 200.-.  
Expertisée. Garantie totale. Fr. 356.- par mois sans acompte. Eventuellement reprise.

**M. Garau,**  
2563 Ipsach,  
tél. 032/51 63 60. 06-1527



Pour une valise soignée, de qualité et pas plus cher  
**CH. WEBER**  
Articles de voyage  
Maroquinerie  
12, rue  
Fritz-Courvoisier  
49023

**DISCOUNT 4 ÉTOILES**



Expo sur 2 étages

**Le vrai spécialiste en électro-ménager et agencement de cuisine**

Serre 90 - La Chaux-de-Fonds  
Tél. 039/23 00 55  
Qualité - Service - Prix  
47841

**ALTERNATIVE BOUTIQUE**

**30%** sur toutes les **ROBES D'ÉTÉ**

48818

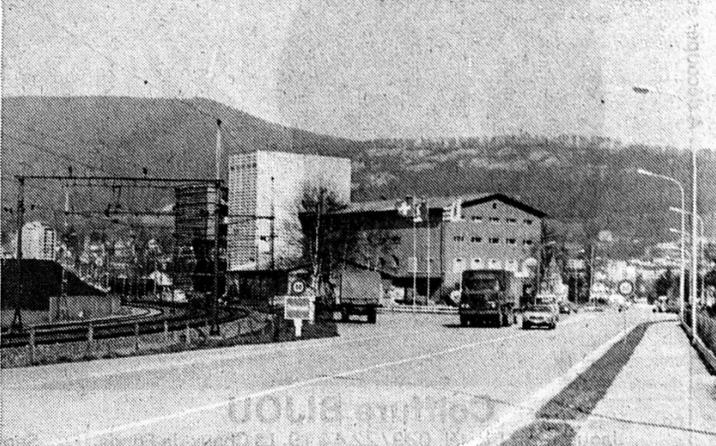
**Solution du mot croisé**

**HORIZONTALEMENT.** - 1. Inas-souvie. 2. Dus; Os; Elu. 3. El; Miel; Er. 4. Pu; As. 5. Sa; Ci; Or. 6. Météorites. 7. Air; Ra; Tie. 8. Inès; Lent. 9. Ne; Enté; So. 10. Épieux.

**VERTICALEMENT.** - 1. Idée; Mains. 2. Nul; Seine. 3. As; Pâtre. 4. Mu; Sep. 5. Soi; Cor; Ni. 6. Osé; Ira; Te. 7. La; Leu. 8. Ve; Sotte. 9. Ile; Reins. 10. Eure; Sétou.

**CANTON DU JURA**

**Construction du nouveau silo à Delémont En bonne voie d'achèvement**



Le projet de doter l'agriculture de la vallée de Delémont d'une meilleure capacité de stocker les céréales produites par les agriculteurs implantés autour de la capitale du Jura est en passe d'aboutir. Les travaux avaient débuté en automne par le terrassement sur des terrains formés de couches de gravier précédant l'abondante nappe phréatique. D'importantes masses de béton armé furent coulées pour constituer le support de ce qui allait devenir un nouveau silo d'une capacité de 3000 tonnes de céréales. Les silos eux-mêmes sont constitués d'acier assemblé par une équipe d'ouvriers spécialisés, allemands et hollandais. Cela impliquait le montage simultané des machines de conditionnement allant du sous-sol au faite du bâtiment.

**Pour des vacances actives**

Un passeport de vacances est créé pour la première fois dans le Jura, à Delémont, grâce à Pro Juventute, le Centre culturel régional de Delémont et plusieurs autres associations. Pour le prix de 20 francs, ce sont une cinquantaine d'activités qui sont offertes aux enfants en âge de scolarité et ceci pendant trois semaines.

C'est à l'initiative de villes comme Bâle et Zurich que les passeports de vacances ont été introduits. Par la suite, ils se sont développés dans de nombreuses autres villes. C'est toutefois Delémont qui, le premier, se lance à l'eau dans le Jura. Une intervention au Conseil de ville de Delémont a permis cette réalisation. Pro Juventute n'aurait en effet pu prendre seule à sa charge les frais de l'opération, estimés à 12.000 francs et partagés entre l'association et la commune. On espère que quelque trois cents enfants feront l'acquisition de ce passeport. (ats)

**EXPOSITION PHOTO-VIDÉO**

dans nos nouveaux locaux: L.-Robert 23 5e étage

mercredi 23 juin  
jeudi 24 14-21 h.  
vendredi 25  
samedi 26, 10-12 et 14-17 h.

**PHOTO**  
5 sets remarquables à prix dingues les nouveaux Yashica Offres d'échange

**CONTRÔLE SPECTRON**  
de votre caméra photo ou ciné tarif expo **5.-**

**À LA CIMAISE**  
Les photos de notre collaborateur **GEORGES LIÈVRE** thème «LA NATURE»

**VIDÉO**  
enregistreurs portatifs et caméras des grandes marques Prix attractifs, offres d'exposition

**VIDÉO**  
pour l'appartement enregistreurs VHS et 2x4, très grand choix baisses de prix tables et meubles vidéo

**FILTRES COKIN**  
à l'achat de 2 filtres la monture d'objectif + 1 fascicule gratuits

VHS, le système vidéo le plus répandu, avec ses avantages: Echanges de cassettes avec vos amis. Cassettes vierges meilleur marché et disponibles partout. Et surtout... location de films à prix modique. Plus de 300 titres en stock, loués à la journée ou à la semaine.

UN CADEAU À CHAQUE VISITEUR!



**AVIS MORTUAIRES**

**LE LOCLE**  
Père, mon désir est que là où je suis, ceux que tu m'as donnés y soient avec moi.  
Jean XVII, v. 24.

**Madame et Monsieur Jean Jauslin-Jacot-Descombes:**  
Monsieur Pierre-Antoine Jauslin,  
Mademoiselle Corinne Jauslin;

**Monsieur et Madame Henry Jacot-Descombes-Rittener:**  
Monsieur Jean-Luc Jacot-Descombes,  
Mademoiselle Patricia Karrer,  
Monsieur Hervé Jacot-Descombes;

Les descendants de feu Alfred Dubois-Ginnel;  
Les descendants de feu Henri Jacot-Descombes-Jeanneret;

ainsi que les familles parentes et alliées ont la douleur de faire part du décès de

**Madame**  
**Auguste JACOT-DESCOMBES**  
née Alice DUBOIS

leur chère et regrettée mère, belle-mère, grand-mère, cousine, parente et amie, que Dieu a reprise à Lui, dans sa 85e année.

LE LOCLE, le 21 juin 1982.  
LE CULTE SERA CÉLÉBRÉ JEUDI 24 JUIN, À 10 HEURES, À LA MAISON DE PAROISSE DU LOCLE.  
Il n'y aura pas de cérémonie au Centre funéraire de La Chaux-de-Fonds.  
Le corps repose à la chambre mortuaire de l'Hôpital du Locle.  
Domicile de la famille: Crêt-Vaillant 37, 2400 Le Locle.  
On est prié de ne pas faire de visite.  
LE PRÉSENT AVIS TIENT LIEU DE LETTRE DE FAIRE-PART. 49239

Télévision / Disques / Hi-Fi / Photo-cinéma

**brugger**  
La Chaux-de-Fonds

L.-Robert 23-25  
(039) 231212

Membre du groupe **expert**  
Accueil et services toujours personnalisés

**LA SAGNE**  
La famille de

**Madame Amélie AMEY-GRETILLAT**

très touchée par les marques de sympathie qui lui ont été témoignées lors de son deuil, exprime à toutes les personnes qui l'ont entourée, par les présences, les messages ou les envois de fleurs, ici l'expression de sa vive reconnaissance. 49102

# CANTON DE NEUCHÂTEL

la voix  
d'une région

## Tir en campagne au Val-de-Ruz

### Insignes et mentions: des chiffres records

Le tir fédéral en campagne 1982 s'est déroulé dans le district du Val-de-Ruz, les 21, 22 et 23 mai derniers, aux stands de Saint-Martin à 300 m. et à Vilars pour le pistolet 50 m.

Disons d'emblée que l'organisation a été parfaite sur les deux places de tir.

A Saint-Martin, les membres de la société de tir de Fontainemelon ont fourni un travail exemplaire, tant à la ciblerie qu'au stand.

A Vilars, la société de tir Armes Réunies de La Côte-Engollon s'est également bien acquittée de sa tâche.

Les conditions atmosphériques ont été assez bonnes même si, malheureusement, la pluie s'est mise de la partie dès samedi après-midi. Les résultats dans l'ensemble, prouvent bien que ce tir en campagne 1982 a été une très belle réussite sur tous les fronts.

La participation est en nette augmentation à 300 m., avec 273 tireurs, soit la meilleure depuis 1965. A 50 m. nous notons une petite diminution de sept tireurs, soit une participation de 72 tireurs.

Il a été délivré le chiffre record de 113 insignes (+ 15) et également un record de mentions fédérales de 153 (+ 14).

Signalons enfin les très bonnes participations de Dombresson-Villiers, avec 53 tireurs; de Savagnier avec 43 tireurs dont 17 jeunes tireurs... et de Chézard-Saint-Martin avec 42 tireurs.

Malheureusement trois sections ne sont pas classées n'ayant pas réussi à déplacer un minimum de six tireurs.

Voici les résultats:

300 mètres: C1 Chézard-Saint-Martin, Société de tir, moyenne 59,090; C1 Montmolin, La Rochette, 56,920; C2 Fontainemelon, Société de tir, 59,526; C2 Le Pâquier, Les Patriotes, 59,454; C2,

Les Hauts-Geneveys, La Montagne, 59,100; B2 Dombresson-Villiers, Patrie, 57,774; C2 La Côte-Engollon, Armes Réunies, 56,20; C3 Savagnier, les Mousquetaires, 57,176; C3 Les Geneveys-sur-Coffrane, Armes de Guerre, 49,833; Cernier, Le Drapeau; Valangin-Boudevillers, Société de tir; Fontaines, Union et Patrie (pas classés).

50 mètres: B3 Cernier, Sous officiers du Val-de-Ruz, 69,500; C3 Fontainemelon, Société de tir, 68,750; C3 Les Hauts-Geneveys, La Montagne, 67,555; C3 La Côte-Engollon, Armes Réunies, 64,375.

#### PALMARÈS INDIVIDUEL

300 mètres: C1 Chézard-Saint-Martin, Société de tir: insignes et mentions fédérales, Chs Veuve, 69; H. Steinemann, 67; J.-M. Bellenot (JT), M. Favre, R. Gutknecht, Ls Lorimier, D.Zaugg, 63; O. Barfuss, J. Bellenot, Ph. Perriard, 62; P.-Y. Barfuss (JT), W. Gutknecht, B. Spilmann, 61; J.-Cl. Bellenot, R. Lager, U. Schurch, G. Veuve, 60; M. Bellenot (JT), B. Sahli (JT), 59; P.-A. Berthoud, Y. Bellenot, 58; J.-P. Augsburger, F. Brunner, 57; Ch. Blandinier (JT), 56. Mentions fédérales: B. Muller, G. Sumi, 56; J.-Fr. Diacon, J.-M. Vallat, 55; R. Grandjean, I. Kamer (JT) 54. - C1 Montmolin, La Rochette: insignes et mentions fédérales, M. Glauser, 69; R. Sala, 67; A. Thurnherr, 62; B. Chollet, O. Lambiel (JT), M. Gugelmann, 61; H. Steinemann, 60; M. Mosset, P.-A. Molleires, 59; J.-Ph. Etter, J. Jeanneret, J.-M. Chollet, 57; L. Wenker (JT), 56; B. Huttmacher (JT), S. Rumo (D), P. Gerber (V), 55. Mentions fédérales: J.-Ls Glauser, A. Staehl, 56; A. Mosset, 55, Y. Parel (JT) 54. - C2 Fontainemelon, Société de tir: insignes et mentions fédérales, J. Weingart, 69; B. Heinz, 66; E. Kaegi, 64; M. Gugg (VV), N. Rollinet, 62; G. Del Torchio, R. Mouglin, 61; R. Magnenat, 60; L. Magnenat (JT), Chs-H. Matile, 59; Ph. Jaquiere, F. Monnard, 58; M. Badel, F. Levrard, J. Loosli, 57. Mentions fédérales: B. Zaugg, 56; A. Charriate, A. Racine, M. Raymond, E. Wohlgenuth, 55; Ls Bondallaz, 54. - C2 Le Pâquier, Les Patriotes: insignes et mentions fédérales, E. Cuhe, 64; J.-P. Baumann, 62; R. Junod, 61; R. Waelti, 60; F. Cuhe, M. Cuhe, F. Droz (JT), Ch. Wutrich, 59; R. Oppliger, J.-W. Duccommun, G. Cachelin, 57. Mentions fédé-

rales, J.-Ph. Christen, 56. - C2 Les Hauts-Geneveys, La Montagne: insignes et mentions fédérales, F. Steiner, 63; Ch. Bron, 62; E. Guichard, 60; W. Schmied, R. Glauser, J.-Fr. Vernier, A. Stamm, 59; Fr. Leuenberger, 58; A. Renaud, 57. Mentions fédérales, J. Bron, M. Jeanneret, 55; D. Bron, A. Sahli, 54. - B2 Dombresson-Villiers, Patrie: insignes et mentions fédérales, Fr. Beck, A. Perroud, 68; W. Junod, 63; E. Monnier, 62; Cl. Bourquin, 61; C. Bersier, L. Jobin, 60; J.-B. Feuz, G.-A. Feuz, J.-M. Magnenat, M. Spack, Th. Spyscher, 58; P. Bellenot, J.-P. Cuhe, R. Feuz, G. Geiser, Ch. Jobin, B. Kuenzi, 57; M. Mouglin (V), A. Nicole (V), J.-M. Rohrer (JT) 56. Mentions fédérales, E. Fallet, S. Grau, A. Junod, R. Nussbaum, M. Tschanz, 56; P. Junod, 55; J.-Ls Geiser, Ch. Mast, Cl. Amez-Droz (JT), 52; Ph. Monnier (VV) 51. - C2 La Côte-Engollon, Armes Réunies: insignes et mentions fédérales, J.-D. Haussener, 63; M. Fattou, 60; E. Haussener, 59; D. Haussener, 58; A. Borloz, M. Sermet, 57. - C3 Savagnier, Les Mousquetaires: insignes et mentions fédérales, J. Girard, E. Burger, 62; Fr. Picci (JT), J.-Cl. Matthey, 60; J.-D. Matthey, G.-H. Walter, J.-Ls Schupbach, 59; Cl. Gaberel, Ch. Bryois, 57; P. Besson (JT) 56. Mentions fédérales, P. Cuhe, J. Wenger, 56; R. Becker, 55; Cl.-A. Fallet, J.-P. Pierrehumbert, 54; J.-Y. Dubied, S. Matthey (JT) 53. - C3 Les Geneveys-sur-Coffrane, Armes de Guerre: insigne et mention fédérale, J. Lambiel, 60. Mention fédérale, J.-P. Matthey, 54.

50 mètres: C3 Fontainemelon, Société de tir: insignes et mentions fédérales, B. Heinz, 75; M. Spack, 74; Chs-H. Matile, J. Weingart, 73. Mentions fédérales, R. Magnenat, H. Steinemann jr, 67. - B3 Cernier, Sous-officiers du Val-de-Ruz: insignes et mentions fédérales, A. Racine, 77; M. Vauthier, 73; M. Haller, N. Rollinet, 72. Mentions fédérales, A. Charriate, M. Favre, 71; Ph. Perriard, 70. - C3 Les Hauts-Geneveys, La Montagne: insignes et mentions fédérales, D. Kropf, 78; Ch. Bron, 76. Mentions fédérales, Cl. Bourquin, 70; Fr. Leuenberger, 68. - C3 La Côte-Engollon, Armes Réunies: insigne et mention fédérale, G. Favre, 73. Mentions fédérales, Cl. Hueter, 71; Ph. Luder, 68. (m)

## Tribunal du Val-de-Ruz

### Téléski: ça coûte

Le Tribunal de police du district du Val-de-Ruz, placé sous la présidence de M. Daniel Jeanneret, a tenu, hier, une brève séance à l'Hôtel de Ville de Cernier.

Le président a rendu son jugement dans l'affaire, objet de notre précédent compte rendu, de ce petit téléski installé à proximité des crêtes à La Roche-aux-Crocs. Rappelons qu'il est reproché à B. F. et à A. M. d'avoir construit ce téléski sans autorisation et de l'avoir fait fonctionner en l'ouvrant au public.

Le président a considéré que B. F. avait contrevenu à la loi sur les constructions, qu'il n'avait toutefois pas agi dans un but lucratif, mais pour permettre à la société, dont il est administrateur, de poursuivre son rôle sur le plan touristique. Cependant, le prévenu ne pouvait pas ignorer que ce nouveau téléski nécessitait la pose de socles, le déplacement et le rallongement du tracé.

En ce sens, B. F. a violé la loi sur les constructions, mais non l'arrêté concernant les installations mécaniques destinées à remorquer les skieurs. En effet, si B. F. était responsable de la construction, l'exploitation, elle, incombait à A. M. Pour ce dernier, le président a considéré qu'il devait être évident, pour le prévenu, que l'ouverture du téléski au public constituait une exploitation au sens de l'arrêté.

Dès lors, B. F. a été condamné à 400 francs d'amende qui pourra être radiée du casier judiciaire après un délai d'épreuve de un an ainsi qu'à 60 francs de frais, tandis que A. M. est condamné à 200 francs d'amende et 60 francs de frais de justice. (mo)

## Fontainemelon: la course des «aînés»



Chaque année, à pareille époque, a lieu la course des personnes âgées du village. Bien avant cette date, le Conseil communal requiert la participation bénévole des automobilistes. C'est par un «tous-ménages» que cette annonce a été faite. Au total, 38 chauffeurs se sont alors annoncés.

Il s'agissait d'une course d'une journée dont le but était le nouveau «Motel de la Gruyère». Chacun a pu apprécier ces nouvelles constructions ainsi que le site merveilleux.

Au retour, près de Grangeneuve, on s'arrêta pour visiter l'abbaye d'Haute-riev.

Un repas a été servi à la halle de gymnastique de Fontainemelon. Ce fut l'occasion pour Jean-Jacques Racine, conseiller communal de Fontainemelon de remercier les participants et surtout les chauffeurs et d'apporter le salut des autorités.

Quant à Robert Houriet, président du

### Un nouveau pasteur

Après avoir passé six mois comme pasteur pour les deux Foyers des Hauts-Geneveys et de Fontainemelon, le pasteur Jean-Pierre Barbier, habitant Neuchâtel s'en va. Il assumait sa fonction par intérim à la satisfaction de tous. Il sera remplacé par une force jeune et nouvelle en la personne du pasteur Robert Grimm de Nods, qui assumera cette fonction pendant une année. (m)

Conseil communal, il remercia les organisateurs de cette journée sans oublier Mlle Manuella Manzoni, assistante sociale de FHF qui fut fort applaudie car elle est devenue citoyenne de Fontainemelon il y a peu de temps.

(m - photo Schneider)

## A Chézard-Saint-Martin

### La troupe offre «son» chalet



Les hommes du groupe génie 42 ont regagné leurs foyers samedi après avoir passé deux semaines sous tente en forêt.

Le grand moment de ce cours de répétition a été la remise, aux autorités de Chézard-Saint-Martin, de la cuisine de guerre transformée en chalet.

Cet édifice construit au-dessous des Vieux-Prés servira d'abri aux forestiers de la région.

Les autorités étaient représentées par M. Veuve ainsi que MM. Robert, ingénieur forestier, et Jeanjaquet, garde-forestier.

Le verre de l'amitié a été servi aux hommes de la cp sapeurs 1/42, et aux officiers de l'état-major.

(Imp.-Photo Schneider)

## La Fraternelle de prévoyance à Cernier

### Des problèmes d'effectif

Les membres de la caisse de maladie Fraternelle de prévoyance étaient convoqués récemment à l'assemblée régionale du district à Cernier. Une trentaine de membres étaient présents autour du président de l'assemblée, M. Rutimann de Dombresson. Assistaient également à l'assemblée, M. Schweizer, administrateur de la caisse et M. Duvoisin président romand des caisses de maladie.

Les comptes 1980 et 1981 ont été commentés par l'administrateur. Pour 1981, 38.325.059 fr. aux recettes et 38.524.102 fr. aux dépenses, laissant une perte d'exploitation de 199.043 fr., tandis que la perte était de 2.406.956 fr. pour 1980. L'augmentation des cotisations a été de 19,3 pour cent.

#### QUELQUES CHIFFRES

L'effectif de la caisse, 45.000 membres; 130.000 feuilles de maladie annuellement; les indemnités payées par semaine représentent 800.000 fr. Le 84 pour cent des membres habite le canton et le 15,6 pour cent hors du canton. Il y a 37.000 assurés individuels. Pour le Val-de-Ruz,

le 31 pour cent de la population est assuré à la Prévoyance. L'âge moyen est de 45 ans et le 95,1 pour cent est assuré pour les frais médicaux et pharmaceutiques. Le prix moyen d'un accouchement est de 2475 francs.

#### CONCURRENCE

Il existe une sérieuse concurrence et l'effectif de la Prévoyance dans presque tous les villages est en diminution. On constate que des agents recruteurs d'autres compagnies font du «dumping» et du fait de la dernière augmentation des cotisations de 1982, des agents de compagnies, généralement de la Suisse allemande, en profitent. Un cas précis est signalé, où dans une famille avec deux enfants, la différence est de 700 francs pour une année.

#### ASSEMBLÉE DES DÉLÉGUÉS

Pour Fontainemelon: Mlle Manuella Manzoni et M. Jean-Jacques Racine; pour Cernier, Mme Rose-Marie Favre et M. René Gaffner. MM. Geiser pour Chézard, A. Krebs pour Coffrane, Cl. Mouglin pour Villiers et Mme Anne Walli pour Les Hauts-Geneveys.

Représentants locaux: MM. Jacques Devaud pour Fontainemelon, Simon Aeschlimann, Saint-Martin, Robert Chanel pour Savagnier, Marcel Neuhaus pour Cernier et Charles Schupbach pour Coffrane. Comme délégué au comité central, M. Rutimann de Dombresson.

Une demande sera faite à l'assemblée des délégués du 30 septembre à La Chaux-de-Fonds, d'augmenter les frais de déplacements des malades, soit du domicile à l'hôpital ou d'un hôpital à un autre hôpital. Quant à la proposition de M. Schweizer, qui demande à ce que la décision de l'augmentation des cotisations soit du ressort du comité central et non pas de l'assemblée des délégués, elle est repoussée. (m)

## ÉTAT CIVIL

### NEUCHÂTEL

#### Naissances

Camponovo Fabien, fils de Gino André et de Sylvia, née Schlegel. - Monnier Stéphane, fils de Jean Daniel et de Manon, née Montandon. - Galand Julien Michel, fils de Jack Michel André et de Danièle Raymond Odette, née Gasser. - Devenoges Cécile, fille de Jacques Gérard et de Marie-Noëlle, née Boffy.

#### Mariages

Voirol Georges Abel et Cattaneo Katia Manuela. - Pilonel René Jean et Lavanchy Christine Hélène. - Ciccarone Vitantonio et Di Munno Grazia Anna.

# CANTON DU JURA

## Football-Club Les Bois

### Succès du 20e anniversaire

Jour de fête samedi passé aux Bois, puisque le FC Les Bois fêtait son 20e anniversaire. La manifestation officielle débuta l'après-midi au stade de La Fongère, où se déroula un match du souvenir, opposant Les Bois 62 à Saignelégier 62, rencontre très plaisante qui vit la victoire du chef-lieu par 5 à 1.

Après l'apéritif, de nombreux invités se retrouvèrent à la halle de gymnastique pour le banquet officiel très bien préparé par M. Marcel Chappatte et son équipe dynamique et servi par la Fémina.

M. Louis Humair, président du Football-Club s'adressa aux invités en les remerciant d'avoir répondu présent à cette rencontre et souhaita que le FC reste le triomphe de l'amitié. Puis M. Pierre-Alain Boichat fit une rétrospective qui fut appréciée à sa juste valeur. Quant à M. Pierre Boillat, président du Gouvernement de la République et canton du Jura, membre fondateur, il dit sa joie de se retrouver entre amis et de constater

que le FC Les Bois a pris de grandes dimensions. Puis M. Laurent Willemin, président de l'USB adressa à la société jubilaire les félicitations et les vœux de toutes les sociétés sœurs de la commune. Il invita les représentants des sociétés à remettre au président du FC une petite preuve tangible de leur attachement fraternel et de leur amitié.

D'autres discours furent encore prononcés par MM. René Huot pour les anciens du comité, Louis Humair, représentant de l'ACNF, Mario Boretti pour l'AJF, Charles Aubry pour le FC Saignelégier et la franc-montagnarde et Jean-Louis Boichat pour le Conseil communal qui tous souhaitèrent plein succès au Football-Club Les Bois pour l'avenir.

C'est par un bal animé que se termina les festivités marquant le 20e anniversaire du FC Les Bois, rencontre empreinte de simplicité qui a permis de resserrer les liens déjà tissés avec les sociétés sœurs, les autorités, les associations et les amis du FC Les Bois. (jmb)

## ÉTAT CIVIL

### COUVET

#### Naissances

Fragnière Alexandre, fils de Fragnière Jean Louis et de Rosemarie née Anker, domiciliés aux Verrières. - Schopfer Corinne, fille de Schopfer Charles Edouard et de Piernarda Maria née Valsechi, domiciliés à Môtiers. - Liechti Kevin, fils de Liechti Jean-Daniel et de Aïcha née Aouad, domiciliés à Couvet. - Maire Grégoire, fils de Maire Frédy Robert et de Marie José née Wenger, domiciliés à Travers.

#### Décès

Rigoulot Louise Germaine, née en 1902. - Bolle née Grosjean Aline Alice, née en 1885. - Colomb née Maumary Marie Louise, née en 1917. - Vionnet Jean-Jacques, né en 1929. - Dubois Agnès Alice, née en 1917. - Knöpfel Martin Willy, né en 1958.

#### CARTES DE VISITE

en vente à l'Imprimerie Courvoisier

En cas de décès  
**RENÉ + J.-FRANÇOIS GUNTERT**  
Chasseral 79  
Téléphone jour et nuit 039/22 20 23

## L'IMPARTIAL

Société éditrice et imprimeur:  
Imprimerie Courvoisier  
Journal L'Impartial SA,  
La Chaux-de-Fonds.

Éditeur: Roger Vuilleumier.  
Rédaction et administration:  
L'Impartial, rue Neuve 14,  
2301 La Chaux-de-Fonds.  
Tél. (039) 21 11 35 - Téléc 95-2114.

#### Rédaction:

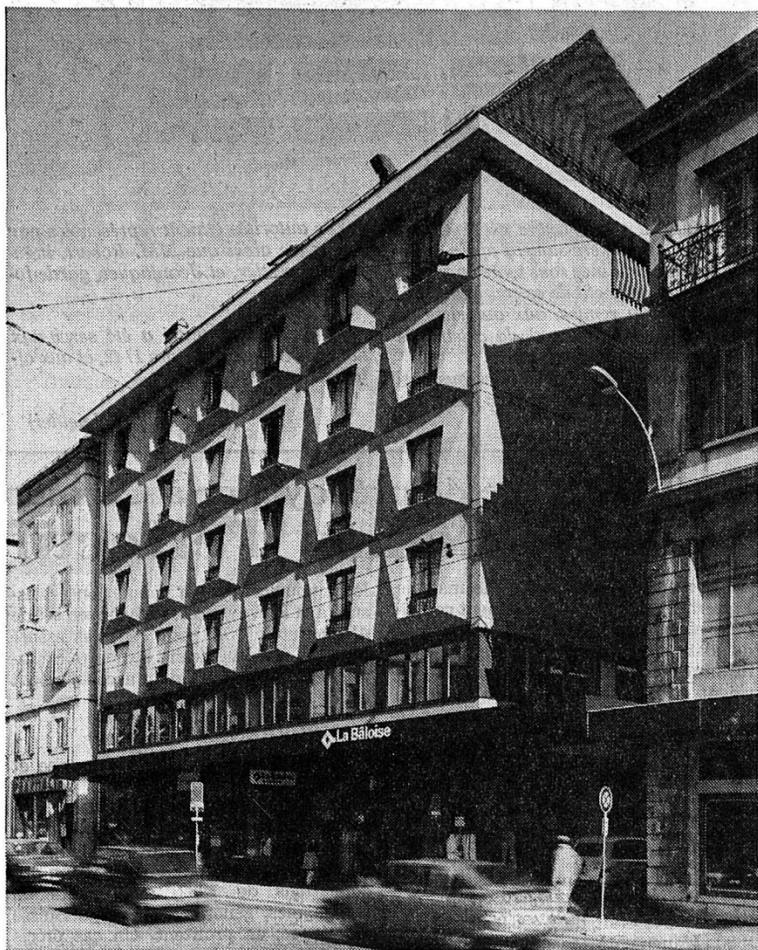
Rédacteur en chef: Gil Baillod.

Rédacteurs RP:  
Philippe-O. Bollod, Suisse. - Willy Brandt, Monde. - Roland Carrera, Economie. - Jean-Jacques Charrère, Val-de-Travers. - Michel Déruns, Sports. - Raymond Déruns, Agriculture et magazine. - Cécile Diezi, Jura bernois, Jura. - Jean Ecuver, Magazine et TV. - Roland Graf, Coordination de nuit. - Laurent Guyot, Sports. - Michel-Henri Krebs, Coordination de jour. - Jacques-Antoine Lombard, Canton de Neuchâtel. - Catherine Montandon, Le Locle. - Jean-Claude Perrin, Le Locle. - Ruth Widmer-Sydlor, Littoral.

Stagiaires:  
Patrick Fischer, Mario Sessa, Pierre Voya.



# PLUS D'ASSURÉS SIGNIFIE POUR VOUS PLUS DE PRESTATIONS À OFFRIR



Le nouvel immeuble de « La Bâloise » Assurances  
Avenue Léopold-Robert 9 - La Chaux-de-Fonds

## INAUGURATION DE NOTRE AGENCE GÉNÉRALE DES MONTAGNES NEUCHÂTELOISES

Dans le but d'améliorer nos prestations et pour répondre aux besoins croissants de notre clientèle, nous avons ouvert à La Chaux-de-Fonds une agence générale pour les Montagnes neuchâtelaises.

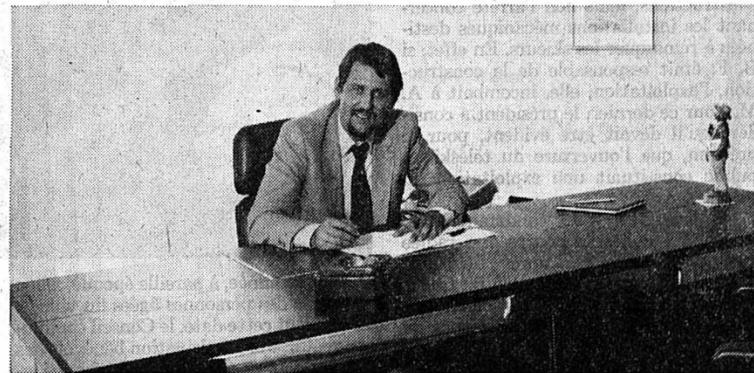
Nos collaborateurs du service interne, sous la responsabilité de Monsieur Marcel Allisson, chef du service interne, sont spécialement formés et prêts à régler administrativement tous vos problèmes d'assurances, et cela dans toutes les branches d'assurances. Les agences générales de La Bâloise traitent en effet toutes les branches d'assurances, et cela grâce au soutien de collaborateurs spécialisés.

**Jeudi 24 juin 1982, de 9 à 16 heures**

### JOURNÉE PORTES OUVERTES À L'AGENCE GÉNÉRALE

Monsieur Pierre-Alain Bois, agent général, est entouré d'une équipe de collaborateurs spécialement formés dans toutes les branches d'assurances.

Au bénéfice d'une formation très poussée, les collaborateurs du service externe de l'agence générale sont à même d'apporter à tous vos problèmes d'assurances, la solution optimale. N'hésitez pas à faire appel à eux, ils vous rendront en tous temps les services que vous êtes en droit d'attendre d'une compagnie d'assurance.



Notre service externe est formé des collaborateurs suivants :

La Chaux-de-Fonds :	Jean-Joseph Bilat Bruno Pini Ernest Hebeisen Marcel Nicolet René Salvi Raoul Boïchat Michel Bernard Bernard Bergeon	Inspecteur d'organisation Inspecteur d'organisation Expert en assurances Expert en assurances Collaborateur service externe Inspecteur d'organisation Collaborateur service externe Collaborateur service externe
La Sagne/ Les Ponts-de-Martel	Pierre-Alain Jeanneret	Collaborateur service externe
District du Locle :	Joseph Iurato Claude Iff Pierre Heger	Inspecteur d'organisation Collaborateur service externe Collaborateur service externe

Nos collaborateurs sont formés pour vous renseigner dans toutes les branches d'assurances et cela aussi bien pour les particuliers, propriétaires d'immeubles, entreprises, commerce, artisanat, sociétés que les agriculteurs.

- |                              |                    |
|------------------------------|--------------------|
| — Vie                        | — Incendie         |
| — Maladie                    | — Vol              |
| — Accident                   | — Dégâts des eaux  |
| — Responsabilité civile      | — Bris de glaces   |
| — Véhicules à moteurs        | — Ménage           |
| — Objets de valeurs          | — Bris de machines |
| — Assurances agricoles       | — Casco machines   |
| — Travaux de construction    | — Bâtiments        |
| — Garanties                  | — Transport        |
| — Protection juridique Orion |                    |



Agence Générale, av. Léopold-Robert 9, 2300 La Chaux-de-Fonds, tél. 039/23 43 33